



MERCREDI 20 DÉCEMBRE 1995

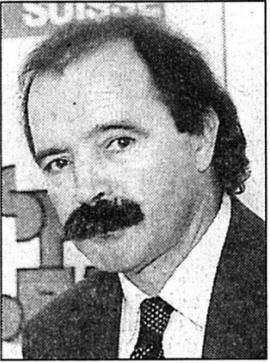
No 36145 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6.00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410



Football - Suisse

Jorge tombe le Roy



Attendu depuis bientôt une semaine, la décision de l'ASF (Association suisse de football) est tombée hier: Roy Hodgson sera remplacé à la tête de l'équipe nationale par Artur Jorge (photo Keystone). L'entraîneur Portugais et l'ASF ont signé un contrat valable jusqu'à la fin de la Coupe du monde 1998.

Ancien mentor du Matra Racing, du FC Porto, du Paris Saint-Germain, du Portugal et de Benfica Lisbonne, Jorge débutera son mandat à la tête de l'équipe de Suisse dès le 1er janvier 1996 et sera, donc, chargé de préparer la phase finale de l'Euro 96. (Imp)

● Page 11

Les expositions russes de l'hiver helvétique
Les enfants terribles de l'avant-garde

● Page 33

«Passion cinéma»
Programme de fête

● Page 35

Programmes Radio-TV

● Page 39

Ouvert sur...
Entrer par Noël

● Page 40

Tronçon Neuchâtel - Saint-Blaise de la N5

C'est ouvert!



La N5 entre Neuchâtel et Saint-Blaise

A 13 h 24 pour la première et 13 h 36 pour la seconde, les deux tranchées couvertes se sont ouvertes hier à la circulation. 2,85 kilomètres d'autoroute inaugurés en grand pompe qui marquent la fin d'une attente de près de 20 ans pour les riverains. (Impar-Galley)

● Page 17

Construction des autoroutes et crédits à la recherche

Quand Neuchâtel se fait entendre



Crédits autoroutiers: 163 millions supplémentaires. Crédits à la recherche: 62 millions sauvés. Grâce aux députés neuchâtelois à Berne? Ils n'étaient pas seuls, bien sûr, mais leur rôle a largement dépassé la simple addition de leurs voix lors des votes. L'efficacité de cette délégation n'est d'ailleurs pas nouvelle, venant d'un canton qui a puisé son dynamisme dans les difficultés.

Berne
François NUSSBAUM

Hier, le Conseil des Etats a mis fin au débat sur la recherche scientifique en refusant, pour la deuxième fois, d'entrer en matière sur une coupe de 62 millions dans les programmes prioritaires. Ces programmes, qui vont de la biotechnologie aux microsystèmes, pourront démarrer. Mais ils ont eu chaud: les députés neuchâtelois, emmenés par Jean Cavadini et Rémy Scheurer, ont dû travailler au corps leurs collègues pendant un an pour assurer ces crédits.

La même conviction a été mise, ces deux dernières semaines, pour obtenir une rallonge de 163 millions dans les crédits destinés à la construction des routes nationales. Et les deux socialistes, François Borel et Didier Berberat, n'avaient pas la partie la plus facile: leur grou-

pe est traditionnellement peu sensible au développement routier, même quand il s'agit d'achever les derniers tronçons (essentiellement romands) d'un réseau conçu il y a plus de 30 ans.

LUTTE INÉGALE

Depuis quelques années, la députation neuchâteloise à Berne s'est faite à l'idée que le canton n'obtiendrait rien sans lutte. Une lutte d'autant plus acharnée qu'elle est inégale face aux régions richement dotées du pays.

C'est avec la même conviction que les Neuchâtelois - notamment Francis Matthey et Claude Frey - ont arraché au Parlement la reconduction de l'arrêté Bonny, au moment où il sombrerait dans l'indifférence.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard: cet arrêté, qui se traduit par des crédits incitatifs aux régions en difficulté, a été particulièrement utilisé par Neuchâtel pour sa promotion économique.

Le canton joue donc sa carte et, pour pailler l'indifférence du bassin lémanique, se tourne vers d'autres partenaires.

D'où la création de l'Espace économique du Plateau central (d'Yverdon à Soleure et de La Chaux-de-Fonds à Bulle), et le projet d'Exposition nationale 2001. F.N.

● Lire aussi en page 4

OPINION

In vino veritas...

Globalement, c'est peut-être bien le Conseil fédéral qui dirige le pays, mais il suffit de descendre d'une marche le grand escalier du pouvoir, dans toutes les directions, pour constater que, trop souvent, les pouvoirs parallèles et occultes imposent leur loi à la place de la loi!

A la demande de la profession, le Conseil fédéral a doublé le quota d'importation de vin blanc. Dès le 1er janvier, 150.000 hectolitres peuvent être librement importés. Comme pour le rouge, c'est le système du lévrier qui sera appliqué: premier arrivé, premier servi!

L'importateur qui se présente le 2 janvier à la frontière avec 150.000 hectolitres dans ses citernes, camions ou wagons, éponge le quota d'un coup.

Ensuite, l'importation est libre mais avec une taxe de... 3 fr 85 pour le litre en vrac et... 5 fr 85 pour le litre mis en bouteille.

Dans les milieux intéressés, on pense que le quota sera atteint au milieu du mois de janvier, mais qu'aura-t-on importé?

Techniquement, dans la phase actuelle de maturation, le millésime 95 ne sera prêt qu'au printemps pour les bons crus.

Les vins courants, les vins de cuisine, seront consommables aux premiers jours de l'an. Ce sont ces petits vins bon marché qui ne payeront pas de taxes à l'importation.

Quand les Meursault, les Barons de «L» ou autres Corton Charlemagne débarqueront, bien élevés en fûts, ils seront frappés d'une taxe de 5 fr 85 le litre parce que la libéralisation, telle qu'elle est applicable, favorise la spéculation.

Pour éviter que le quota ne soit accaparé par quelques gros importateurs-distributeurs, la profession a fait une suggestion simple à l'administration fédérale: durant le premier trimestre, on accorde 1000 hectolitres (100.000 litres) par importateur et, au 1er avril, on libère l'entrée du solde des 150.000 hectolitres. Le contrôle en douane est simple. Ensuite la Commission fédérale du commerce des vins a tout loisir de vérifier qui aurait magouillé et de sanctionner les infractions.

Cette sage proposition, équitable pour les importateurs des PME, a été sèchement reçue à Berne: «on» a décidé, «on» n'y revient pas.

Qui c'est «on»? Qui sont ces bienfaiteurs des pharmaciens pour soigner les brûlures d'estomac causées par la piquette de moindre qualité qui va être librement importée, et qui nous privent du délicat plaisir de boire une bonne bouteille d'un cru estimable à un prix raisonnable?

Les grands importateurs ont glissé au creux de l'oreille de l'administration que les modalités d'application du quota de 150.000 hectolitres leur convenaient parfaitement bien, et pour cause.

Le gouvernement est-il encore en mesure de gouverner une telle hypocrisie, est-il capable d'éviter la spéculation déjà orchestrée avec la complicité de son administration?

Il suffit d'un mot, d'un ordre. Cela ne coûterait rien. Nos estomacs et nos porte-monnaie s'en porteraient bien et les PME pourraient continuer à bien nous servir! Gil BAILLOD

CIRCUITS

bulletin mensuel du TCS,
section Jura neuchâtelois

Pages 7, 8, 9, 10

Arrivée à Sarajevo du chef des forces terrestres de l'OTAN

Adieu FORPRONU, bonjour IFOR

Le général britannique Sir Michael Walker, chef des forces terrestres de l'OTAN en Bosnie, est arrivé hier à Sarajevo (photo Keystone). Aujourd'hui l'ONU passera officiellement le pouvoir à l'IFOR.

«Nous sommes ici pour mettre en œuvre l'accord de paix, pour qu'une chance soit offerte de réaliser ce que tout le monde veut», a dit le général Walker à son arrivée. «Je ne sous-estime pas le défi, mais l'IFOR a reçu les moyens de réaliser cette tâche» a-t-il ajouté.

Le général Walker aura la responsabilité au jour le jour du commandement de la force multinationale (IFOR) de l'OTAN, chargée de mettre en œuvre la paix en Bosnie-Herzégovine. Il prend son commandement aujourd'hui. Il est responsable du Corps de Réaction Rapide (ARRC) au sein de l'OTAN.

L'ARRC, créé par l'OTAN en 1992 pour répondre ponctuellement aux crises régionales de l'après-guerre froide, commandera les 60.000 hommes des contingents terrestres. Selon

l'accord de paix signé par les présidents de Bosnie, de Croatie, et de Serbie le 14 décembre à Paris, le déploiement de l'IFOR est limité à un an.

AMERTUME DE L'ONU

Ce matin, l'ONU remettra le pouvoir à l'OTAN lors d'une cérémonie à l'aéroport de Sarajevo en présence de l'état-major de l'OTAN au grand complet.

«Vous n'aurez désormais plus à écouter nos excuses pour l'inaction de l'ONU», a déclaré à la presse le porte-parole de l'ONU, Alexander Ivanko. «Nous laissons la place aux forces de paix. C'est à l'OTAN de mettre en œuvre ce qui a été acquis par la FORPRONU», a-t-il ajouté. «Vous allez maintenant assister au chapitre final de cette guerre tragique», a conclu M. Ivanko.

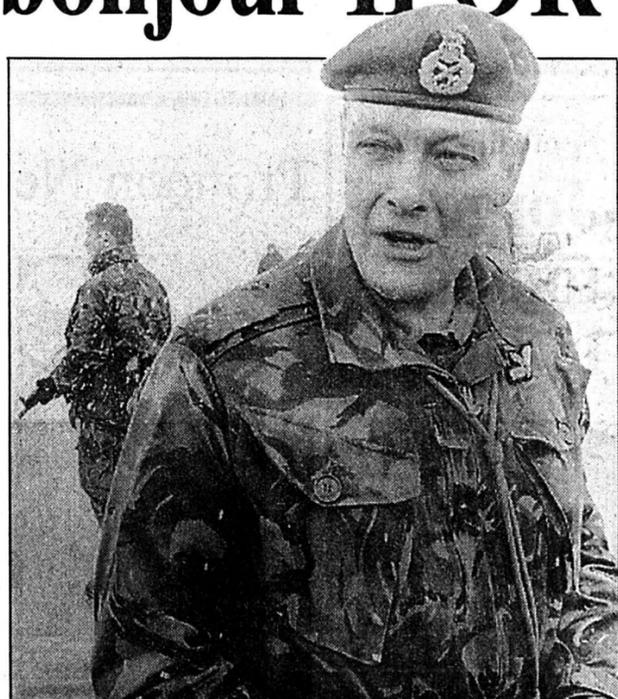
Le coprésident de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, Thorvald Stoltenberg, a accusé hier à Genève les États-Unis d'avoir été responsables de la prolongation du conflit dans l'ex-Yougoslavie. Les États-Unis n'auraient pas soutenu le plan de paix signé en mai 1993. Les hostilités en ex-Yougoslavie auraient pu s'achever à ce mo-

ment et des milliers de vies auraient été épargnées, si Washington avait montré plus de détermination, a-t-il déclaré.

A Tuzla, dans le nord-est de la Bosnie, les premiers soldats d'unités de combat américaines ont commencé hier à patrouiller autour de leur quartier général. Lundi, 388 soldats américains sont arrivés sur la base, après plusieurs jours de retard dû au brouillard. Il s'agissait des premières troupes de combat américaines participant à l'IFOR. Washington fournira au total 20.000 hommes.

«Aujourd'hui, nous travaillons avec les gardes de l'ONU, nous échangeons des informations, nous faisons des patrouilles communes. Nous sommes prêts à prendre la relève», a indiqué un lieutenant-colonel. Les principales préoccupations des Américains en matière de sécurité sont le chantage sur la base et les «menaces extrémistes», en particulier celles des moudjahidine. Sarajevo s'est engagé à ce que ces volontaires islamiques quittent le pays.

Les soldats britanniques participant à l'IFOR attendaient pour leur part l'autorisation des



représentants de l'armée serbe bosniaque pour franchir la «ligne de confrontation». Ils doivent se déployer au sud de Banja Luka (nord-ouest), principale ville de Bosnie sous contrôle serbe. Les premiers éléments de ce contingent seront déployés dès aujourd'hui dans le secteur de Krupa, à 25 km au sud de Banja Luka. (ats, afp, reuter)

20.12.1582 - Le calendrier grégorien est introduit en France.

20.12.1803 - Les États-Unis achètent la Louisiane à la France pour 80 millions de francs.

20.12.1830 - Séparation de la Belgique et des Pays-Bas acceptée par les grandes puissances.

20.12.1860 - Sécession de la Caroline du Sud.

BRÈVES

Algérie

Voiture piégée

Une voiture piégée a explosé hier matin à 6 h près de la Cité des cadets (Maison des jeunes) de Tizi-Ouzou, la capitale de la Kabylie, à 100 km à l'est d'Alger. L'explosion a fait deux morts - les occupants de la voiture - et 40 blessés dont 38 légers, selon les services hospitaliers de Tizi-Ouzou, ainsi que de très importants dégâts. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Bill Clinton

Troisième veto

Pour la troisième fois en deux jours, le président Bill Clinton a opposé son veto hier à un projet de budget. Le texte rejeté contenait les crédits du département d'État et les budgets des Départements de la justice et du commerce.

France: accord de Schengen

Nouveau report

Le gouvernement français va maintenir pendant encore plusieurs mois les contrôles d'identité à ses frontières. Paris invoque les menaces terroristes et des insuffisances dans la lutte contre les stupéfiants, a déclaré le ministre chargé des Affaires européennes, Michel Barnier.

Mgr Jacques Gaillot

Rencontre avec le Pape

L'ancien évêque d'Evreux Monseigneur Jacques Gaillot, destitué par le Vatican début 1995, sera reçu en audience privée demain par le pape Jean Paul II, a rapporté hier l'agence de presse italienne ANSA. Il s'agira de la première rencontre entre le pape et Mgr Gaillot depuis la destitution de l'évêque français.

Belgique

Nouvelles grèves

La Belgique est frappée à son tour par des grèves dans les transports pour protester contre des projets de licenciements et de diminution de salaires: le trafic ferroviaire et aérien était perturbé hier et le conflit pourrait se durcir dans les jours qui viennent.

Corée du Sud

Démission du gouvernement

Tous les ministres sud-coréens ont remis hier leur démission au nouveau premier ministre, Lee Soo-Sung. Cela doit permettre au président Kim Young-Sam de procéder à un remaniement gouvernemental, rapporte l'agence Yonhap.

A deux jours du sommet social de Matignon Les Français au travail

A deux jours du sommet social de Matignon, le travail a repris à peu près partout en France. Après trois semaines de grève, les principaux acteurs de la crise sociale vont se retrouver face à face. Les syndicats ont toutefois maintenu hier la pression sur le gouvernement par quelques manifestations à Paris et en province.

Les derniers noyaux de résistance sont tombés hier chez les cheminots grévistes dans le sud de la France. La reprise du travail a été votée par tous les services de la SNCF, a annoncé la direction de la Société des chemins de fer français. Le trafic ferroviaire devrait revenir à la normale sur tout le réseau d'ici à Noël. Les pertes financières enregistrées par la SNCF en raison des grèves peuvent être estimées à environ 2,5 milliards de FF.

La reprise progressive se poursuivait également dans les services régionaux et en banlieue parisienne. Quatorze des quinze lignes du métro parisien fonctionnaient normalement. Cette embellie s'est traduite par un net désengorgement des axes routiers autour de la capitale. Pour la première fois depuis plus de trois semaines, moins d'une centaine de kilomètres de bouchons se sont formés en Ile-de-France.

Cette journée a toutefois été marquée par quelques actions à l'appel de la CGT (proche du Parti communiste). Mais le défilé à Bordeaux n'a pas connu le succès des sept précédentes journées de manifestation. Selon les observateurs, de 5000 à 10.000 personnes ont scandé des slogans contre le démantèlement de la sécurité sociale. A Paris, le cortège était prévu en l'absence du secrétaire général de la CGT, Louis Viannet.

A deux jours du sommet social qui doit réunir syndicats, gouvernement et patronat, la CGT entendait «maintenir la pression» et «peser» sur ce sommet. Le premier ministre, Alain Juppé, a proposé pour cette rencontre, à l'hôtel Matignon, «deux grands chantiers»: la réforme de la Sécurité sociale et la relance de la politique de l'emploi.

M. Juppé plaide désormais pour le dialogue social et veut déplacer le débat sur le problème de l'emploi dans un pays très touché par le chômage (près de 12% de la population active). Ses interlocuteurs, les dirigeants syndicaux - Louis Viannet (CGT), Nicole Notat (CFDT) et Marc Blondel (FO) - et le représentant du patronat, Jean Gandois (CNPF) viendront eux avec des demandes diamétralement opposées. (ats, afp, reuter)

Tchéchénie: combats à Goudermès

L'armée russe lance son offensive

L'armée russe a lancé hier une offensive contre Goudermès, deuxième ville de Tchétchénie, rapporte l'agence Interfax. Cette localité, située à une trentaine de kilomètres à l'est de Grozny, était tombée il y a six jours aux mains des séparatistes.

Citant un porte-parole militaire russe, l'agence précise que les troupes fédérales ont concentré leur action sur le secteur de la gare ferroviaire et

près du QG militaire local. L'endroit est encerclé par quelque 600 rebelles.

Les combats ont éclaté à Goudermès jeudi dernier, premier jour des opérations de vote pour les élections législatives russes et l'élection présidentielle tchéchène. L'agence Itar-Tass avait annoncé auparavant que l'armée russe avait décidé de reporter son assaut de quelques heures afin de permettre aux civils d'évacuer la ville. (ats, reuter)

Nouvel échiquier politique en Russie Pas encore de remaniement

Un nouvel échiquier politique se met en place en Russie, nettement dominé par l'opposition communiste. Mais aucun remaniement ministériel n'a encore été annoncé. La victoire communiste a été accueillie avec sérénité dans les capitales occidentales mais avec appréhension en Europe centrale et orientale.

La victoire communiste aux législatives a pris de l'ampleur au fur et à mesure des dépouillements. Pour les 225 sièges pourvus au scrutin proportionnel de liste, seuls quatre des 43 partis en lice ont pour l'instant passé la barre des 5% des suffrages qui doit être franchie pour siéger à la Douma, selon un responsable de la commission électorale centrale.

Ceci devrait permettre au Parti communiste, qui remporte 22,3% des voix après dépouillement de 66% des bulletins, d'obtenir un nombre d'élus deux fois plus important que ce que lui permet initialement son score. Soit une centaine des 225 sièges de la proportionnelle. En effet, si ces quatre listes restent seules au-dessus de ces 5%, elles se verront redistribuer les voix accordées aux autres partis au prorata du score obtenu.

Les communistes ont en outre réalisé une bonne performance au scrutin majoritaire de circonscription (225 sièges également). Ils ont déjà remporté 45 circonscriptions sur 179 résultats connus. Ils voient enfin leur influence grandir avec l'appui du parti agraire qui a déjà gagné 15 sièges au scrutin majoritaire.

En deuxième place du scrutin de liste se trouvait le Parti libéral démocrate de Russie (PLDR, extrême-droite) avec 10,9% des suffrages. Le parti de Vladimir Jirinovski présentait en revanche peu de candidats dans les circonscriptions régionales, et devrait compter très peu de députés élus au scrutin majoritaire.

Le parti du premier ministre Viktor Tchernomyrdine Notre Maison est la Russie n'est toujours qu'à la troisième place, avec 9,6% des voix, suivi par le parti réformateur d'opposition Iabloko avec 7,6%. Le parti centriste Femmes de Russie a remporté 4,7% des voix, suivi par Russie du Travail-Communistes de l'URSS (extrême-gauche) avec 4,5% puis le parti réformateur Choix démocratique de Russie du libéral Egor Gaïdar avec 4,4%.

Le président russe Boris Eltsine et le premier ministre ont discuté hier de la victoire communiste. Victor Tchernomyrdine a exclu un bouleversement ministériel. Mais il a laissé entendre qu'un remaniement partiel pourrait avoir lieu.

Cible favorite de l'opposition, le ministre des Affaires étrangères Andreï Kozyrev a déclaré qu'il désirait s'entretenir avec Boris Eltsine. Réélu dans sa circonscription de Mourmansk, Andreï Kozyrev ne peut plus, selon la Constitution, siéger au gouvernement s'il choisit de remplir son mandat de député.

Le résultat du scrutin de dimanche a été accueilli officiellement avec sérénité dans les capitales occidentales. Tant à Washington qu'à Bonn ou à Paris, l'accent est avant tout mis sur la tenue démocratique de ces élections. Le DFAE a pris acte du résultat «sans état d'âme».

Les réactions sont nettement moins optimistes en Europe centrale et orientale. La presse roumaine a clairement mis en lumière le danger: «La Russie va tenter de maintenir la Roumanie dans sa sphère d'influence et va s'opposer à son intégration dans l'OTAN», selon «Libertatea». (ats, afp, reuter)

Israël: l'assassin de M. Rabin comparait Suspension du procès

Le procès de l'assassin du premier ministre israélien Yitzhak Rabin a été suspendu hier sur requête des avocats de l'inculpé. Le procès doit reprendre le 23 janvier. Il s'était ouvert dans la matinée devant le Tribunal de Tel-Aviv.

Le juge président la Cour qui devait juger Yigal Amir a déclaré justifiée la requête des avocats de l'inculpé. Ces derniers avaient demandé une suspension de séance de quelques semaines pour préparer la défense de leur client.

L'acte d'accusation a été lu et le président du tribunal en a remis copie à l'accusé. Le juge ne lui a pas demandé s'il plaiderait coupable ou non, laissant à la défense la possibilité de choisir ultérieurement. Les avocats de M. Amir ont

protesté contre la diffusion par la seconde chaîne de télévision israélienne, prévue hier soir, d'une cassette vidéo tournée par un amateur. Celle-ci montre le meurtre perpétré le 4 novembre. Le quotidien israélien le plus largement distribué a publié hier des photographies extraites de l'enregistrement.

Yigal Amir est inculpé de meurtre avec préméditation et risque la prison à perpétuité. Il est apparu souriant et détendu au procès. Des dizaines de policiers et d'agents en civil ont été déployés aux alentours du tribunal et dans les couloirs pour assurer la sécurité. Quatre-vingts sièges étaient réservés à la presse. Plus de 200 journalistes ont néanmoins voulu pénétrer dans la salle d'audience. (ats, afp, reuter)

Zaire

Accident d'avion

Un avion affrété pour un vol spécial entre le Zaire et l'Angola s'est écrasé dans une région isolée de l'Angola, faisant 139 morts sur les 144 personnes qui se trouvaient à bord.

L'accident remonte à lundi soir mais il n'a été annoncé que 24 heures plus tard. Selon des responsables du ministère zairois des Transports, la plupart des passagers étaient angolais.

L'avion était un Electra de la compagnie Trans Service Airlift, l'une des nombreuses compagnies charter opérant au Zaire. (ap)

La plus grande surface commerciale de la ville!

La Vieille Ville



GRAND CONCOURS

doté de Fr. 5000.- en bons d'achat

2e nocturne

Demain, jeudi 21 décembre 1995

Les commerçants ayant un petit sapin illuminé à l'entrée de leur magasin vous offrent la soupe aux pois et le thé à la cannelle au passage du Centre



Tirage: 18 janvier 1996
Les gagnants seront personnellement avisés



Tyfelle
coiffure
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55
132-779996



La meilleure réponse à vos souhaits de gourmandises



LA CHAUX-DE-FONDS

Place du Marché



132-780196



savoir faire plaisir...

Lampe Berger

132-780003

Demain soir nocturne

La Vieille Ville



Mirabeau
CONFISERIE TEA-ROOM
Neuve 7, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 79 50

Pour vos entrées Apéritifs

Royal salé
Tranches de pâté
Aspics
Feuilletés

Pour vos desserts de fêtes

Vacherin glacé, 11 arômes
Ananas givré
Mandarine givrée
Bûches, divers arômes
Petits fours glacés



Se recommande: famille
H. Rothenbühler
132-779843

De la plus petite à la plus grande taille

Pensez à nos bons-cadeaux

Votre magasin spécialisé

Cartes de crédit acceptées
Ouvert durant les nocturnes

Un cadeau chic et confortable
Robe de chambre, peignoir, tenue d'intérieur, chemise de nuit, pyjama, body, combinaison et lingerie fine



Passage Léopold-Robert 4, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 42 50

132-779841

INTERSPORT CALAME

La Chaux-de-Fonds

Rue Neuve 3

Téléphone 039/28 24 40

Vous ne savez pas quoi offrir?

Alors:

1 BON CADEAU

132-780436

GRUNDER
boucherie-charcuterie

Neuve 2 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 35 40 - Fax 039/28 33 57



Pour les fêtes

Beau choix de fumés
Fondues: bourguignonne, chinoise, charolaise
Poulets, lapins et agneaux frais du pays
Bœuf premier choix
Rognonnade
Terrines
Pâté en croûte

Nous souhaitons à notre fidèle clientèle et amis une bonne et heureuse année.

132-780432

"LA BOUTIQUE DU BON PAIN"

Boulangerie Fam. J-P **Pâtisserie Bovay**

Rue de la Balance 5 039 / 28 32 52
La Chaux-de-Fonds

vous propose pour les fêtes:

Vacherins glacés - Bûches de Noël -

Biscômes aux noisettes - Petits fours et biscuits de Noël

au beurre - Stöllen - Pains party - Plateaux de fromages

avec différentes boules de pain autour

En exclusivité:

le croissant du berger et pain au levain (les jours de marché)

132-780244

H BOUCHERIES CHEVALINES SCHNEIDER
Froment-Haberthuer succ.
Succursales:
Place du Marché 8 ☎ 039/28 35 04
Jumbo ☎ 039/26 77 00

Les 22 et 23 décembre 1995

à l'achat d'un kilo de fondue bourguignonne ou de fondue chinoise, nous vous offrons une mousse de foie de volaille maison

132-780419

L'ACCROCHE COEUR

boutique cadeaux & décoration florale

ANNEMARIE GUYOT

3, passage du Centre Tél. 039/28 98 62
2300 La Chaux-de-Fonds

132-779889

marcel



formes nouvelles s.a.

rue neuve 1 la chaux-de-fonds
tél. 039/28 25 51

le meublier de l'habitat d'aujourd'hui... et demain

132-780004

Vos achats de Noël...

Budget de la Confédération: MINAST & Cie peuvent démarrer

Crédits de recherche sauvés

Le Conseil des Etats a maintenu, hier, sa décision de ne pas entrer en matière sur l'arrêté urgent destiné à couper 62 millions de francs dans les programmes prioritaires de recherche. On maintient donc, au budget 1996 de la Confédération, les crédits tels qu'ils avaient été votés avant l'été. Au grand soulagement des instituts et entreprises concernés, qui craignaient de devoir abandonner certains projets et licencier des chercheurs.

Berne
François NUSSBAUM



Conseil des Etats

Les sénateurs ont décidé de ne pas entrer en matière sur l'arrêté urgent destiné à couper 62 millions de francs dans les programmes prioritaires de recherche.

(Keystone-Lehmann)

Le Conseil fédéral proposait, dans un arrêté urgent, de réduire de 62 millions le crédit alloué à sept programmes prioritaires de recherche pour la période 1996-99. Un crédit que les Chambres fédérales avaient porté, en juin, à 295 millions. Le but était de couper une première tranche de 14,6 millions dans le budget 96 de la Confédération.

TENTATIVE DE BLOCHER

Le Conseil des Etats a refusé d'entrer en matière sur cet arrêté, par 23 voix contre 9. Le National n'a pas suivi, votant la coupe de 62 millions par 88

contre 84. Hier, les Etats ont maintenu leur décision de non-entrée en matière (28 contre 10), ce qui a pour effet de condamner définitivement l'arrêté. On retrouve donc la somme initiale de 295 millions.

Dernière tentative au Natio-

nal: Christoph Blocher propose de couper quand même 14,6 millions, dans le cadre du budget 1996. «Ces crédits sont de l'argent jeté par la fenêtre», explique-t-il sommairement. Le nouveau chef des Finances fédérales, Kaspar Villiger, lui ré-

pond que c'est possible juridiquement, mais pratiquement un peu boiteux. La proposition Blocher échoue par 100 voix contre 62.

A Neuchâtel, c'est le soulagement. Un des sept programmes visés concerne les micro et nano-

systèmes (MINAST). Quatre instituts de recherche y sont associés: les deux Ecoles polytechniques fédérales, l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel (IMT) et le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM, Neuchâtel). En outre, sur les 100 entreprises (dont 9 étrangères) engagées dans ce programme, 14 se trouvent dans le canton de Neuchâtel.

«Sans le maintien des crédits, nous aurions dû licencier des chercheurs», estime Nicolas de Rooij, directeur de l'IMT, qui rappelle que ces crédits ne représentent déjà plus que la moitié (environ 70 millions pour MINAST) de ceux qui avaient été sollicités l'an dernier. Les entreprises, quant à elles, ont prévu d'injecter 140 millions.

BIOTECHNOLOGIE

Un autre chercheur doit se réjouir: le professeur Jean-Marc Neuhaus, du laboratoire de biochimie de l'Université de Neuchâtel. Dans le cadre du programme Biotechnologie, il mène depuis trois ans un projet sur la résistance de la vigne aux maladies virales et fongiques. Un projet qui commence à donner des résultats «très prometteurs» et qui doit être poursuivi. Sans nouveaux crédits, 1 million aurait été dépensé en pure perte et plusieurs scientifiques se seraient retrouvés au chômage en janvier. F.N.

BRÈVES

Fonds Marcos

Recours du CS et de la SBS

La SBS et le CS ont recouru contre la décision de la justice américaine concernant les fonds Marcos en Suisse. Un juge fédéral de Los Angeles avait ordonné le 8 décembre que ces deux banques remettent 500 millions de francs aux victimes de l'ex-dictateur philippin.

Incendie à Thoune

Fumeur imprudent

Un incendie s'est déclaré hier matin dans un centre de transit pour requérants d'asile à Thoune (BE). Les 46 personnes qui y logeaient ont pu se mettre en sécurité. Le sinistre est dû à l'imprudence d'un fumeur. Les dégâts se montent à plusieurs centaines de milliers de francs, a indiqué la police cantonale.

Ex-Yougoslavie: réfugiés

Pas de précipitation

Les 40.000 réfugiés de la guerre en ex-Yougoslavie séjournant en Suisse ne seront pas rapatriés de force et précipitamment. Leur retour aura lieu dans des conditions humaines. La politique du Conseil fédéral a reçu un large soutien hier au Conseil national.

Zurich

Antinazi honoré

Une cérémonie à la mémoire du journaliste et écrivain antinazi Peter Hirsch, alias Surava, a été célébrée hier soir à Zurich. Le maire de la ville Josef Estermann et la Société pour les minorités en Suisse ont honoré son combat permanent contre l'exclusion, qui lui a valu d'être lui-même exclu. Décédé le 22 novembre dernier, Peter Hirsch a été le symbole de la résistance intellectuelle contre la politique juive de la Suisse au cours de la Deuxième Guerre mondiale, a relevé M. Estermann lors d'une cérémonie qui a réuni 250 personnes à l'église Waserkirche. Ce citoyen «qui dérange» a lutté sans compromission contre l'injustice et la résignation. Né en 1912 sous le nom de Hans-Peter Hirsch, l'écrivain-journaliste a été l'un des critiques les plus engagés contre les nazis. Son nom a connoté juive lui a valu de sérieuses attaques antisémites. Pour se protéger, ce catholique a commencé à écrire sous pseudonyme dès 1937.

Le National approuve l'entrée dans une organisation

La Suisse dans la francophonie

La Suisse va enfin pouvoir faire partie de la seule organisation intergouvernementale de la francophonie: l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

Le Conseil national, à l'instar des Etats, en a décidé ainsi mardi par 122 voix sans opposition.

Cette participation coûtera quatre millions par an. La Suisse en sera moins isolée, qui pourra faire valoir librement ses points de vue, a souligné Flavio Cotti. Et la Genève internationale en sera mieux défendue. L'ACCT fait de la coopération multilatérale dans des domaines tels que

la langue, la culture, la communication, le soutien des Etats de droit, l'éducation et la formation.

Maître d'œuvre des sommets des chefs d'Etat ayant le français en commun, l'ACCT assure le secrétariat de toutes les instances de la francophonie. (ap)

Capital des banques régionales de développement

Crédit cadre approuvé au National

La Suisse participera avec un crédit cadre de 800 millions de francs aux augmentations de capital des trois banques régionales de développement, de la Société interaméricaine d'investissement et de l'Agence multilatérale de garantie des investisse-

ments. Le Conseil national a donné hier son aval par 120 voix contre 7. En mai, le Conseil des Etats avait déjà approuvé cette participation par 34 voix sans opposition. Sur le crédit cadre de 800 millions de francs d'une durée de quatre ans proposé par

le Conseil fédéral, seuls 45 millions de francs seront effectivement déboursés sur une période d'une dizaine d'années. Le reste constitue un capital de garantie, qui n'a jamais été sollicité jusqu'ici, a rappelé le conseiller fédéral Flavio Cotti. (ats)

Déréglementation en faveur de l'économie suisse

Initiative populaire lancée

Passer en revue toute la législation fédérale et la dégraisser en profondeur, mais dans le sens prôné par l'économie.

Ce but est celui des auteurs de l'initiative populaire fédérale «sur la déréglementation: plus

de liberté -moins de lois», présentée à la presse hier à Berne. La récolte des 100.000 signatures court depuis le 5 décembre, et les initiateurs ont jusqu'au 5 juin 1997 pour arriver à leurs fins. Le comité d'initiative est emmené par l'ancien conseiller

national radical zurichois Ernst Cincera. Il est soutenu notamment par l'Union suisse des arts et métiers (USAM) et ses sections cantonales, des associations proches du patronat et des représentants de l'aile droite des partis bourgeois. (ats)

TF: contribuables forcés à dévoiler leurs secrets

Victimes d'André Plumey deboutées

Les contribuables peuvent être contraints de révéler, sous peine de sanction pénale, leurs secrets au fisc. Le Tribunal fédéral (TF) nie qu'une telle obligation viole le principe selon lequel un accusé ne peut être forcé de témoigner contre lui-même. Dans

deux arrêtés publiés simultanément hier, le TF a donné raison aux autorités fiscales des cantons de Berne et du Valais. Toutes deux avaient décerné des amendes, en sus de rappels d'impôts, à des victimes du financier André Plumey. Dénoncés par

l'Administration fédérale des contributions, ces investisseurs malheureux avaient confié des capitaux non déclarés à André Plumey. Ce dernier purge actuellement une peine de sept ans de réclusion pour escroquerie par métier. (ats)

Personnel fédéral: +0,8%

Le personnel de la Confédération bénéficiera d'une compensation du renchérissement de 0,8% au 1er janvier 1996. Le Conseil fédéral estime que la réduction de la durée du travail intervenue au 1er juin dernier compense elle aussi 0,8%. Ainsi, le personnel fédéral doit sacrifier

0,4% du renchérissement annuel de 2%. Cette compensation satisfait l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques. Elle regrette en revanche que la garantie minimale n'ait pas été relevée au-delà de la 4e classe de traitement. (ats)

Manufacture Jaeger-LeCoultre

Mieux qu'un catalogue

Quoi de plus ennuyeux qu'un catalogue de montres? Une suite sans fin de garde-temps de toutes formes munis de leur référence, d'un numéro et d'une description laconique, voilà qui n'intéresse que les vendeurs et peu ou prou les acheteurs.

En transformant son catalogue en un véritable livre, luxueusement relié, la manufacture Jaeger-LeCoultre signe un coup de maître. Bien sûr, boîtes et mouvements se succèdent tout au long des pages, mais les

prises de vue sont assez bien travaillées pour échapper à la monotonie de ce genre d'ouvrage. Mieux, la manufacture présente le portrait des artisans qui assurent la perfection des pièces issues des ateliers. Hommes et femmes (mais de femmes il n'y en a que deux!) sont portraituretés à leur place de travail. La légende des photos raconte leur ouvrage et, en même temps, décrit la minutie avec laquelle Jaeger-LeCoultre porte l'art horloger au niveau qui fait la réputation de la marque. (Bd)

PARTI PRIS

C'est la faute à Rousseau

Tous les affolés du crampon n'ont probablement pas lu Rousseau. C'est une lacune. La Cour de justice européenne y a mis bon ordre vendredi dernier. A la suite de Rousseau et des lois communautaires, elle a décidé que les footballeurs professionnels européens seront dorénavant «forcés d'être libres».

Les juges de Luxembourg ont notamment estimé que certaines primes de transfert attachées aux joueurs étaient illégales parce qu'elles contenaient à la libre circulation des personnes. En clair, les rois du ballon ont soudain cessé d'être une marchandise qu'on achète, un bien qu'on aliène ou un placement mercantile. Bref! Il n'y a plus d'esclaves européens sur les stades; qu'on se le dise!

On se le dit partout... sauf en Suisse. Les Helvètes n'étant parties ni à l'Union européenne, ni à l'EEE, la législation communautaire ne s'applique pas chez nous. Il n'y aura donc plus qu'un tout petit nombre d'esclaves dans les seize mètres allemands, français ou italiens et ils seront notamment suisses.

Par bonheur, la «planète foot» pratique une langue universelle. Que ce soit dans le langage de Voltaire, de Shakespeare, de Goethe, de Dante ou de Christoph Blocher, on appelle toujours ça un autogol. Benoit COUCHEPIN



Avantages à tous nos rayons



Jeudi 21 décembre, nocturne «toute la journée» de 9 à 22 heures.

Le verre de champagne vous sera gracieusement offert dès 18 heures!

Au Petit Louvre, c'est déjà Noël!

Place de l'Hôtel-de-Ville et Jumbo

132-780291



PHARMACIE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Nathalie Nussbaumer, pharm.
Avenue Léopold-Robert 7
Tél. 039/23 06 87
2300 La Chaux-de-Fonds

POUR LES FÊTES:
de 10 à 20% de rabais
sur la parfumerie, les coffrets

132-780204

Ouvert pendant les nocturnes

Toulefer s.a.

Quincaillerie - Outillages
Arts ménagers
Pl. de l'Hôtel-de-Ville, ☎ 039/28 62 55
vous invite à la
SPÉCIALE NOCTURNE
pour vous présenter
ses articles de qualité.
A cette occasion,
demandez votre cadeau!

Nous souhaitons
à notre fidèle
clientèle et amis
de joyeuses
fêtes et
une heureuse
année nouvelle.



132-780198



Rue du Stand 8
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 28 15

Nos suggestions pour vos repas de fêtes

- Fondue chinoise
- Fondue bourguignonne
- Charbonnade
- Viande séchée maison
- Pâtés en croûte maison

132-780188

RAIFFEISEN

La crédibilité bancaire

Place de l'Hôtel-de-Ville 5
Case postale 2343
2300 La Chaux-de-Fonds 2
Tél. 039/28 19 20
Fax 039/28 03 73
132-780199



NOËL...

L'occasion de faire plaisir et,
grâce à nos arrangements, le
moyen idéal et naturel de sou-
haiter de
JOYEUSES FÊTES
de fin
d'année à
tout le monde
132-780454



La Vieille Ville

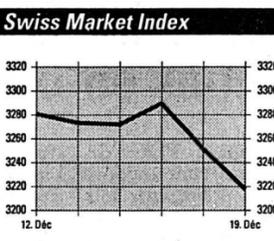


LA MAISON DU FROMAGE
PASSAGE DU CENTRE 4
TEL. 039/28 39 86

Les 20, 21 et 22 décembre
grande dégustation
de fromages
Nous vous souhaitons
de bonnes fêtes de fin d'année
132-780187

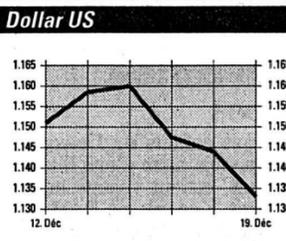
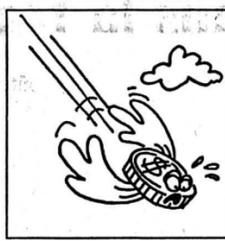
Un joli cadeau de Noël

Nos parures de lit
Schlossberg, Bonjour,
Bassetti, etc.
Votre spécialiste en literie
Frédry Bourquin
TAPISSIER-DÉCORATEUR
Pl. du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32
Ouvert durant les nocturnes
132-779999



Indices

	18/12	19/12
SPI	2095.31	2074.92
SMI	3251.60	3217.70
Dow Jones	5075.21	5073.77
DAX	2266.19	2235.62
CAC 40	1820.47	1810.21
Nikkei	19311.10	19140.50



Billets

	Achat	Vente
USA	1.11	1.2
Angleterre	1.71	1.83
Allemagne	79	81.5
France	22.7	24
Belgique	3.8	4
Hollande	70.25	73.25
Italie	0.0695	0.0745
Autriche	11.15	11.65
Portugal	0.73	0.81
Espagne	0.89	0.99
Canada	0.8	0.88
Japon	1.08	1.18

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.25	1.25	1.25
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75

Taux Lombard

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.81	1.68	1.68
DEM/DM	5.62	5.50	5.40
GBP/E	3.71	3.62	3.50
NLG/HLG	6.31	6.27	6.12
JPY/YEN	3.37	3.37	3.37
CAD/CS	0.18	0.18	0.40
XEU/ECU	5.74	5.74	5.81
XEU/ECU	5.12	5.00	4.93

Bourse suisse

	18/12	19/12
Adia p	194	192
Agie n	80	78
Alusuisse p	921	905
Alusuisse n	924	910
Amgold C.S.	94	93.5
Ares Serono	810	800
Ascom p	1195	1185
Attisolz n	675	665t
Banque Coop	880	870t
Baloise n	2500	2420
Baer Holding p	1335	1320
BB Biotech	2580	2520
BBC p	1321	1303
Bernoise Ass. n	1260	1250
BK Vision p	1530	1505
Bobst p	1820	1780
Buehrle p	96	93.5
Bucher Holding p	700a	700
CFN	510d	515t
Ciba-Geigy n	1001	982
Ciba-Geigy p	998	979
Clariant n	372	363
Cortatillod p	355a	345
CS Holding n	116.5t	114.75
Electrowatt p	408	404
Elco Loser n	460	455
EMS Chemie p	5260	5140
Fischer p	1520	1500
Fischer n	300	300
Forbo n	455	457
Fotolabo p	430	432
Galenica n	355	360
Hero p	554	555
Hero n	135a	137
Hiiti bp	910	895
Holderbank p	866	850
Immuo	724	710
Interdiscount p	76t	72
Jelmoli p	525t	520
Kaba Hold. n	580t	580
Kuoni n	1810	1810t
Landis & Gyr n	941	939
Lindt Sprüngli p	19000d	19200
Logitech n	120	120
Mercure n	239	238t
Michelin	470a	485
Motor Col.	1990	1980
Mövenpick p	425t	430
Nestlé n	1279	1267
Pargesa Holding	1360d	1350d
Pharmavision p	5930	5840
Phonak	1160	1140
Pirelli p	117	116
Publicitas bp	1030	995d
Publicitas n	1120	1090d
Rentch Walter	184	182
Réassurance n	1318	1305
Richemont	1760	1750
Rieter n	344	338

Londres (ESTG)

	18/12	19/12
Amgold	52.9375	-
Anglo AM	40.75	40.3125
B.A.T.	5.475	5.45
British Petrol.	5.27	5.19
British Telecom.	3.41	3.4
BTR	3.17	3.165
Cable & Wir.	4.45	4.46
Cadbury	5.45	5.345
De Beers P	19.9375	19.5625
Glaxo	8.83	8.755
Grand Metrop.	4.49	4.38
Hanson	1.8575	1.848
ICI	7.3255	7.3

Frankfurt (DM)

	18/12	19/12
AEG	146	144.5
Allianz N	2855	2792
BASF	319.3	315.8
Bay. Vereinsbk.	42.8	42.8
Bay	378.7	373.8
BMW	750.5	741
Commerzbank	339	334.5
Daimler Benz	724	716.6
Degussa	473.8	467
Deutsche Bank	68.45	67.97
Dresdner Bank	38.35	37.85
Hochst	376.3	371.5
MAN	399	394
Mannesmann	462.7	456.5
Siemens	775.5	769
VEBA I	60.25	59.8
VW	474.25	468.3

Paris (FF)

	18/12	19/12
AGF	164.7	159.9
Alcatel	404.8	401.2
BSN	768	766
CCF	87.7	83
Euro Disneyland	12.5	12.35
Eurotunnel	6.7	6.65
Gener.des Eaux	486	477.5
L'Oréal	1273	1254
Lafarge	298	294.5
Total	308.4	309.7

Tokyo (Yen)

	18/12	19/12
Canon	1820	1820
Daiwa Sec.	1440	1440
Fuji Bank	2290	2300
Hitachi	990	968
Honda	1980	1980
Mitsubishi el	1060	1030
Mitsubishi Heavy	825	813
Mitsubishi Bank	2380	2370
Mitsui Co	873	868
NEC	1220	1200
Nippon Oil	584	582
Nissan Motor	735	735
Nomura sec	2150	2120

Fonds de placements

	18/12	19/12
Atlantic Richfield	108.75	109.75
ATT	65.875	65.875
Avon	76.25	76
Baxter	41	41.875
Black & Decker	34.25	33.75
Boeing	72.875	75.125
Bristol-Myers	85.125	84.375
Can Pacific	17.375	17.125
Caterpillar	57.75	58.875
Chase Manh.	58.75	59.5
Chevron Corp.	50.625	50.625
Citicorp	65	66.25
Coca-Cola	77.75	76.25
Colgate	73.125	73.125
Compaq Comput	45.625	47.75
Data General	12.5	12.375
Digital	57.5	60.25
Dow Chemical	69.375	69.625
Dupont	68.5	67.875
Eastman Kodak	66.625	66.125
Exxon	80.75	81.125
Fluor	65.125	65.125
Ford	28.25	28.375
Gen. Motors	50.5	50
General Electric	72.75	71.5
Gillette	52.75	52
Goodyear	44.25	44.75
Hewl.-Packard	77.25	81
Homestake	16	15.875
Honeywell	45	45.125
IBM	89	90.5
Intern. Paper	36.125	36.25
ITT	118.75	118
Johns. & Johns.	89.375	86.75
Kellogg	78.25	78
Lilly Eli	105.75	103.625
Merck	64.875	63
Merrill Lynch	50.125	50.875
MMM	67.75	66.875
Mobil Corp.	108.25	108.75
Pacific Gas & El.	56.875	56.375
Pepsico	91.375	89
Procter & Gamb.	83.875	84.25
Ralston Purina	64.5	64.625
Saralee	33.125	32.625
Schlumberger	67.875	68.25
Scott Paper	-	-
Sears Roebuck	38.875	39.25
Texaco	76.375	77
Texas Instr.	46.625	47.875
Time Warner	36.875	37.25
UAL	197.625	196.625
Unisys	5.875	5.875
Walt Disney	59.375	59.625
WMX	28.875	28.625
Westinghouse	15.75	16.25
Woolworthhouse	13.75	13.625
Xerox	135.875	136.25
Zenith	7.125	7

CS-Actualité

L'or, un cadeau unique pour tous les grands moments de la vie.

Pour manifester votre attachement, célébrer un anniversaire, etc. offrez de l'or, du platine ou de l'argent. Lingots ou pièces de monnaies, adressez-vous à nos spécialistes.

CREDIT SUISSE CS

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 07 23

Métaux précieux

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	387.75	388.25
Lingot	14250	14500
Vreneli 20.-Napoléon	82	92
Souver new	79	89
Souver old	90.69	94.23
Kruger Rand	90.25	93.8
ARGENT		
\$ Once	5.16	5.18
ECU/kg	184	199
PLATINE		
Kilo	15045	15295
Convention Or		
Plage or		14600
Achat		14250
Base argent		230

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Ex-président du HC Lugano: enlevé, il est libéré au Liechtenstein

Mésaventure d'un milliardaire

Enlevé par des inconnus lundi vers midi à Lugano, le milliardaire tessinois Geo Mantegazza, 67 ans, a été libéré hier soir au Liechtenstein. Il s'est présenté en début de soirée dans les locaux d'une entreprise de Nendeln, à une dizaine de kilomètres au nord de Vaduz, a indiqué Hans Brunhart, chef de l'état-major de la police de la principauté.

C'est la police tessinoise, qui a annoncé hier peu avant 21 heures la libération de Geo Mantegazza, indiquant que son état de santé était «satisfaisant», sans fournir de détail sur les circonstances de sa libération.

Dans le courant de la soirée, AP a eu la confirmation que Geo Mantegazza avait été libéré au Liechtenstein, précisément à Nendeln, à une dizaine de kilomètres au nord de Vaduz, non loin de la frontière autrichienne. La chef de l'état-major de la police du Liechtenstein a indiqué que Geo Mantegazza s'était présenté dans les locaux d'une entreprise et qu'il avait bel et bien été enlevé. «Il était sous le choc, mais pas blessé», a expliqué Hans Brunhart.

FORTUNÉS

Ingénieur de formation, il est très connu au Tessin, notamment pour avoir présidé et conduit au succès le Hockey Club Lugano.

Selon le magazine économi-

que «Bilanz», les frères Mantegazza sont les plus riches du Tessin. Leur fortune est estimée entre deux et trois milliards de francs. Elle est constituée du groupe Globus Gateway Tours SA, dont le siège est à Montagnola (TI). C'est Sergio Mantegazza, frère de Geo, qui dirige, à Londres, ce groupe d'envergure mondiale. Geo Mantegazza s'occupe du patrimoine immobilier.

Geo Mantegazza est également très connu au Tessin pour avoir présidé le HC Lugano de 1979 à 1991, période pendant laquelle le club a acquis quatre titres de champion suisse.

Geo Mantegazza vit au Tessin avec sa deuxième femme. Il a un enfant de quatre ans.

Les activités touristiques de la

famille Mantegazza ont eu des débuts modestes: à la fin de la de la Deuxième Guerre, le père, Antonio, a commencé par louer des pédalos sur le lac de Lugano. Il a ensuite acheté des bateaux, puis des bus pour promener les touristes. Son entreprise connut un énorme succès, surtout auprès de la clientèle britannique.

Dans les années 50, Antonio Mantegazza a fondé, avec Werner Albek, la société Globus Gateway Tours SA, à Montagnola (TI). Les fils des deux fondateurs, Sergio Mantegazza et Mario Albek, siègent aujourd'hui au conseil d'administration de l'entreprise qui, selon «Bilanz», réalise un chiffre d'affaires annuel de 3,3 milliards de francs. (ap)



Geo Mantegazza

Il s'est présenté dans les locaux d'une entreprise en confirmant qu'il avait bel et bien été enlevé. (Keystone)

20 décembre 1815 - Aide de camp de Bonaparte, le comte de La Valette n'avait plus que quelques heures à vivre à la prison de la Conciergerie. Son épouse pénétra dans le cachot avec un large chapeau. Se dépouillant de ses habits, elle en revêtit son mari qui put quitter la prison sans alerter les gardiens. Il put fuir en Belgique. Quant à Mme de La Valette, retenue, elle devint folle à l'idée d'avoir peut-être perdu le comte.

BRÈVES

Une poésie de Brecht
Édition originale
retrouvée

L'édition originale d'un poème de Bertold Brecht a été retrouvée à la bibliothèque de Leipzig, dans l'est de l'Allemagne, a annoncé hier à Bonn le spécialiste de littérature allemande et éditeur Reinhard Nenze. Le texte qu'on croyait perdu avait été publié en 1921 dans une brochure dadaïste. L'opuscule avait été retiré de la circulation et détruit peu après sa publication. Le poème «Apfelböck ou les lys dans le champ» n'était connu jusqu'ici que sous une forme modifiée et tardive incorporée dans un recueil paru en 1927.

Cinéma

Simone Genevoix
est décédée

L'actrice française Simone Genevoix est décédée samedi à l'âge de 83 ans dans sa résidence d'Ascona (TI). Elle avait joué dans le «Napoléon» d'Abel Gance avant de se retirer au début du cinéma parlant. Née en 1912, Mme Genevoix a commencé sa carrière cinématographique alors qu'elle avait cinq ans.

Etats-Unis: une première pour des triplés Nés à 22 jours d'intervalle

Une Américaine de 24 ans a donné naissance à un petit garçon le 23 novembre et à deux petites filles vendredi, 22 jours après leur frère, a-t-on appris lundi de source médicale. Cette naissance en deux temps, obtenue grâce à un médicament, est une première, a affirmé lundi le médecin qui a suivi la jeune femme.

«Dans onze cas semblables antérieurs, où un des triplés a été mis au monde et les deux autres naissances ont été retardées, l'un des trois enfants est décédé, en général le premier né», a précisé le médecin. Anne Graham est obstétricienne au Good Samaritan Medical Center de West Palm Beach (Floride).

VIVANTS

Les trois enfants de Delvonda Boldin, déjà mère d'une fille de huit ans, étaient vivants lundi. Le petit Kenard, né à 23 semaines et demie de grossesse, pesait alors 610 grammes et a gagné depuis 20 grammes. Placé en unité de soins intensifs, son état est «critique» mais «stationnaire», comme celui de ses sœurs. «Il respire de lui-même», a précisé le docteur Setty Viralam, qui le suit.

Après la naissance du petit garçon, Delvonda Boldin a reçu un traitement pour arrêter les contractions, afin de lui permettre de mener sa grossesse à son terme normal en mars. En raison de complications, elle a dû subir une césarienne et a donné naissance vendredi aux deux fil-

lettes à trois minutes de distance. La première, Bernita, pesait 814 grammes, sa sœur Berneta 870. Les triplés ne sont pas prêts de quitter l'hôpital. Il leur faudra attendre dans le meilleur des cas le mois de mars, date qui aurait dû être celle de leur naissance. (ats, afp)



Floride

Delvonda Boldin tient la main de sa fille Bernita qui est née 22 jours après son frère. Elle pesait 814 grammes. (Keystone-AP)

Décès de l'ingénieur Konrad Zuse Le père de l'ordinateur

L'ingénieur allemand Konrad Zuse, qui mit au point en 1941, sous le troisième Reich, le premier ordinateur totalement automatique et programmable, le Z3, est mort lundi d'une crise cardiaque à l'âge de 85 ans, a annoncé mardi son fils aîné, Horst.

Le Z3, financé par l'Institut de recherches sur l'aviation du troisième Reich, fut détruit lors d'un bombardement par les Alliés. Zuse ne reçut jamais un bre-

vet attestant de la paternité de son invention. C'est un chercheur américain de l'Université d'Harvard, Howard Aiken, qui en fut crédité. Mais Aiken reconnut en 1952 que ses recherches s'inspiraient des travaux de Konrad Zuse.

Les ordinateurs construits par Zuse fonctionnaient avec des cartes perforées et étaient dotés d'une mémoire d'environ 1000 mots, pour les derniers prototypes. (ap)

France: M. Bouygues en garde à vue Soupçons en béton?

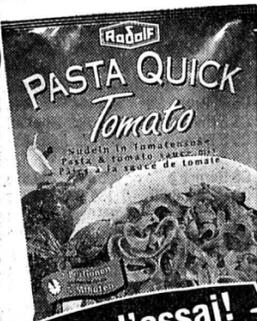
Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues, était toujours entendu par la police, hier soir dans le cadre du volet suisse de l'affaire Botton. Une perquisition a également été menée tout au long de l'après-midi à «Challenger», le siège social de Bouygues à Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette affaire s'ajoute aux ennuis judiciaires que traverse le groupe Bouygues depuis plusieurs semaines, lesquels se sont

traduits par la mise en examen, l'incarcération ou la garde à vue de certains de ses responsables. Le mois dernier, Patrick Le Lay, PDG de TFI et l'un des principaux dirigeants de Bouygues, avait été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête sur une commission de 10 millions de FF versée en 1990 par la chaîne au PDG de la Française des jeux de l'époque Gérard Colé. (ap)

A moitié prix!

100'000 paquets
Pasta Quick Tomato
170 g

Nouveau
et en exclusivité
chez DENNER!



COMPARAISON DE PRIX

Jour-test: le 6.12.95 à Zurich

DENNER Pasta Quick Tomato	170 g	2.40
MIGROS Pasta Pronta Nonna	160 g	2.80
COOP Knorr Pasta Snack Tomato	80 g	1.95

prix calculé pour 100 g

DENNER	1.41
MIGROS	1.75
COOP	2.43

Prix d'essai!

120
au lieu de 2.40

Max. 5 paquets par client

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Me-51/20.12.1995

Prix bas permanents!

Jus de fruits
Skipper
oranges sanguines
oranges blondes
grafefruit pink
7.5 dl

2.70
permanents



Bière Löwenbräu
de Munich, sans alcool
6 x 33 cl



4.30
permanents

Filets de truites
fumés
125 g



3.35
permanents

Gabi Snack's Exquisit
mélange de biscuits salés
125 g

2.25
permanents



Saumon fumé du Canada
coupé
200 g

6.90
permanents



Baisse de prix!

Café Eduscho
Gala No 1
en grains
500 g

Baisse de prix
au lieu de 7.45

6.95
permanents



Café Eduscho
Espresso
en grains
500 g

Baisse de prix
au lieu de 6.45

5.95
permanents



Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

memento



1996, année du centenaire du TCS
Notre journal
«Circuits» paraîtra
neuf fois.

Prochain numéro:
14 février 1996

*Joyeux Noël, et...
A tous nos membres
et à leur famille,
nous souhaitons un
joyeux Noël,
ainsi que de belles fêtes
de fin d'année.*

...bonne et heureuse année 1996

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



Ouverture de l'agence en 1996 Pour toujours mieux vous servir



Notre agence de voyages
TCS, Léopold-Robert 88,
☎ 23 11 22, donne un grand
coup pour marquer la nou-
velle année, celle du cente-
naire du TCS.

Dès le 1er janvier 1996,
toute l'équipe de l'agence du
Touring-Club Suisse va faire

un effort supplémentaire et
méritant. Elle se met à la dis-
position des membres et de
ses clients - pour toujours
mieux les servir - tous les sa-
medis matin, de 8 h 30 à
midi. Dans la foulée, elle
vous souhaite de joyeuses
Fêtes de Noël et ses meilleurs
vœux pour la nouvelle année.

Remerciements à nos annonceurs...

Alors que cette année a été dif-
ficile, votre recours à nos pages
pour votre publicité-presse,
nous a été un indispensable
soutien. Si la page de publicité
qui vous est réservée peut
constituer un tremplin pour vos
annonces, nous en sommes les
premiers satisfaits.

Or, nous savons bien que
certains d'entre vous agissent
par complaisance envers notre
club, avec lequel se sont consti-
tués des liens indéfectibles

d'amitié. Ses membres sont
prêts à se laisser convaincre par
vos propositions.

Aussi, au terme de cette an-
née et à l'aube de la nouvelle,
nous vous adressons à vous
tous, petits ou grands annon-
ceurs, nos plus vifs remercie-
ments et formons pour vous
nos cordiaux vœux de succès et
de bonheur.

TCS
Section
Jura neuchâtelois

**Secours routiers:
en cas de panne
en Suisse,
composer le 140
A l'étranger,
le 22 736 44 44**

Lutte contre la pollution atmosphérique

La qualité de l'air améliorée

**Pour la première fois, les
mesures d'ozone réalisées
au nord des Alpes permet-
tent de discerner une ten-
dence à la baisse, malgré
deux étés particulièrement
chauds et ensoleillés.**

La politique conséquente de
lutte contre la pollution atmo-
sphérique a amélioré la qualité
de l'air: c'est ce qui ressort du
rapport 1994 du Réseau nation-
al d'observation des pollu-
ants atmosphériques (NA-
BEL) que vient de publier l'Of-
fice fédéral de l'environne-
ment, des forêts et du paysage
(OFEFP).

Grâce aux mesures prises,
en particulier l'introduction du
catalyseur (et évidemment de
l'essence sans plomb), les va-
leurs limites imposées aux
usines d'incinération et aux
chauffages, la réduction de la
teneur en soufre des carbu-
rants et combustibles, la récu-
pération des vapeurs d'es-
sence lors du remplissage des
stations et des réservoirs des
automobiles, la qualité de l'air
s'est notablement améliorée au
cours des années passées.

Les émissions de certains
polluants atmosphériques sont
même tombées à un niveau si
bas qu'elles ne représentent
plus aucun problème. Dans
d'autres cas, en revanche, les
valeurs limites sont encore dé-
passées.

OZONE EN DIMINUTION

En ce qui concerne l'ozone, le
rapport fait état d'une évolu-

tion très contrastée en Suisse.
«Au nord des Alpes, on n'ob-
serve aucune amélioration du-
rable dans les villes et les ag-
glomérations. Dans les cam-
pagnes, la tendance est plutôt
à la diminution: en 1990 on
enregistrait entre 70 et 80 jours
de dépassement, contre 50 à
60 cette année. Au sud, il n'ap-
paraît pas d'amélioration».

A noter que «la pollution est
généralement plus élevée au
sud des Alpes en raison, d'une
part, du climat chaud et enso-
leillé et, surtout, du fait de la
haute densité d'émissions de
polluants précurseurs dans les
vallées étroites ainsi que, d'au-
tre part, des apports importants
provenant des centres urbains
de Lombardie».

Malgré des résultats plus
que probants, certains parlent
encore de 1994 et 1995 comme
d'années record en matière
d'ozone. Il en va de même pour
la pollution en général. Une
bonne partie de la population
persiste à croire que la situa-
tion se dégrade et que la quali-
té de l'air diminue. Est-ce là un
effet de l'information en la ma-
tière ou le reflet d'arguments
subjectifs?

EFFICACITÉ DES MESURES ACTUELLES

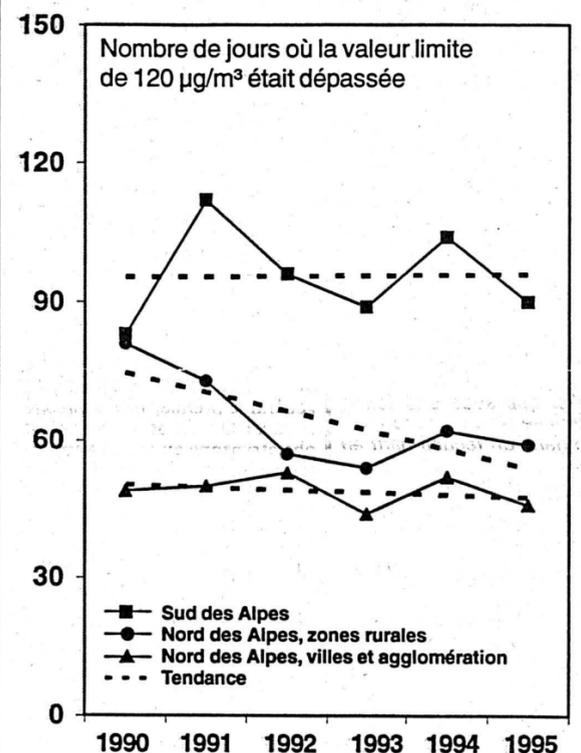
La concrétisation des mesures
adoptées par les autorités en
vue de réduire la pollution at-
mosphérique est aujourd'hui à
mi-chemin. Il est donc inutile
de vouloir d'ores et déjà en
promulguer de nouvelles.
Même si, pour l'OFEFP, le pro-

blème ne saurait être résolu
que grâce à des mesures en-
core plus drastiques.

Des détériorations passa-
gères de la situation sont
certes possibles pour des rai-

sons climatiques, mais elles ne
peuvent cacher une évolution
réelle: la qualité de l'air conti-
nue de s'améliorer. Il serait
vain de vouloir le passer sous
silence.

Immissions d'ozone 1990 - 1995



Nouvelle carte de membre

Parmi les nouveautés mar-
quant le centième anniversaire,
une nouvelle carte de membre.
Plus pratique, elle vous sera
envoyée en même temps que
la carte Touring-Secours don-
nant droit au dépannage inté-
gral pour le premier véhicule de
la famille.

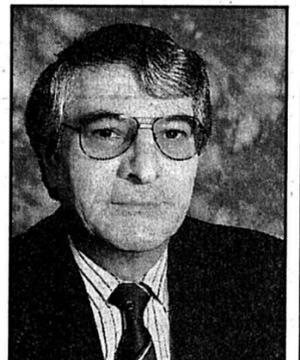
Cette nouvelle carte due au
graphiste genevois Pfund - ce-
lui qui a une part à la création
du billet de cinquante francs -
sert désormais de pièce d'iden-
tité pour toutes les relations
des membres avec leur club.
Elle est personnalisée et est à
conserver sur soi. C'est notam-
ment grâce à elle que le mem-
bre peut être identifié en fai-
sant recours aux services de
Touring-Secours.

Les membres de la famille y
ont droit au volant du véhicule
figurant sur ce document. Pour
les véhicules supplémentaires
du ménage, il est recommandé
d'acquiescer pour chaque voiture
une carte Touring-Secours au
prix de 44 francs. Chaque carte
couvre un véhicule déterminé
et doit y être conservée.

BILLET DU PRÉSIDENT

**Même si notre
époque ne peut être
qualifiée
d'euphorique, il
serait faux, j'en suis
persuadé, de se lais-
ser aller à trop de
morosité. Cette
période de l'année se
veut et se doit à la
gaieté et à l'espoir,
laissons-les alors
nous entraîner.
Mes vœux iront donc
à cette forme
d'esprit et je
souhaite, à chacun
d'entre vous, tout le
bonheur possible,
que ce soit dans le
cadre de la vie
personnelle et fami-
liale ou dans celui**

**des activités profes-
sionnelles.
Pour votre
association, l'année
nouvelle se devra au
dynamisme, car, à
l'instar de ces
quelques
visionnaires mordus
de sport mécanique
qui, en 1896, fondè-
rent à Genève, le
Touring Club Suisse,
nous nous devons
d'imaginer notre de-
venir et d'adapter
nos conceptions de
club de services à
cette ère nouvelle.
Votre section ne sera
pas en reste pour
fêter un tel
événement (un**



**siècle, ça compte) et
le comité, in corpore,
espère vous voir
nombreux à toutes
les manifestations
prévues à cet effet.
Il vous souhaite, lui
aussi «Belle et bonne
année 1996»**

Le Président
Delson Diacon



**La nouvelle
Rover 400: avec
facteur
NASA* 2.06.**

La préparation révolutionnaire des amortisseurs et la suspension hydraulique du moteur assurent un confort de conduite attesté par la NASA. Grâce à son moteur de 1,6 litre développant 111 ch, aux airbags conducteur et passager avant, au freinage ABS, à l'antivol et protections latérales.

Rover 416 Si. Fr. 25'900.-**

* Procédé de test de la NASA selon
- Fiche technique N° 2299 -
** Tous les prix incluent 6,5% de TVA.

GARAGE BÉRING ET CO

Fritz-Courvoisier 34
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/284 280



A Class Of Its Own

N'achetez pas n'importe quoi!

Faites confiance au professionnel!

- Vos cadeaux en étain (garanti 95 % et à l'utilisation)
- Tableaux "étain" relief
- colonnes et lampes de porcelaine
- Grandes statues "bronze"
- Gravure rapide

De plus, nous avons transformé pour mieux vous servir!

ILACQUA

2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 84 ☎ 039/23 28 14

RESTAURANT PIZZERIA FRASCATI
Rue des Envers LE LOCLE ☎ 039/31 31 41

MENU DE NOËL
25 décembre

Salade aux fruits de mer
Consommé au madère
Entrecôte de bœuf (200 g)
Sauce aux morilles
Pommes soufflées
Légumes frais

Tarte maison aux 4 fruits
Fr. 41.50

M. et Mme Z. Kayis
2400 Le Locle - Envers 38
☎ 039/31 31 41

L'EUROTEL à VILLARS
(4****)

Skieurs! nous sommes prêts à vous accueillir!

Demi pension
Chambre bain / douche / WC
Téléphone, mini-bar
Hôtel avec piscine chauffée, sauna

Abonnement «ski»
45 remontées mécaniques,
120 km de piste.

Pour réserver:
Tél. 039/35 31 31 Fax 025/35 39 53

Faites fructifier votre avoir avec le

compte privé extra sans frais bancaires.

Banque Coop

Léopold-Robert 30 - Tél. 039/23 91 23
La Chaux-de-Fonds

CBF
PAPETERIE LIBRAIRIE

Daniel-Jeanrichard 21
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 14 50 - Fax 039/23 14 51
(Face entrée est Métropole centre)

Fournitures de bureau

- Instruments à écrire Michel Jordi, C.A., Parker, P.M., Watermann
- Planches à dessin, Rapido, Rotring
- Calculatrices
- Agendas Michel Jordi, Biella, Quo Vadis, Brepols
- Cartes de vœux et topographiques
- Photocopies n/bl et couleur
- Librairie générale.

GRAND HOTEL LES ENDROITS

Super soirée de St-Sylvestre
Menu de gala à disposition
Tél. 039/250 250

Fam. J.-P. Vogt-Dürr, propriétaire

VAC

les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

CHÂINES À NEIGE

BERNARD KAUFMANN
accessoires automobiles

et son équipe vous remercient pour votre confiance et vous souhaitent de **joyeuses fêtes!**

LA CHAUX-DE-FONDS
F.-Courvoisier 16, tél. 039/28 74 18

L'agent SKODA Groupe Volkswagen

M. Carignano vous attend pour un essai de la nouvelle Skoda break.

Ouvert tous les jours, même le samedi de 8 heures à 18 heures.

GARAGE-CARROSSERIE INTER AUTO
2300 La Chaux-de-Fonds - M. G. Carignano
Av. Charles-Naine 33 - Tél. 039/26 13 50

Carrosserie Jacques Favre

LE LOCLE: Eroges 16
☎ 039/31 13 63, Fax 31 40 05

LE LOCLE

TV • VIDÉO
HI-FI • DISQUES

Une seule adresse:
expert Robert

Rue du Temple 21

Floris
votre fleuriste

Membre Fleurop
Mlle G. Wasser
LIVRAISONS À DOMICILE

☎ 039/23 02 66 - Serre 79
La Chaux-de-Fonds

tout pour la vue...

novoptic

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
☎ 039/23 39 55

Le Locle
D.- Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05

SAAB SEAT Notre cadeau de Noël

1 AN GARANTIE eurotax

NOS OCCASIONS...

Saab 900 SAERO, 3 p., ABS, Airbag, cuir	11.92	50 000 km	22 000.-
Saab 900 SAERO, 3 p., ABS, Airbag, cuir	11.92	96 500 km	17 000.-
Saab 9000 i 2.0 16V	3.87	103 000 km	10 300.-
Seat Toledo 2.0i GT ABS, jantes alu	5.92	85 000 km	14 400.-
Seat Toledo 2.0i GL, toit ouvrant, ABS	4.93	30 000 km	15 600.-
Seat Ibiza 1.5i SXI, radiocassette, jantes alu	3.92		9 200.-
Seat Ibiza 1.5i SXI	9.91	50 000 km	9 100.-
Seat Ibiza 1.2i Spécial	5.92	80 000 km	6 300.-
Seat Ronda 1.2i GL	7.85	80 000 km	2 900.-
Ford Escort 16V Cabriolet, vitres électr., jantes alu	3.93	27 500 km	21 200.-
Ford Sierra XR 4x4 V6 ABS	6.89	70 000 km	12 400.-
Honda Civic 1.6i 4x4	2.89	82 000 km	9 600.-
Opel Vectra Safe Tec 2.0i, ABS, RK7, roues hiver	2.94	62 000 km	18 200.-
Opel Vectra 2.0i GT, toit ouvrant	5.92	51 000 km	16 100.-
Citroën 2X 1.9i Volcane, clim., radiocassette	10.91	43 000 km	13 900.-
Mitsubishi Galant GLSi 2.0i	1991	48 000 km	12 300.-
Mercedes 300 TE 4 Matic, diverses options	1989	138 000 km	27 600.-
VW Golf 1.8 GL Swiss Champion, toit ouvrant, radio	4.91	77 000 km	10 400.-
Volvo 360	11.83		3 500.-

GARAGE ET CARROSSERIE ASTICHER s.a.
Les Eplatures - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 50 85/86

REPRISE LEASING CRÉDIT

TOYOTA

GARAGE CASSI-IMHOF SA

- Land Cruiser 1993, 21 000 km, 39 500.-
- Opel Vectra Frisco 1992, 74 000 km, 14 500.-
- Opel Astra 1992, 52 000 km, 13 600.-
- Opel Corsa 1993, 40 000 km, 13 000.-
- Toyota Starlet 1993, 21 000 km, 12 800.-
- Toyota Corolla 1988, 100 000 km, 5 800.-
- Lancia Prisma Integrale 1988, 100 000 km, 4 500.-
- Hyundai Pony 1500 climat. 1994, 30 000 km, 14 000.-

Bd des Eplatures 1
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/26 88 44 - Fax 039/26 13 21



Le cours réservé aux juniors est bien parti

45 jeunes gens, filles et garçons

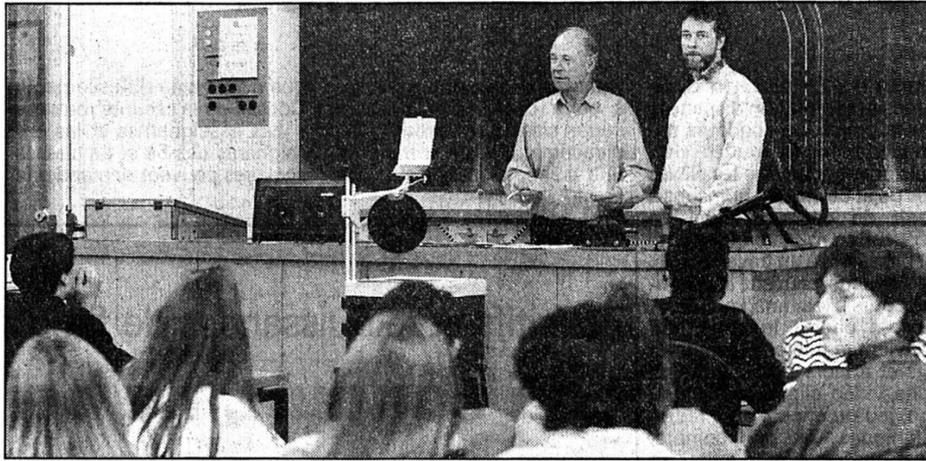
Ils sont 45 jeunes gens, filles et garçons de 16 à 18 ans, qui suivent actuellement le cours réservé à leur intention. Un cours bien parti, nous assure le responsable Claude Tissot. «Et c'est une grande satisfaction», dit-il. Précisons que le cours est organisé grâce au Fonds de sécurité routière du TCS.

Le cours a débuté le 30 octobre dernier et se terminera le 29 mars 1996 avec une visite du Centre de la Police neuchâteloise au chef-lieu.

Au programme des séances qui ont lieu au CPJN, à la Halle des expertises des automobiles, au Poste de la Police locale et au Centre TCS Jura de

Courgenay. Le samedi 9 mars est prévu une journée dite «excursion». Pour l'instant, rien de définitif, mais Claude Tissot a prévu un déplacement à Genève avec une visite du Musée de l'automobile (éventuellement le Salon de l'Auto) et, l'après-midi, un passage à la Télévision Suisse Romande.

Reste pour l'instant à remercier les moniteurs qui ont été et ceux qui vont être présents lors des prochaines séances, à savoir: Mme H. Gallet, MM. M. Huguenin, B. Matthey, G. Gordon, W. Calame, J.-M. Jaquet, A. Margot, C. Frutschi, J. Cosandier, R. Juillerat, P. Chappatte, les moniteurs de Courgenay, le Commandant de la Police neuchâteloise et naturellement Claude Tissot sur qui repose toute l'organisation.



Dans l'une des salles du CPJN, c'est la théorie sur le comportement du véhicule donnée par Willy Calame, en compagnie de Claude Tissot (à droite), grand responsable du cours juniors. (Photo Galley)

Pierre Aubert remet le Prix de la sécurité routière

Pierre Aubert, ancien président de la Confédération et membre d'honneur de notre section, a remis le Prix de la sécurité routière 1995 à huit lauréats. Il vient également de décerner trois diplômes d'honneur. Cette distinction a récompensé des auteurs d'émissions radio-TV, d'articles de la presse écrite et d'autres contributions médiatiques.

Dans la catégorie Brochures et livres, le premier prix (5000 fr.) a été attribué à Ph.-H. Bovy, professeur à l'EPF de Lausanne, pour son étude «Les giratoires en Suisse». Une autre distinction (diplôme d'honneur) est allée à P. Burkhart pour son œuvre «Le cheval dans la circulation», ainsi qu'à Konrad Luder, de Soleure, pour son étude «Vos droits au volant».

Pour la catégorie Articles de presse, le prix de 5000 francs est attribué à Cl. Hayoz, psychologue, pour sa série d'articles dans «Le Matin». Trois rédacteurs de «Coopération» ont été cités: L. Kleiber, P. Gonseth, ainsi que St. Gribi.

Enfin, en catégorie Vidéo-films et Cassettes audio, le bureau Cortesi à Bienne a été récompensé, ainsi que ses journalistes F. Burgermeister et W. Hadorn, alors que St. Furler a été distingué pour ses spots consacrés à la sécurité routière.

Nos contrôles techniques

A noter sur votre agenda. Les contrôles techniques de la section auront lieu en 1996, du 17 au 22 juin 1996. L'emplacement du parking de Polyexpo a été retenu avec la nouvelle station de contrôles du TCS. Une nouveauté: les contrôles auront lieu non-stop, de 8 heures à 20 heures et le samedi matin. Deux patrouilleurs y travailleront en alternance ou, par moments, ensemble. Conjointement, trois hôtesses vous accueilleront avec le traditionnel café de La Semeuse.

A l'initiative de notre section

Bientôt une commission des transports

Une commission des transports pour la Ville de La Chaux-de-Fonds. C'était l'une de nos revendications lorsque nous avons lancé, à la demande d'une assemblée générale de la section, l'initiative «Pour un Pod à 3 voies». Aujourd'hui, le Conseil communal vient à notre rencontre. Sans revenir sur les événements qui ont précédé la votation communale, on se réjouit de la décision des autorités qui viennent de nous faire parvenir la lettre suivante:

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de la campagne relative à l'initiative lancée par votre association et intitulée «Pour un Pod à 3 voies», l'Autorité communale s'était engagée à mettre sur pied une commission consultative permanente des transports réunissant un certain nombre d'associations et de personnes intéressées par les problèmes de circulation dans notre ville.

Le Conseil communal a pris la décision de former cette

commission, qui comprendra 15 membres. Elle devra être composée de personnes représentatives de leur association ou ayant des compétences particulières dans le domaine de la circulation. Elles devront faire preuve d'ouverture et de disponibilité, dans la mesure où nous souhaitons qu'elles s'engagent réellement et durablement dans ce travail.

Les membres de la commission devront résider à La Chaux-de-Fonds et manifester une réelle volonté de trouver

des solutions aux problèmes ponctuels ou plus généraux de circulation en ville de La Chaux-de-Fonds et participer à la recherche de solutions.

Nous pensons que votre association est particulièrement intéressée par les travaux de cette future commission et nous souhaiterions que vous nous proposiez un représentant répondant aux critères évoqués ci-dessus, et ce jusqu'au 15 décembre 1995.

Cette lettre était également adressée à l'ACS (Automobile Club de Suisse), à l'ASTAG (Association suisse transports), à l'ATE (Association transports et environnement), au CID (Commerce indépendant et détail), aux Autos-Ecoles et à l'Association des parents d'élèves.

Bien entendu, c'est avec une réelle satisfaction que nous acceptons l'invitation du Conseil communal.

La vignette est disponible



Eh oui! Dans quelques jours, la fin de l'année 1995 sera là. Pour nous automobilistes, il s'agira d'acheter la vignette 96 pour avoir le droit de circuler sur les autoroutes de chez nous. Elle est arrivée à notre Agence TCS, av. Léopold-Robert 88 et vous pouvez vous la procurer au prix de 40 francs.

C'est aussi une idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année. Qu'en pensez-vous?

Le Centenaire du TCS

Que fera notre section?

1996, une grande année pour le Touring-Club Suisse, votre club, puisqu'il fêtera ses 100 ans d'existence! A cette occasion, plusieurs manifestations nationales sont prévues. Notre section ne restera pas en arrière pour marquer l'événement.

La commission nommée à cet effet a déjà tenu plusieurs séances pour préparer un avant programme qui a été soumis au Comité de section. A commencer par une distribution à tous les membres participant à l'une ou l'autre de nos manifestations, d'une pochette TCS garnie.

C'est lors de l'assemblée générale ordinaire, mise à l'agenda au 6 mai 1996, à la Salle Dixi au Locle, que l'on va une première fois marquer le Cen-

tenaire du TCS. Et tout d'abord, une surprise pour la traditionnelle choucroute garnie. Au cours de cette même soirée, on aura l'occasion d'applaudir la Chorale d'enfants des Forges de La Chaux-de-Fonds et le groupe musical de La Sociale du Locle.

Le 15 juin a été retenu pour une grande journée récréative avec une croisière sur le lac de Neuchâtel à bord du «Fribourg». De la musique, de la danse et un apéritif à bord, tandis que la soirée avec repas se poursuivra à Auvernier.

Pour la Journée des familles qui se déroulera comme les années passées au Gros-Crêt, outre le traditionnel jambon et la soupe aux pois, un dessert extraordinaire complètera le menu. Les jeux seront nouveaux avec plusieurs concours.

Lors des courses de la section, le 1er mars à ski à Zinal et la course de Pentecôte, un «plus» sera offert aux participants. Enfin, les juniors des années 1995-96 et 1996-97 se verront offrir un cadeau du centenaire.

Quant au Comité central du TCS, il propose l'émission d'un timbre poste, la mise en circulation sur le réseau des CFF, d'une locomotive aux couleurs du TCS, des trams circulant à Genève, siège du Touring-Club Suisse, également aux couleurs du TCS. Enfin, la station mobile repeinte et décorée pour la circonstance.

Bref, une approche du programme qui sera complétée dans nos prochains bulletins «Circuits».

Un Centenaire, ça se fête!

Outre les prestations directes à ses sociétaires, le TCS s'engage à tous les niveaux, en particulier pour la mise au point d'une politique des transports cohérente. Il exerce aussi une activité intense pour toutes les questions touchant à la protection de l'environnement.



Vous êtes maintenant du TOURING CLUB SUISSE. Faites-le savoir en mettant l'autocollant TCS sur votre voiture.

Notre sortie à ski du 1er Mars ZINAL, dans le Val d'Anniviers

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre traditionnelle sortie à SKI dans la charmante et typique station de ZINAL que vous connaissez certainement déjà puisque ce sera la troisième fois que votre section du TCS fêtera le 1er mars dans cette sympathique vallée du Valais.

Zinal vous offre de nombreuses possibilités de vous divertir, un télécabine qui arrive à Sorbois (2400 m alt.) 8 téléskis et 60 km de pistes alpines balisées, 12 km de piste de fond, patinoire, piscine, etc...

TROIS NUITS À L'HÔTEL EUROPE

Prix par personne à l'Hôtel Europe*** pour 4 jours en chambre à 2 lits avec bain ou douche, Fr. 370.-
Chambre à 1 lit, idem Fr. 400.-
Supplément par jour suppl. 2 lits, Fr. 125.-
Supplément par jour suppl. 1 lit, Fr. 135.-

HÔTEL DE LA POSTE

(hôtel plus simple)

Chambre à 2 lits, WX et douche à l'étage Fr. 265.-
Chambre à 1 lit Fr. 305.-
Jour suppl. 2 lits Fr. 90.-
Jour suppl. 1 lit Fr. 105.-

Petit déjeuner à votre hôtel

29 février: dîner commun hôtel Europe

1er mars: Raclette à la Poste

2 mars: dîner hôtel Europe.

Apéritif de bienvenue à 19 heures le jeudi hôtel Europe

Abonnement de ski (nous fournir une photo-passeport)
3 jours = Fr. 80.-
Enfant - 16 ans Fr. 48.-
4 jours = Fr. 105.-
enfant - 16 ans Fr. 63.-

Les abonnements de ski seront à votre disposition à la réception de votre hôtel.

INSCRIPTIONS:

tout de suite, mais au plus tard le 19 janvier à TCS-VOYAGE, 88, av. Léopold-Robert, 039/23 11 22



Une date à retenir:

lundi 6 mai 1996
Assemblée générale

de la section

SALLE DIXI, au Locle

Avec la Chorale des Forges
et la Musique la Sociale



Fête de l'éducation routière à Berne les 7 et 8 juin 1996

Un grand concours pour les écoliers des 5e et 6e années scolaires

A l'occasion du 100e anniversaire du TCS, le Département sécurité routière lance un concours national intitulé «Impulsions» et destiné aux écoliers des 5e et 6e classes. Ce concours sera couronné par une grande fête de l'éducation routière les 7 et 8 juin 1996 à Berne.

formes et dans plusieurs disciplines à la formation dispensée par la police. Le concours national de sécurité routière «Impulsions» encourage les élèves des 5e et 6e classes primaires à sortir du cadre habituel de l'éducation routière et à s'atteler ensemble à un travail précis. Les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination. A eux de choisir le projet qui convient le mieux à leurs intérêts et à leurs possibilités: affiche, vidéo-clip, sketch, chanson, jeu ou encore spot radiophonique. Ce qui compte, c'est que cette production ait pour objectif d'accroître la sécurité routière. Délai de remise des travaux: 31 mars 1996.

FÊTE DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Il n'y aura pas de premier prix à ce concours d'éducation routière. En effet, la route n'est pas un terrain de compétition où les meilleurs gagnent. De plus, il s'agit d'un travail d'équipe auquel auront participé tous les élèves des classes concernées. Chaque élève recevra, à titre de première récompense, un porte-documents pratique et joliment décoré avec à l'intérieur un bloc A4. En outre, 150 classes seront tirées au sort et pourront chacune déléguer deux de leurs plus un adulte accompagnant à la grande fête nationale de l'éducation routière. Celle-ci aura lieu les 7 et 8 juin 1996 à Berne. Les tra-

vaux réalisés seront présentés à cette occasion. Cinquante autres classes recevront le jeu didactique «Route et trafic 3», une création aussi instructive

que distrayante diffusée par le Conseil de la sécurité routière. Les enseignantes et les enseignants des 5e et 6e classes scolaires peuvent demander le

dossier du concours à l'adresse suivante: Touring club suisse, Département sécurité routière, case postale, 1196 Gland.

Les enfants sont souvent sur la route, que ce soit pour se rendre à l'école ou pour leurs loisirs. Les adultes portent une grande part de responsabilité pour la sécurité de ces usagers très menacés de la route. Dispensée par les instructeurs de la police et les enseignants avec lesquels le TCS collabore étroitement, l'éducation routière est capitale pour la sécurité des enfants. Il est aussi important d'attirer l'attention des petits sur les dangers du trafic routier et de leur rappeler les règles de la circulation que d'éveiller la compréhension et la tolérance des autres participants au trafic routier.

NOUVELLES IMPULSIONS POUR LE TRAVAIL EN CLASSE

L'éducation routière est un domaine varié et attrayant. Le TCS offre aux enseignants une foule d'instruments didactiques qu'ils peuvent utiliser en complément, sous diverses

Apéritifs et réjouissances de fin d'année Qui conduit, ne boit pas!

Dans bien des entreprises, l'heure est aux préparatifs du traditionnel apéritif de fin d'année. Prélude pour plus d'un à des réjouissances copieusement arrosées dans la sphère privée, celui-ci pose une fois de plus le problème de l'alcool et de la conduite automobile. Un rappel: on peut se rendre à une fête autrement qu'en voiture...

Toutes classes d'âge et catégories professionnelles confondues, on s'apprête déjà dans bien des entreprises à lever verres et coupes en l'honneur de la nouvelle année. Un geste appelé à se reproduire pour beaucoup dans un futur proche; l'occasion surtout de se rappeler que les automobilistes présents risquent un re-

tour à domicile moins réjouissant...

La surestimation de ses propres capacités ne saurait être de mise, pas plus que d'éventuels sermons à l'attention du jeune âge: pour les conducteurs chevronnés comme pour les nouveaux conducteurs, les dix recommandations suivantes restent pleinement de rigueur:

- Si, pour une raison ou pour une autre vous ne pouvez renoncer à l'alcool renoncez toujours au deuxième verre.
- N'incitez jamais quelqu'un qui doit prendre le volant à boire!
- Avant de vous rendre à une fête, désignez une personne qui s'engage à rester sobrièbre pour assurer le retour!
- Veillez toujours à ce que l'un de vos invités s'abstienne

de boire afin de pouvoir assurer le retour! En tant qu'hôte, vous en êtes également responsable.

- Refusez de monter en voiture avec quelqu'un qui a bu!
- Utilisez les transports publics ou le taxi! C'est mieux que d'être impliqué dans un accident et coûte bien moins cher qu'une infraction pour conduite en état d'ivresse.
- N'oubliez jamais que l'alcool s'élimine lentement. Gare à l'alcool restant au bout de plusieurs heures!
- Gardez-vous de combiner alcool et médicaments: les effets sont imprévisibles!
- Méfiez-vous des boissons dont vous ne connaissez pas la composition!
- Laissez-vous tenter par les boissons sans alcool et habitez-vous au slogan: «Qui conduit, ne boit pas!»

Chauffeurs bénévoles pour la Croix-Rouge

Pour donner suite à la demande d'Alfred Matthey, le Comité de section, dans sa dernière séance, s'est montré d'accord d'apporter une aide à la Section locale de la Croix-Rouge qui cherche des chauffeurs bénévoles pour le transport des malades ou des handicapés. Les membres de notre section désireux d'apporter leur contribution peuvent s'inscrire auprès de notre secrétaire, Mme Hélène Gallet, Léopold-Robert 88, ☎ 23 11 25.

Le 155 4 3 2 1 cherche des informateurs

Par le biais de la Radio suisse romande, le TCS informe régulièrement les automobilistes des problèmes de trafic. Si vous vous trouvez dans un bouchon, que ce soit dans une ville ou sur un axe routier, si vous rencontrez des mauvaises conditions de circulation dues à la neige, au verglas, au brouillard ou à d'autres problèmes, appelez le 155 4 3 2 1 (numéro vert gratuit) pour informer le TCS.

Editeur:
Section Jura-Neuchâtelois du
TCS, 88, av. Léopold-Robert
☎ 039/23 11 25

Rédaction-administration
Commission de rédaction
de la section
88, av. Léopold-Robert
☎ 039/ 23 11 25

TCS VOYAGES

2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039 23 88 81

Av. Léopold Robert 88
Téléphone: 039 23 11 22

Vols seuls

nous avons toujours les meilleurs prix

Exemples:

Washington	Fr. 666.-
Caracas	Fr. 1'199.-
Miami	Fr. 865.-
Montréal	Fr. 640.-
Singapour	Fr. 1'125.-
Paris	Fr. 199.-

Demandez nous une offre pour la destination de votre choix.

Nos voyages **TCS** accompagnés:

Vietnam - Laos

28.03 au 14.04 et 18.04 au 5.5.96

Un circuit exceptionnel de 18 jours combinant ces pays fascinants qui gardent encore aujourd'hui toute leur identité et authenticité. Fr. 6400.- en pension complète.

Bolivie - Pérou

4 au 22.04 18.04 au 6.05 2.05 au 20.05.96

Machu Pichu, Lac Titicaca, Sucre, Potosi.....autant de noms évocateurs d'un riche passé historique et d'une nature exubérante. Fr. 5490.- en chambre double.

N I C E Cote d'Azur

Passez l'hiver au soleil

18 départs entre le 27 décembre et le 5 mai 1996

Encore quelques places pour Nouvel AN

Prix fr. 399.- comprenant:

- Voyage en autocar de grand confort, W.C. Frigo.
- 6 nuits à l'hôtel Napoleon ***
- les petits déjeuners - buffet
- Excursion parfumée à Grasse / Cannes
- Le carnet « Nice Avantages »

Suppléments:

- Chambre individuelle: Fr. 150.-
- ½ pension (5 repas du soir) Fr.75.-
- Nouvel an - Carnaval - Pâques Fr.90.

Bulletin de commande

Veillez me faire parvenir les prospectus détaillés pour:

<input type="checkbox"/> Vietnam - Laos	<input type="checkbox"/> Destination ou thème de votre choix..
<input type="checkbox"/> Bolivie - Pérou
<input type="checkbox"/> Nice - Cote d'azur
<input type="checkbox"/> Center Parc 1996

Nom et prénom

Adresse

No postal.....Localité.....

A retourner à: **TCS Voyages, Av. Léopold Robert 88**
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039 23 11 22

Football - Equipe de Suisse: Artur Jorge nouvel entraîneur

Le successeur du Roy

Artur Jorge est le nouvel entraîneur de l'équipe nationale. L'ASF et Artur Jorge ont signé mardi 19 décembre un contrat valable jusqu'à la fin de la Coupe du monde 1998 en France. La collaboration débutera le 1er janvier 1996. Artur Jorge s'occupera de l'équipe nationale lors des matches de préparation de l'équipe helvétique pour le tour final de l'Euro 96 ainsi qu'en Angleterre.

L'ASF tient à remercier Roy Hodgson pour ses précieux services et elle lui souhaite bon vent. Elle lui sait gré notamment d'avoir permis à la Suisse de se qualifier pour la Coupe du monde pour la première fois depuis vingt-huit ans et de l'avoir conduit à sa première qualification pour le tour final du championnat d'Europe des nations.

Delégué de l'équipe nationale, Me Giangio Spies, qui avait conduit toutes les tractations avec le technicien portugais, justifiait cette opération qui risque de provoquer quelques remous parmi les internationaux helvétiques: «Il fallait un coup de fouet. Nous ne pouvions plus continuer avec Hodgson, qui est de plus en plus accablé par sa tâche à l'Inter Milan.»

LA JOIE DE JORGE

Souriant, détendu, Artur Jorge exprimait sa satisfaction: «Je suis très content d'assumer cette charge. Je tiens tout d'abord à féliciter l'équipe de Suisse et son entraîneur. Roy Hodgson a fait de l'excellent travail. J'entends



Artur Jorge - Me Marcel Mathier

La nomination du Portugais risque de provoquer quelques remous. (Keystone-Müller)

me mettre à la tâche le plus rapidement possible. J'aimerais, si c'est possible, disposer des joueurs pour un camp d'entraînement cet hiver.»

«Avec le FC Porto et le Paris Saint-Germain, j'ai obtenu des succès en imposant toujours les mêmes principes de jeu. Chaque entraîneur marque sa différence

mais mes idées rejoignent celles de mon prédécesseur» a ajouté le Lusitanien. Vainqueur de la Coupe des champions 1987 avec le FC Por-

to, champion de France 1994 à la tête du Paris St-Germain, Artur Jorge (49 ans) est l'un des entraîneurs européens les plus cotés.

Joueur, il s'illustra sous le maillot de Benfica puis de Belenenses après avoir débuté à Academica Coimbra. Meilleur buteur du championnat en 1970-71 (22) et 1971-72 (27), il fut international à seize reprises entre 1967 et 1977. Doté d'une solide formation universitaire, il fit un stage à la fameuse école des sports de Leipzig. Il parle couramment une demi-douzaine de langues, dont naturellement le français et l'allemand.

Entraîneur, il dirigea successivement Belenenses (1981), Portimonense (1982-83), FC Porto (1984-87), Matra Racing Paris (1987-89), FC Porto et l'équipe nationale du Portugal (1989-91), Paris Saint-Germain (1991-94) et Benfica Lisbonne (1994-septembre 1995).

LIMOGEAGE INATTENDU

Adeptes convaincus du 4-4-2, Artur Jorge se signale par sa grande prudence manœuvrière. Celle-ci ne lui a pas évité un limogeage inattendu le 12 septembre dernier alors que Benfica venait de concéder deux matches nuls au stade de la Luz, contre Salgueiros et Guimaraes. Le président Manuel Damasio le remplaçait par Mario Wilson.

Artur Jorge a eu sous ordres des vedettes de première grandeur, comme l'Algérien Madjer, le Portugais Futre, l'Uruguayen Francescoli, les Français Maxime Bossis et Luis Fernandez, sans parler dans un passé plus récent du Libérien George Weah. C'est d'ailleurs en laissant sur la touche le fameux buteur africain, à Highbury, lors du match retour de la demi-finale de la Coupe des vainqueurs de coupe 1993-94 contre Arsenal, que Artur Jorge précipita sa perte au PSG. (si)

Cyclisme

Itinéraire espagnol du Tour dévoilé

Les deux cent vingt kilomètres de routes espagnoles que le Tour de France empruntera en 1996 ont été présentés, à Pampelune, par Jean-Marie Leblanc, directeur de la course, qui a également rendu hommage en sa présence à Miguel Indurain, quintuple vainqueur de la «Grande Boucle».

C'est la première fois depuis 1992, et le prologue de Saint-Sébastien, que le Tour de France fera une incursion en Espagne. Les concurrents séjourneront en Espagne les 17 et 18 juillet, en provenance de la ville française d'Argelès Gazost pour faire étape à Pampelune. Les deux étapes seront courues sur le terrain varié et accidenté de la région de Navarre.

La première de ces deux étapes n'empruntera que septante kilomètres de routes espagnoles. Considérée comme une des «étapes-reines» du Tour de France, elle comportera l'ascension de cinq cols. Le 18 juillet, les coureurs quitteront Pampelune pour rejoindre le territoire français et la ville de Hendaye, soit cent cinquante kilomètres, dont cent dix en Navarre. (si)

BRÈVES

Saut à skis

Mantila en tête après le saut

Le Finlandais Jari Mantila a pris la tête de l'épreuve de la Coupe du monde du combiné nordique de Predazzo après le saut. Il a pris le meilleur sur l'Autrichien Mario Stecher, qui partira vingt-quatre secondes derrière lui sur les quinze kilomètres du parcours de ski de fond. Premier Suisse, Jean-Yves Cuendet, dix-septième, partira avec trois minutes et trente-trois secondes de retard sur le Finlandais.

Automobilisme

Hill efface Villeneuve

Le Britannique Damon Hill (Williams-Renault) s'est montré le plus rapide hier, lors des essais privés qui rassemblent quatre écuries de Formule 1 (Williams, Benetton, Ligier et Forti) sur le circuit de Catalunya, près de Barcelone.

Sans grincement

«Je viens d'avoir Roy Hodgson au téléphone, il est cent pour cent d'accord avec cette solution!» D'entrée de jeu, Me Marcel Mathier a affirmé que le changement s'opérerait sans grincement, dans l'harmonie: «Le comité central a approuvé à l'unanimité le choix du nouveau sélectionneur» ajoutait le président de l'ASF. (si)

PARTI PRIS

Un pari audacieux

Le suspense a donc pris fin hier soir. Après moult palabres, Me Mathier et consorts ont donc décidé, contre l'avis de la plupart des techniciens de l'ASF et alors que Roy Hodgson était entièrement disposé à conduire notre équipe nationale jusqu'au terme de l'Euro 96, de nommer au poste d'entraîneur national le Portugais Artur Jorge.

En confiant ce délicat mandat à l'un des entraîneurs européens les plus controversés, l'ASF a prit un pari bien audacieux, pour ne pas dire téméraire. Si lors de ces ultimes saisons, sous la direction d'Ulli Stielike puis Roy Hodgson, la Nati est parvenue à sortir de l'anonymat mondial dans lequel elle végétait depuis plus de vingt ans, avec l'arrivée de Jorge, elle risque de retomber de haut, de très haut.

Certes adepte du 4-4-2 comme son illustre prédécesseur, le Portugais a depuis belle lurette jeté aux orties la notion de football spectacle, la seule en fin de compte à attirer les foules au stade.

Sans se soucier d'un quelconque mécontentement populaire, l'ASF a donc privilégié le travail à moyen terme, préférant se passer des services d'un entraîneur connaissant depuis sa tendre enfance le style de jeu britannique. La connaissance unique du football écossais et surtout anglais que possède Roy Hodgson ne sera donc sciemment pas mise à disposition des joueurs à croix blanches, dans l'optique de l'Euro 96. Quel gâchis!

Certes, la rigueur et le sérieux du football préconisé par Hodgson servira indubitablement la cause du Portugais. Toutefois, en signe de reconnaissance pour tout le travail effectué, les technocrates du football helvétique ne pouvaient-ils pas laisser les pleins pouvoirs à Roy Hodgson encore six mois?

De plus, dans une compétition européenne où la victoire vaudra trois points, est-ce bien judicieux d'engager un entraîneur dont le minimalisme est connu de tous les amateurs de football?

La question est posée. Chacun aura son opinion, en attendant les premières réponses du terrain.

Fabrice ZWAHLEN

Affaire Bosman - la Commission européenne réagit

«Les règles sont illégales»

Les règles de nationalité limitant à «trois plus deux» le nombre de joueurs ressortissants d'un Etat membre de l'Espace économique européen (EEE) admis à jouer dans un club d'un autre Etat membre sont illégales, a indiqué la Commission européenne.

L'Union européenne de football (UEFA) avait estimé avant-hier que ces règles de nationalité «restent valides et légales» dans les Coupes européennes de clubs, après le jugement rendu par la Cour européenne de justice vendredi dans le cadre de l'affaire Jean-Marc Bosman.

Le Commissaire européen aux affaires sociales, l'Irlandais Pdraig Flynn, a déclaré hier qu'il «était surpris de lire dans la presse que la règle du trois plus deux restait légale pour les rencontres européennes. Cette interprétation me semble contraire au jugement de la Cour».

Selon M. Flynn, l'arrêt Bosman rendu par la Cour européenne de justice «écartera l'application des règles édictées par les associations sportives selon lesquelles dans les rencontres qu'elles organisent, les clubs peuvent seulement aligner un nombre limité de joueurs ressortissants d'autres Etats membres».

La Cour a indiqué que ces clauses de nationalité ne pouvaient être imposées que pour les rencontres entre équipes nationales, a rappelé le Commissaire.

«Il est clair pour moi, qu'à partir de maintenant, les règles de nationalité sont illégales pour les compétitions européennes. J'attends de ceux concernés qu'ils prennent les mesures nécessaires pour modifier leurs règles afin de se conformer à l'arrêt de la Cour. Celui-ci a un effet direct et immédiat», a déclaré M. Flynn devant le Comité des affaires sociales du Parlement européen.

Les avocats du Belge Jean-Marc Bosman, à l'origine de la plainte qui a abouti à l'arrêt de la Cour, ont affirmé hier que l'interprétation donnée par l'UEFA à cette décision est erronée.

«Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'UEFA tente, en toute mauvaise foi, de maintenir coûte que coûte des réglementations privées qui ont été condamnées et donc abolies par la plus haute juridiction européenne», ont affirmé les avocats Luc Misson et Jean-Louis Dupont dans un communiqué.

La Fédération internationale de football (FIFA) et l'Union européenne de football (UEFA) vont se concerter dans les prochains jours pour définir une position commune après la décision de la Cour européenne de justice, la semaine dernière, qui a déclaré illégal dans l'Union européenne le système des transferts des joueurs en fin de contrat.

Des réunions de juristes vont se tenir au siège de l'UEFA et de la FIFA pour étudier cet arrêt, avant cette réunion commune,

selon des porte-paroles de ces deux organismes.

L'UEFA pourrait rendre publique demain sa position sur ce jugement. Dans une «première analyse» publiée dimanche, l'instance européenne avait souhaité «qu'une solution (soit) dérogée, conciliant à la fois la législation communautaire, les règlements et l'intérêt général du football européen et mondial», en collaboration avec la FIFA.

L'UEFA n'a pas voulu réagir aux propos du commissaire européen aux affaires sociales, l'Irlandais Pdraig Flynn, qui a affirmé mardi attendre de l'UEFA qu'elle «prenne les mesures nécessaires pour modifier ses règles afin de se conformer à l'arrêt de la Cour européenne», après l'arrêt Bosman.

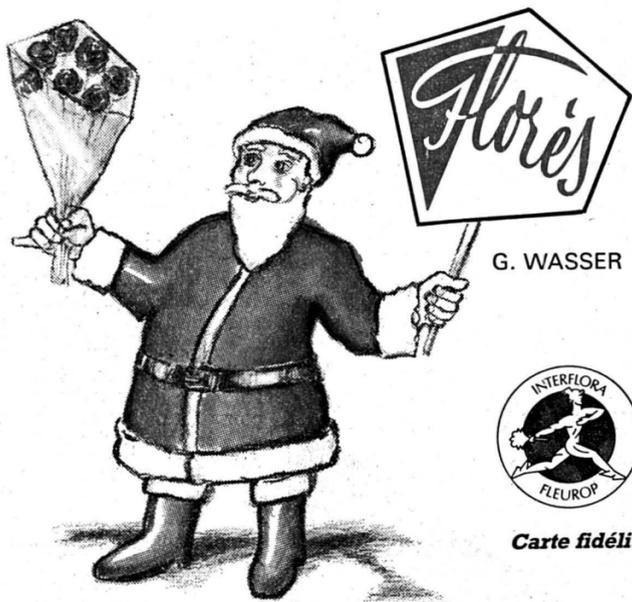
«Ce n'est qu'une interprétation d'un arrêt que nos avocats étudient», a affirmé l'attaché de presse de l'UEFA, Salvatore Cuccu. «L'UEFA ne prendra pas officiellement position avant la fin de la semaine».

ANGLETERRE: L'ATTENTE

Les clubs anglais attendent vendredi la réponse de leurs avocats pour savoir s'ils peuvent continuer à appliquer les règles de nationalité rendues illégales par l'arrêt Bosman, a indiqué l'association des clubs anglais de première division. «Pour le moment, nous estimons que les règles de nationalité restent applicables et nous espérons que nos clubs continueront à les respecter», a déclaré Mike Lee, porte-parole de l'association. (si)

**Offrez la beauté
Offrez le témoignage de l'amitié !**

« Des fleurs les plus colorées de Florès »



G. WASSER



Carte fidélité

La Chaux-de-Fonds: Serre 79 (face cinéma Eden), ☎ 039/23 02 66
Aujourd'hui et mercredi 27 décembre OUVERT toute la journée.

OUVERT dimanche 24 décembre de 9 à 12 heures.
Fermé 25 et 26 décembre 1995.

Une petite attention sera offerte à chaque client.

132-780459

DIVERS

ANTIQUITÉS
400m2

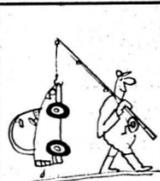
Joli
cadeau
de
NOËL

Hôtel du Soleil
2725 Le Noirmont (JU)
Tél. 039/53 11 04

**AUTOS
MOTOS
VÉLOS**

4 x 4
**Ford Sierra
CLX Break**
1993, 36 000 km,
roues alu 15'
et roues d'hiver,
climatisation
Fr. 17 900.-
☎ 039/41 15 55
132-780415

Achète au
plus haut prix
VOITURES
BUS,
CAMIONNETTES
Kilométrage, état
sans importance
Paiement comptant
☎ 077/47 61 89
28-8409



Pour la pêche aux
occasions, Publicitas
connait les bons coins.
Tél. 039-21 04 10 ou
Fax 039-28 48 63.
PUBLICITAS

Solution du mot mystère
BRUINE

Publicité intensive, Publicité par annonces

L'Impartial

Noël

Délais pour la remise des annonces

Editions du:

Samedi 23 décembre 1995	jeudi 21 décembre à 12 heures
Lundi 25 décembre 1995	pas d'édition
Mardi 26 décembre 1995	pas d'édition
Mercredi 27 décembre 1995	jeudi 21 décembre à 12 heures
Jeu. 28 décembre 1995	vendredi 22 décembre à 12 heures
Vendredi 29 décembre 1995	mercredi 27 décembre à 12 heures
Samedi 30 décembre 1995	jeudi 28 décembre à 12 heures

**Les ordres qui parviendraient après ces délais
seront exécutés sans autre avis à la prochaine
date de parution. Nous remercions notre
clientèle de sa compréhension et lui souhai-
tons de bonnes fêtes de fin d'année.**

Avis mortuaires

Les adresser à la rédaction en mentionnant
clairement et visiblement sur les envois:
Avis mortuaire urgent

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/311 442
Téléfax 039/315 042

132-780383

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

BANQUE Xprocrédit

☎ 039-23 16 12

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

DIVERS

A vendre
BOIS DE CHEMINÉE
sec, scié, bûché
Livraison à domicile
Franz Schmutz, Sonvillier
☎ 039/41 39 66. Natel 077/37 51 40
132-778346

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant du Cerf, à Loveresse
cherche
un garçon de cuisine
pour entrée tout de suite. Nourri-logé.
Tél. 032 91 2232 (de 14 à 18 heures).
Demandez M. Muhlbacher.
160-716864/4x4

URGENT! Nous cherchons pour missions
temporaires de courte, moyenne ou
longue durée, plusieurs
**manœuvres, aides-monteurs,
électriciens, électroniciens,
mécaniciens-électriciens**
Il s'agit de travaux de remise en état de bâ-
timents et machines après incendie dans
toute la Suisse. Bonnes conditions d'enga-
gement, hôtel payé. Nous vous renseigne-
rons volontiers. Montage C. Ruetsch,
2740 Moutier, tél. 032 93 71 71 ou 066
22 06 93 ou 038 27 50 55.
160-716870/4x4

Nous cherchons pour une PME
du Nord vaudois un
**MÉCANICIEN
DE PRÉCISION**
avec expérience CNC.
Fabrication de prototypes ou pièces
unitaires sur fraiseuse MAHO.
Poste fixe au sein
d'un team dynamique.
Excellentes conditions de salaire
à personne capable.
196-779490

MAX studer SA
INTERIM
Rue des Jordils 20
1400 Yverdon-les-Bains
024 - 22 00 33

GASTRONOMIE

Rôtisserie
Reine-Berthe

St-Imier, place du 16-Mars, ☎ 039/41 62 12

31 décembre
Menu Saint-Sylvestre
Fr. 45.-

et toujours nos spécialités
de fondue

A GOGO au fromage Fr. 15.-
chinoise Fr. 24.-
bourguignonne Fr. 30.- **A GOGO**

Prière de réserver s.v.p.
Ali, Geneviève Sandoz et le per-
sonnel vous souhaitent de joyeu-
ses fêtes de fin d'année.
6-99811

DIVERS

Le Restaurant de la Gare
La Cibourg
sera fermé du
21 décembre 1995
au 29 janvier 1996
Nous souhaitons un joyeux Noël
et une bonne année
à notre fidèle clientèle
Famille Francis Wyss
132-780487

FUST VITACCO La cuisine
sensationnelle!

Sensationnelle la qualité!
Sensationnel le prix!
Sensationnel le délai de livraison!
Votre cuisine sur mesure en trois jours!

FUST CUISINES
BAINS
Electroménager, Lampes, TV/Hifi/Video, Photo, PC, CD

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Eplatures
44, ☎ 039 26 16 50. Neuchâtel, rue des Terreaux 5, ☎ 038
25 53 70. Bienne, Hyper-Fust (EG), route de Soleure 122,
☎ 032 52 16 04. Yverdon, rue de la Plaine 5, ☎ 21 86 16.
EG = (Succursales Cuisines / Salles de bains avec
département Entreprise générale).
05 26 139 444

AUTOS - MOTOS - VELOS

**LES OCCASIONS
DE L'AVENIR**

**LA GARANTIE
D'UN BON ACHAT**

- MAZDA 323 1.8i-16 GLX**
88 000 km, Fr. 8300.-
- MAZDA 323 1.3i-16 LX**
1993, Fr. 11 800.-
- MAZDA 323 F 1.8i-16 GLX**
1991, Fr. 11 600.-
- MAZDA 626 2.0 GT**
1986, Fr. 3900.-
- MAZDA 626 2.2i GLX Ultra**
1991, Fr. 11 600.-
- MAZDA 626 2.2i GLX SW 4WD**
72 000 km, Fr. 15 500.-
- MAZDA 626 2.0i-16 GLX**
1992, Fr. 15 500.-
- SUZUKI SWIFT 1.3 GTi**
62 500 km, Fr. 7300.-
- CHRYSLER GS 2.2 Turbo**
1989, Fr. 8600.-
- HONDA CIVIC CRX 1.6i**
1991, Fr. 9800.-

Garage de l'Avenir

rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77

132-780473

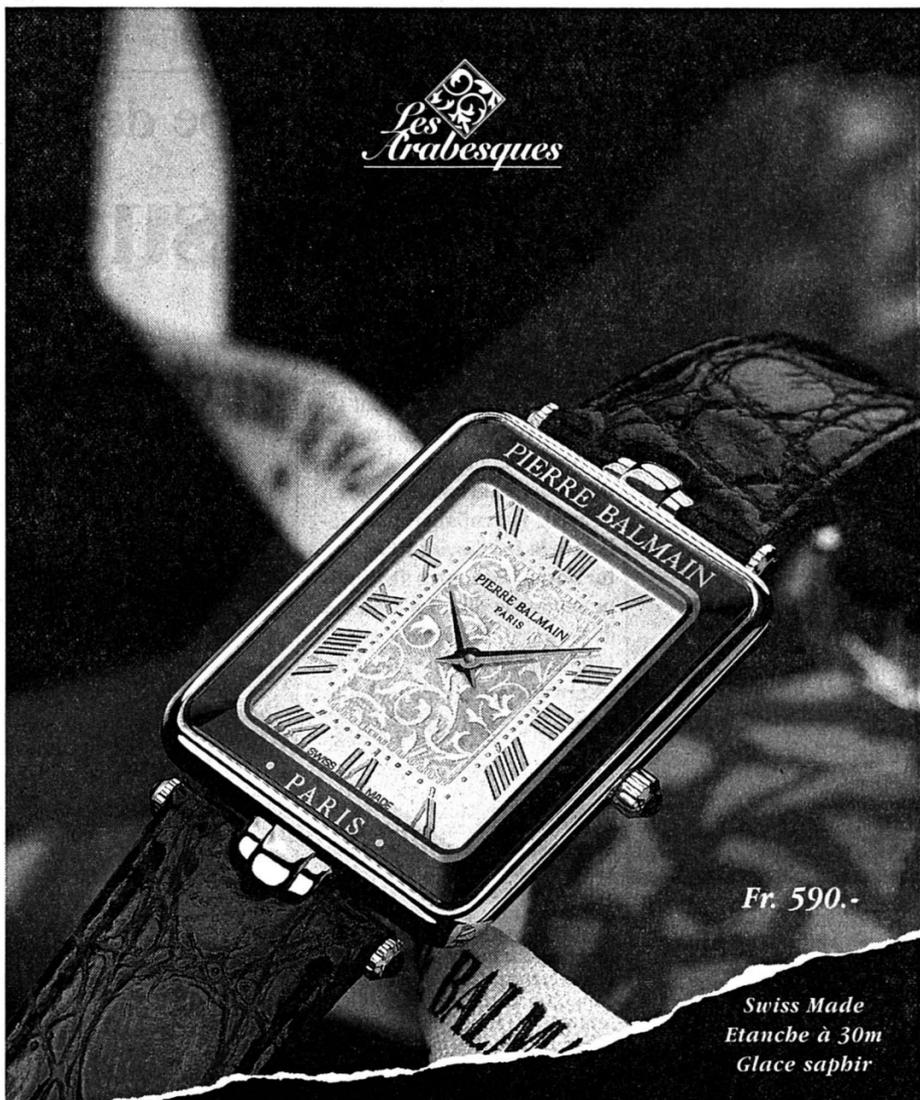


**En faveur de la population
de montagne**



**L'Aide suisse
aux
montagnards**

Demandez notre bulletin
de versement
Téléphone 01/710 88 33



Fr. 590.-

Swiss Made
Étanche à 30m
Glace saphir

"Les Arabesques" de Pierre Balmain.



PIERRE BALMAIN
PARIS

Découvrez les montres Pierre Balmain chez:
Mayer-Steblin, La Chaux-de-Fonds. Ermoli, Neuchâtel. Kottelat, Delémont.

6-99832

Mercredi 20 décembre 1995

L'Impartial

Hockey sur glace - Qualification olympique: Suisses en lice

Victoire absolument impérative

Carrière internationale terminée - Le rugby-man français Philippe Sella, détenteur du record du monde des sélections (111) a annoncé qu'il mettait un terme à sa carrière internationale. Il entend désormais se consacrer exclusivement à son club, Agen, et à son entreprise de communication. (si)

Coupe Bibi Torriani Remarquable

La sélection NE-JU-FR a terminé son parcours dans la Coupe Bibi Torriani de façon remarquable samedi et dimanche derniers à Genève. C'est, en effet, par trois victoires que les minis entraînés par Marc Droel ont assis leur première place au classement.

Vainqueur du groupe romand, cette sélection termine sur un bilan général très positif avec neuf victoires, un nul et une défaite. Cela lui vaut l'honneur de prendre part au tournoi final, qui réunira quatre équipes dès le 27 décembre et qui se déroulera en marge de la Coupe Spengler.

Quatre Chaux-de-Fonniens (Xavier Durini, Michael Luthi, Yann Burgin et Fabrice Maillat), deux Francs-Montagnards (Gilles Catella et Pascal Faivet) et deux Ajoulots (Ludovic Aubry et Réal Gerber) étaient dans le coup à Genève.

Coupe Bibi Torriani. Tournoi de Genève: NE-JU-FR - Genève 5-0 (buts: Gerber, Maillat, Thalmann, Wirz et Jobin). St-Gall-Appenzel - NE-JU-FR 2-9 (Faivet, Jobin, Wirz, 2 x Fontana, Gerber, 2 x Winkler et Amadio). NE-JU-FR - Vaud 5-1 (Aubry, Wirz, 2 x Jobin et Maillat). Classement final de la poule romande: 1. NE-JU-FR 11-19 (53-24). 2. Vaud 11-12 (41-37). 3. Valais 11-12 (23-24). 4. Genève 11-2 (22-56). (Imp)

BRÈVES

Hockey sur glace Tschiemer évincé

A la veille du départ de l'équipe suisse juniors pour les Etats-Unis, le coach national Arno Del Curto a réduit son cadre à 23 joueurs en évinçant le défenseur Arne Ramholt (Grasshopper) et l'attaquant Stefan Tschiemer (Langnau). La sélection helvétique disputera deux matches de préparation vendredi et samedi à Boston contre la Suède et une sélection américaine.

Richter le mur

Pour la treizième fois de sa carrière, Mike Richter a réussi un «blanchissage» dans les buts des New York Rangers. Lors de la victoire 3-0 contre les Washington Capitals, les New-Yorkais, invincibles depuis quinze matches au Madison Square Garden, ont forgé leur succès grâce à deux buts de Mark Messier.

L'équipe de Suisse entame ce soir (20 h) à Lausanne, contre la Grande-Bretagne, le long chemin qui devrait la conduire au tournoi olympique des Jeux de Nagano en 1998. La deuxième échéance est programmée samedi déjà, avec une rencontre face à la Hollande à Zoetermeer. Deux matches que la sélection de Simon Schenk, favorite de son groupe, se doit de remporter.

La voie qui mène au Japon est loin d'être royale. Aux pré-qualifications face aux Britanniques, Hollandais, Danois et Slovénes succédera en effet, si la formation helvétique termine première de sa poule, une seconde phase qui mettra aux prises les vainqueurs des 4 groupes ainsi que l'Allemagne, la Norvège, l'Autriche et la Slovaquie. Cinq équipes seront qualifiées pour les Jeux, au travers d'un tournoi ou de confrontations directes, la formule restant à établir.

Simon Schenk n'attend pas seulement de ses joueurs qu'ils s'imposent: «Le public doit pouvoir s'identifier à nouveau à l'équipe nationale. C'est pourquoi j'en attends, outre les résultats, qu'elle donne une impulsion au hockey suisse». L'Émentalois n'exige cependant pas forcément des scores-fleuves: «Un 4-1 peut être attractif pour les spectateurs, si l'équipe s'engage et joue avec son cœur».

Le coach national a retenu les joueurs qu'il considère comme les meilleurs du moment, renonçant à des hommes du calibre de Tosio, Eberle ou Howald. Les 22 sélectionnés se sont présentés dimanche au camp d'entraînement de Lausanne, sans qu'un

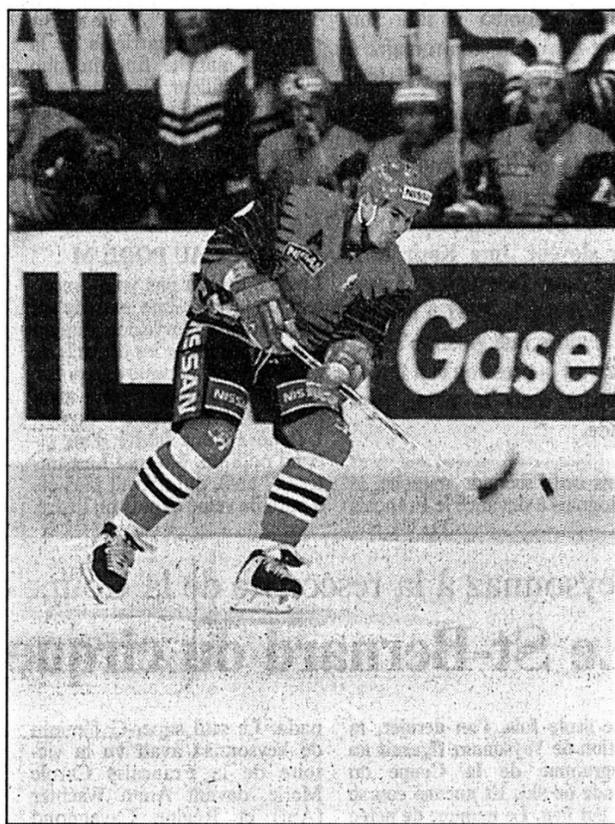
forfait ou une blessure ne soit à déplorer. «L'ambiance au sein du groupe est bonne et je suis optimiste, même si la Grande-Bretagne est un adversaire à prendre au sérieux. Elle est bien organisée et dispose d'un très bon gardien», estime Schenk.

La cage sera gardée ce soir à Malley par Reto Pavoni, la Suisse débutant la rencontre avec quatre blocs. Le seul sélectionné romand, le revenant Patrice Brasey, sera aligné aux côtés de Sandro Bertaggia, derrière le trio Jenni-Zeiter-Ivanovic. Le Fribourgeois n'a plus évolué en équipe nationale depuis la Coupe Nissan en février 93: «Outre certains problèmes physiques, je n'étais plus depuis sur la même longueur d'onde que l'encadrement de l'équipe. Mais lorsque Simon Schenk m'a appelé, je n'ai pas hésité à donner une réponse favorable».

DU SANG CANADIEN

L'affrontement de ce soir sera le premier entre la Suisse et la Grande-Bretagne depuis 1966. Les Britanniques, qui ont disputé le championnat du monde du groupe A en 1994 en Italie, ont sauvegardé cette année de justesse leur place dans le groupe B. Les meilleurs joueurs, il est vrai, disputaient encore les play-off du championnat national... Le coach Peter Woods dispose d'un effectif composé pour moitié de Canadiens naturalisés. Dont Tim Cranston, qui a joué en Suisse avec GE Servette.

La Grande-Bretagne est leader du groupe A, avec trois points en deux rencontres. Après avoir dominé la Hollande 4-1, elle a été tenue en échec la semaine dernière par le Danemark (1-1). «J'ai été déçu de notre performance», avoue Woods, pour qui «la Suisse est le no 1 du groupe». Le coach anglais sera privé de trois de ses meilleurs attaquants, Nicky Chinn, Rick Brubent (suspens-



Misko Antisin

Le Zougois et ses coéquipiers tenteront de franchir sans encombre, le premier obstacle sur la longue route menant à Nagano. (Lafargue)

L'équipe de Suisse

Face à la Grande-Bretagne, l'équipe de Simon Schenk se présentera comme suit: Pavoni (Kloten); S. Leuenberger (Berne), Giannini (Ambri-Piotta); Kessler (Zoug), Balmer (Davos); Bertaggia (Lugano), Brasey (FR Gottéron); Bruderer (Kloten), Bayer (Kloten); Rogenmoser (Rapperswil), Weber (Davos), Thöny (Rapperswil); Jaks (Ambri-Piotta), Antisin (Zoug), Wittmann (Ambri-Piotta); Jenni (Lugano), Zeiter (Zurich), Ivankovic (Zurich); Hollenstein (Kloten), Vrabec (Berne), M. Celio (Kloten).

Match amical: défaite du HCC à Grenoble D'une courte longueur

● GRENOBLE - LA CHAUX-DE-FONDS 5-4 (2-2 2-3 0-0)

En déplacement dans l'Isère, le HCC, bien que privé de ses étrangers (Bozon et Shirajev) et de deux éléments importants (Elsener et Oppliger) a concédé une courte défaite face à la formation de première division française qu'est Grenoble.

Après avoir été mené une première fois au score, le HCC a bien redressé la tête en retournant la situation en sa faveur grâce à Gilles Dubois et Egger.

Stehlin a ensuite remis les équipes à égalité (3-3) avant que Kohler ne donne une dernière fois l'avantage à ses couleurs. Évoluant avec ses quatre Finlandais, Grenoble a finalement pris l'avantage d'une courte longueur à la fin du tiers médian et cela allait suffire.

Riccardo Fuhrer a profité de cette rencontre pour aligner la plupart de ses remplaçants. La prochaine sortie du HCC est agendaée le 28 décembre à Villars.

Buts du HCC: 7e G. Dubois 1-1. 8e Egger (Leimgruber) 1-2.

29e Stehlin 3-3. 31e Kohler (G. Dubois) 3-4.

Pénalités: 1 x 2' contre Grenoble, 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds: Meyer; Bourquin, D. Dubois; Murisier, Ott; Reber; Bizzozero, Brunner, Chappot; G. Dubois, Pont, Kohler; Stehlin, Egger, Leimgruber.

Notes: La Chaux-de-Fonds joue sans Shirajev (problèmes de visa), Bozon (avec l'équipe de France), Elsener ni Oppliger (au repos). (Imp)

Première ligue: nouveau revers fleurisan Villars sans problème

● FLEURIER - VILLARS 3-8 (1-2 1-3 1-3)

Deux hors-jeu non sifflés, dont un de plus de 1,5 m, auront permis à Villars de passer une soirée sans trop de problèmes à Belle-Roche. Si les deux formations se sont créés bon nombre d'occasions, celles des Vaudois furent plus tranchantes et cela s'est très vite reflété au score.

L'enjeu étant important, l'entraîneur fleurisan tenta un truc en réintroduisant Hummel et Bartoli dès la reprise du tiers médian. Une période centrale que les Neuchâtelois ont entamée en supériorité numérique, deux Vaudois se trouvant sur le banc d'infamie. Ce fut au contraire Gaëtan Boucher qui trompa le portier fleurisan au terme d'une rupture rapide.

On jouait la 31e minute lorsque les Neuchâtelois commettaient l'erreur de s'arrêter de jouer sur un hors-jeu manifeste des visiteurs. Le juge de ligne ne l'ayant pas signalé, Fleurier encaissait ainsi un quatrième but qui le déstabilisa quelque peu.

Malgré une grande débauche d'énergie de leur part, les Vallois encaissèrent un sixième but en début de l'ultime tiers. Complètement défaits, ils allaient s'effondrer en fin de rencontre et encaissèrent deux buts en supériorité numérique en moins de soixante secondes.

Belle-Roche: 300 spectateurs. **Arbitres:** MM. Galley, Calme et Portmann.

Buts: 7e Rochat (Paris) 0-1. 10e C. Michellod 0-2. 13e Pochon (Hamel) 1-2. 23e Boucher (Viret) 1-3. 24e Matthey (Po-

chon) 2-3. 31e F. Heiz (Rochat) 2-4. 35e C. Michellod (Boucher) 2-5. 44e Boucher (C. Michellod) 2-6. 48e Hummel (Chappuis) 3-6. 58e Ph. Michellod 3-7. 58e Viret 3-8.

Pénalités: 7 x 2' contre Fleurier, 12 x 2' contre Villars. **Fleurier:** St. Aebly; P. Aebly, Bobillier; Colo, Biscan; Vuillemin, Jaquet; Jeannin, Chappuis, Dubois; Braillard, Pluquet, Bättscher; Hamel, Neiningger, Pochon; Hummel; Bartoli; Matthey.

Villars: Avella; Christen, P. Heiz; Paris, Volet; Zuchuat; Ph. Michellod, C. Michellod, Boucher; S. Heiz, Viret, Rochat; Borboen, Allamand, Lovey.

Notes: Villars joue sans Turrian (malade) ni Borloz (blessé). (jyp)

LE POINT

DÉJA JOUÉS

Grande-Bretagne - Hollande . 4-1
Danemark - Slovaquie 4-2
Grande-Bretagne - Danemark 1-1

Ce soir

20.00 Suisse - Grande-Bretagne à Lausanne

Samedi

19.00 Hollande - Suisse à Zoetermeer.

CLASSEMENT

1. Grande-Bretagne	2	1	1	0	5-2	3
2. Danemark	2	1	1	0	5-3	3
3. Slovaquie	1	0	0	1	2-4	0
4. Hollande	1	0	0	1	1-4	0

La Suisse n'a pas encore joué

RESTE À JOUER

20.12.95	Suisse - Grande-Bretagne
21.12.95	Hollande - Slovaquie
23.12.95	Hollande - Suisse
17.1.96	Gr.-Bretagne - Slovaquie
7.2.96	Suisse - Slovaquie
	Danemark - Gr.-Bretagne
10.2.96	Danemark - Suisse
3.4.96	Slovaquie - Suisse
6.4.96	Suisse - Hollande
29.10.96	Slovaquie - Danemark
2.11.96	Danemark - Hollande
13.11.96	Gr.-Bretagne - Slovaquie
12.12.96	Hollande - Gr.-Bretagne
15.12.96	Hollande - Danemark
18.12.96	Grande-Bretagne - Suisse
21.12.96	Slovaquie - Hollande
	Suisse - Danemark

Le Team Canada arrive aujourd'hui à Tramelan

Un événement international

Les Lovières sera le théâtre d'un événement international qui verra le Team Canada préparer la Coupe Spengler dans la patinoire de Tramelan dès aujourd'hui et jusqu'à samedi. Un camp qui partagera également le Team Suisse de Björn Kinding et au terme duquel ces deux équipes s'affronteront samedi prochain à 17 h aux Lovières.

Que vous soyez joueurs, entraîneurs, dirigeants ou tout simplement fans de hockey, le HC Tramelan, organisateur de cet événement, vous propose d'y participer de plusieurs façons. Le point d'orgue sera bien sûr le match de samedi, mais également les séances d'entraînements publics des deux équipes pendant toute la durée du camp.

Une table ronde animée par Andy Murray, entraîneur du Team Canada, Björn Kinding, Mark McGregor (Herisau), Mike McParland (Thurgovie) et Eugène Lapointe (sous réserve) sera réservée aux entraîneurs régionaux.

Afin de faire bénéficier le plus grand nombre possible d'adeptes du hockey sur glace à cet événement, le HC Tramelan a opté pour des prix d'entrée au match très attractifs. A relever que toutes les autres activités proposées sont gratuites.

PROGRAMME

Aujourd'hui. 13 h 30 et 18 h 30: entraînements du Team Canada.

Demain. 9 h 30 et 15 h 30: entraînements du Team Canada.

Vendredi. 9 h 30 et 14 h 45: entraînements du Team Canada. 16 h 30: entraînement du Team Suisse. 17 h: séance d'autographes du Team Canada. 19 h: séance d'autographes du Team Suisse.

Samedi. 9 h: entraînement du Team Canada. 10 h: entraînement du Team Suisse. 17 h: match Team Canada - Team Suisse. (comm)

LA PHRASE DU JOUR

«En outre, Artur Jorge défend la même philosophie que Hodgson sur le plan du jeu.»
Giangiorgio Spiess

LE POINT

Hier soir

Fleurier - Villars 3-8

Demain

20.00 Star Lausanne - Sierre
Viège - CP Fribourg
20.15 Saas Grund - Moutier

Vendredi

20.15 Yverdon - Loèche

CLASSEMENT

1. Ajoie	14	12	0	2	92-26	24
2. Sierre	13	11	1	1	65-27	23
3. Saas-Grund	14	8	2	4	57-37	18
4. Villars	15	8	2	5	63-50	18
5. Viège	14	8	1	5	50-48	17
6. CP Fribourg	14	8	0	6	57-57	16
7. Fleurier	15	6	1	8	59-72	13
8. Loèche	13	4	1	8	38-63	9
9. Moutier	14	4	1	9	43-65	9
10. Yverdon	14	4	1	9	39-65	9
11. Neuchâtel	14	2	10	41-60	6	6
12. Star LS	14	1	4	9	34-68	6

Ski alpin - Slalom de Madonna: Tomba s'impose en seigneur Anniversaire dignement fêté

Alberto Tomba a fêté son vingt-neuvième anniversaire à sa manière: avec une irrésistible seconde manche sur la pente raide de Madonna di Campiglio. Troisième de la première manche, à cinquante-deux centièmes du leader slovène Jure Kosir et à 0''15 du Norvégien Lasse Kjus, il a pris 1''87 à ce dernier, alors que Kosir n'a pas résisté à la pression et a fini sa manche dans la neige profonde.

Dans cette seconde manche, le Bolognais a devancé le Français

Yves Dimier de 1''29. Le skieur de Val Cenis, quatrième de la première manche, finit du coup avec le meilleur résultat de sa carrière (deuxième), alors qu'il avait été à deux reprises troisième l'an passé, à Garmisch, puis à Bormio.

KJUS RENONCE AU PODIUM

Lasse Kjus n'a pas voulu monter sur la troisième marche du podium. Le Norvégien rendait attentif lui-même les officiels de ce qu'il avait manqué une porte. Avec deux manches qu'il avait pourtant sagement dosées. L'Italie a donc hérité d'un second podium, Konrad Ladstätter (27 ans), qui n'avait plus été à pareille veine depuis un lustre.

Lasse Kjus, est, néanmoins, toujours installé nettement à la première place au classement provisoire de la Coupe du monde, où son premier poursuivant, le Suisse Michael Von Grünigen, quatorzième et meilleur Suisse hier.

STAUB REMONTE

Patrick Staub, qui avait réalisé le meilleur temps de la seconde manche voici deux ans, lorsque Kosir s'était imposé, était quatorzième après la première manche. Le Bernois a pris tous les risques, par la suite, mais raté une porte. Il remonta, néanmoins. Bien lui en a pris, car, au vu de l'hécatombe qui a caractérisé la seconde manche (25 % de déchet), Staub figure néanmoins à la 17e place. (si)



Alberto Tomba

Le Transalpin a remporté de main de maître son premier succès de l'hiver. (Keystone)

Wittwer directeur sportif - L'ex-international suisse et défenseur des Young-Boys, Jürg Wittwer (36 ans, trois sélections) remplacera Walter Eichenberg au poste de directeur sportif du club de la capitale. Ancien gardien de l'équipe bernoise, Eichenberg, qui a invoqué le manque de temps pour justifier sa décision, conservera toutefois son poste de membre du comité directeur. (si)

BRÈVES

Ski alpin

Cuche confirme

Dans le cadre d'un slalom géant FIS disputé à Zermatt, le Neuchâtelois Didier Cuche a confirmé son actuel état de forme, en terminant au troisième rang de cette épreuve valaisanne, à cinquante-trois centièmes du vainqueur René Stössel. Quant à Bruno Kernen, il a complété ce succès helvétique, en s'emparant de la deuxième place, à quinze centièmes.

Automobilisme

Toyota de retour en 1998

L'équipe Toyota Europe ne participera pas au championnat du monde des rallyes en 1996 et 1997, mais elle reprendra la compétition en 1998.

PMUR

Hier à Vincennes Prix de Briare

Tiercé: 11 - 17 - 3
Quarté+: 11 - 17 - 3 - 10
Quinté+: 11 - 17 - 3 - 10 - 4
Pour cause de grève en France, les rapports du PMU ne nous ont malheureusement pas été communiqués. (Imp)

Veysonnaz à la rescousse de la Coupe du monde

Le St-Bernard du cirque blanc

Une seule fois, l'an dernier, la station de Veysonnaz figurait au programme de la Coupe du monde de ski. Et aucune course n'y eut lieu. Le manque de neige et les températures douces furent de trop, même pour Veysonnaz. Douze fois auparavant, la station au-dessus de Sion était venue à la rescousse des organisateurs de la Coupe du monde, remplaçant, parfois au pied levé, une station défaillante.

D'où son surnom de «saint-bernard du cirque blanc», de la fameuse race canine élevée sur un autre versant du canton du Valais. A huit reprises, il s'agissait de courses féminines, quatre fois de courses masculines. Veysonnaz est la seule station de toute la Suisse à pouvoir accueillir des courses Coupe du monde en décembre. Cela depuis des lustres.

TROIS COURSES FÉMININES

Cette fois encore, ce sont trois courses, toutes féminines, qui sont programmées sur la fameuse «piste de l'Ours». Mercredi, le super-G, jeudi le slalom géant, en remplacement de St-Moritz/Pontresina, et vendredi, le slalom spécial, qui n'a pas pu avoir lieu à Lake Louise, au Ca-

nada. Le seul super-G féminin de Veysonnaz avait vu la victoire de la Française Carole Merle, devant Anita Wachter (Aut) et Régine Cavagnoud (Fr), en 1993.

Les deux slaloms géants dames disputés à ce jour furent l'apanage de la Yougoslave Mateja Svet, en 1990, et de Deborah Compagnoni, en 1993. Les deux seront absentes. Mateja a mis un terme à sa carrière et Deborah est toujours blessée. Quant au slalom spécial, ce sera une première pour la station valaisanne. Une première qui tiendra de la gageure pour les concurrents. A Veysonnaz, l'espace est, en effet, compté et la pente d'autant plus raide.

UN MÉMORABLE SLALOM MASCULIN

Les hommes y avaient disputé un slalom spécial, il y a bientôt trois ans. Si le tiercé fut royal (Stangassinger - Tomba - Fogdøe), ce slalom fut marqué par une belle hécatombe. A la veille des fêtes de fin d'année, les skieuses s'en donneront une ultime fois à cœur joie, en 1995. Le repos ne sera pas de trop, mais il sera court. Le 5 janvier, elles se retrouveront à Maribor, en Slovénie.

LE PROGRAMME

Aujourd'hui. 10 h 30: super G dames

Demain. 9 h 30 et 12 h 30: slalom géant dames

Vendredi. 9 h 30 et 12 h 30: slalom dames

AU DÉPART

Veysonnaz. Ordre des départs du super-G féminin d'aujourd'hui (11 h 30): 1. Marken (No). 2. Lindh (EU). 3. Nobis (EU). 4. Dorfmeister (Aut). 5. Zeller-Bähler (S). 6. Meissnitzer (Aut). 7. Zurbriggen (S). 8. Götschl (Aut). 9. Ertl (All). 10. Street (EU). 11. Cavagnoud (Fr). 12. Seizinger (All). 13. Masnada (Fr). 14. Wachter (Aut). 15. Gerg-Leitner (All). 16. Wiberg (Su). 17. Gerg (All). 18. Merlin (It). 19. Zelenskaia (Rus). 20. Suhadolc (Slo). 21. Kostner (It). 22. Perez (It). 23. Gutensohn (All). 24. Vogt (All). 25. Fjeldavli (No). 26. Flemmen (No). 27. Montillet (Fr). 28. Bouvier (Fr). 29. Schneider (Aut). 30. Schuster (Aut). Puis: 32. Summermatter (S). 40. Rey-Bellet (S). 49. Oester (S). 50. Roten (S). 53. Tschirky (S). Cinquante-huit partantes.

Classements

Slalom masculin de Madonna di Campiglio (It): 1. Tomba (It) 1'37''72. 2. Dimier (Fr) à 1''55. 3. Ladstätter (It) à 1''94. 4. Amiez (Fr) à 2''04. 5. Reiter (Aut) à 2''05. 6. Tesconi (It) à 2''06. 7. Mader (Aut) à 2''34. 8. Jagge (No) à 2''45. 9. De Crignis (It) à 2''47. 10. Bauer (All) à 2''67. 11. Furuseih (No) à 2''96. 12. Strand-Nilsen (No) à 3''07. 13. Von Grünigen (S) à 3''92. 14. Grosjean (EU) à 4''08. 15. Thöni (Aut) à 4''42. Puis: 17. Zinsli (S) à 5''03. 20. Staub (S) à 7''51. 22. Püntener (S) à 19''46. Vingt-deux classés. Toutefois Stiansen et Püntener ne marquent pas de points en Coupe du monde, leur retard dépassant de plus de 8% le temps du vainqueur.
Coupe du monde. Général: 1. Kjus (No) 640. 2. Von Grünigen (S) 400. 3. Knauss (Aut) 359. 4. Alphand (Fr) 296. 5. Nyberg (Su) 281. 6. Tomba (It) 256. 7. Mader (Aut) 229. 8. Ortlieb (Aut) 203. 9. Kälin (S) 196. 10. Kosir (Sln) 185. Puis: 11. Gigandet (S) 182. 17. Locher (S) 135. 102. Cuche (S) 10.
Slalom (trois courses): 1. Amiez (Fr) 180. 2. Tomba (It) 160. 3. De Crignis (It) 111. 4. Jagge (No), Miklavc (Sln) et Tritscher (Aut) 100. Puis: 12. Zinsli (S) 72. 21. Staub (S) 38. 31. Von Grünigen (S) 20.
Par nations (messieurs + dames): 1. Autriche 3909 (messieurs 2162 + dames 1747). 2. Suisse 2330 (1466+864). 3. Italie 1717 (1190+527). 4. Norvège 1543 (1247+296). 5. Allemagne 1282 (216+1066). (si)

Basketball - LNB masculine

BBCC: finir en beauté

Vingt-quatre heures avant leurs homologues féminines, les joueurs du BBCC termineront leur penum 1995. Face à Wetzikon, les hommes de Chanel tenteront de confirmer leur succès du match aller dans la banlieue zurichoise.

Pour cette rencontre, l'entraîneur chaux-de-Fonnier sera privé des services de Wälchli, dont la blessure à la cheville pourrait l'éloigner des parquets pendant six semaines, Donzé (blessé),

Rauss (convalescent) et de Byrd, avantageusement remplacé par un Randy Lavender, qui s'intègre de mieux en mieux au sein de sa nouvelle formation. «Pour l'emporter, nous devons nous méfier de leur nouvel Américain, (réd: Eric Stevens) et faire preuve de plus d'agressivité et de concentration qu'à Epalinges.» espère Philippe Chanel. Une régularité qui devrait permettre aux Chaux-de-Fonniers de récolter leur cinquième succès de l'exercice. F.Z.

PMUR

Demain à Vincennes, Prix de Formigny, (trot-attelé, réunion I, 5e course, 2700 m, 15 h 52).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Cadri-de-la-Roche	2700	G. Verva	J.-L. Peupion	14/1	4a1a5a	7 Il vient de le faire en toute décontraction et sage, on ne voit pas qui peut le battre.
2	Cytec	2700	A. Meunier	A. Meunier	17/1	0a3aDa	
3	Duc-de-Rieurtort	2700	J.-H. Treich	J.-H. Treich	12/1	7aDa3a	
4	Classique-Nay	2700	H. Cogne	H. Cogne	20/1	Da0a0a	15 De la qualité à revendre, mais un caractère qui ne nous permet pas d'en faire un coup sûr.
5	Clapotis	2700	R. Lacroix	R. Lacroix	32/1	5aDaDm	11 Il est en forme et son driver possède une science de la course hors du commun, ce qui le fera rentrer dans le quarté.
6	Duc-de-Panama	2700	P. Allaire	P. Allaire	12/1	5a2a6a	18 Sa rentrée est excellente car il devait rendre la distance et a fort bien terminé.
7	Duc-du-Bellay	2700	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	4/1	1aDa2a	10 Sa régularité devrait séduire les amateurs de belle cote.
8	Dakir	2700	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	14/1	0a0a0a	8 Sa dernière course n'est pas si mauvaise et on se méfie de l'écurie qui peut nous réserver un doublé.
9	Chêne-Vert	2700	E. Ruault	E. Ruault	19/1	0a0a5a	6 En forme, il fait généralement sa course, mais ne gagne pas souvent.
10	Corail-de-la-Motte	2700	M. Lenoir	M. Lenoir	13/1	6a3a3a	3 Il sera sur un parcours qui lui conviendra mieux et pour sa forme saisonnière.
11	Drakkar-de-Jiel	2700	P. Levesque	J.-L. Dersoir	9/1	3a1aDa	LES REMPLAÇANTS: 1 Il peut monter de catégorie avec bonheur, lui qui porte la même casaque que «Achille».
12	Drag	2700	C. Campain	C. Campain	13/1	4a1a6a	12 Ses dix dernières perfs se sont toutes soldées par une place dans les cinq; seul ombre, si son driver le mène comme «Banco»?
13	Dianthus-des-Ecus	2700	L.-D. Abrivard	L.-D. Abrivard	16/1	Da0a5a	
14	Desko	2700	P. Vercausse	L. Haret	21/1	7a0a5a	
15	Dojo-de-Taloney	2700	J. Verbeeck	J.-M. Monclin	7/1	Da1aDa	
16	Domino-du-But	2700	N. Roussel	N. Roussel	15/1	6a7a3a	
17	Cobra-du-Pont	2700	J.-M. Bazire	H. Dahougabel	26/1	Da0aDa	
18	Castor-de-Gounay	2700	F. Boulard	F. Boulard	19/1	2a0aDa	

IMPAR-PRONO

7*

15*

11*

18

10

8

6

3

*BASES

COUP DE POKER

8

AU 2/4

7 - 11

AU TIERCÉ

POUR 16 FRANCS

7 - 15 - X

IMPAR-SURPRISE

9

7

15

10

8

2

1

11

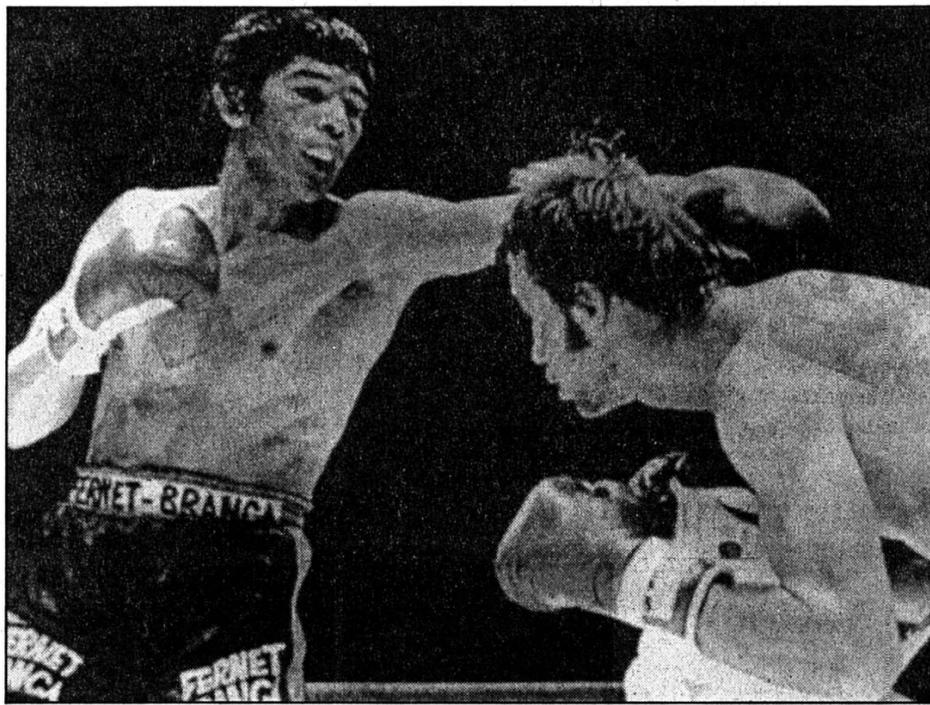
Rétrospective 1995 - Janvier: Carlos Monzon disparaît

Le dernier k.-o.

Personnage haut en couleur dont la vie a été marquée par de nombreux scandales, Carlos Monzon trouve la mort dans un accident de la route près de Santa Fé, à 500 km au nord-est de Buenos Aires. Agé de 52 ans, le boxeur argentin purgeait une peine de onze ans de réclusion pour avoir tué sa troisième femme. Il avait obtenu un droit de sortie en raison de son bon comportement en prison.

Surnommé «el Macho», Carlos Monzon avait remporté quarante-neuf victoires dans sa carrière, dont soixante et une par k.-o., pour huit nuls et trois défaites. Il avait conquis son premier titre de champion du monde des poids moyens le 7 novembre 1970 à Rome en battant l'Italien Nino Benvenuti, tenant du titre depuis trois ans, par k.-o. à la douzième reprise. Après avoir accompli la plus grande partie de sa carrière en Europe, l'Argentin quitta les rings le 30 juillet 1977 à l'issue d'un quinzième triomphe dans un championnat du monde, contre le Colombien Rodrigo Valdes. Il n'avait plus été battu depuis treize ans.

Né dans un milieu très pauvre le 7 août 1942 à San Javier, à 450 km au nord de Buenos Aires, dans une famille de treize enfants, Carlos Monzon a commencé à travailler très jeune comme vendeur de journaux, marchand des quatre saisons, cireur de chaussures ou encore maçon. A 17 ans, il comprend qu'il peut échapper à sa condition en donnant libre cours à



Carlos Monzon (de face)

Aucun passionné du noble art n'oubliera ce visage.

(Keystone)

son tempérament tempétueux sur les rings. Son entraîneur de l'époque Amilcar Brusa se rappelle qu'il fut nécessaire pour lui administrer des vitamines pour pallier les conséquences de la malnutrition dont il avait souffert durant son enfance. Après quatre-vingt-trois combats amateurs, il passa professionnel en 1963.

Devenu l'idole de l'Argentine à l'égal du pilote Juan Manuel Fangio ou du footballeur Diego Maradona, le boxeur au caractère impétueux mena la vie apaisamment insouciant des

play-boys de la jet-set que lui permettaient sa richesse et son passage fulgurant du bas au sommet de l'échelle sociale. Victime de son penchant pour le scandale, il eut plusieurs fois maille à partir avec la justice qui l'inculpa de coups et blessures et de port d'armes notamment. Il avait même été condamné une première fois à six mois de prison pour avoir battu sa première femme, Mercedes Garcia, qu'il avait épousée à l'âge de 19 ans et dont il avait eu trois enfants. Après un premier divorce, Carlos Monzon épousa une ac-

trice, Susana Gimenez, qu'il avait connue en 1974 sur le tournage du film «La Mary» dans lequel il tenait lui-même un rôle. Mais cette deuxième union fut également un échec. En troisième noces, il épousa en 1982 la danseuse Alicia Muniz qui lui donna un fils, Maximilien.

La vie de Carlos Monzon a basculé le 14 février 1988. Rentré d'une soirée dans une boîte de nuit, il avait défenestré sa femme après une violente querelle, ce qui lui avait valu une condamnation à onze ans de prison. (Imp)

RÉACTION

On ne présente plus Charly Bühler... La boxe de ce pays ne serait sans doute pas tout à fait ce qu'elle est sans celui qui est assurément le chauve le plus connu du noble art. Connaisseur hors pair - il milite dans ce milieu depuis sa plus tendre enfance -, ce Genevois établi à Berne garde un souvenir lumineux de Carlos Monzon qu'il qualifie de «superbe animal» ou encore de «bête à combattre».



Celui qui fut notamment l'entraîneur de Fritz Chervet et de Jean-Charles Meuret se souvient parfaitement de l'Argentin. «Quand bien même il est souvent venu boxer en Europe, je ne l'ai entrevu qu'une fois. C'est donc surtout au travers de la télévision que j'ai pu le voir à l'œuvre. C'était un superbe animal et on reconnaissait en lui cette primitivité dont on a besoin pour survivre» raconte Charly Bühler.

S'il a marqué son époque sur les rings, Carlos Monzon s'est également signalé par un comportement qui a très souvent défrayé la chronique. «Malheureusement, constate Charly Bühler, l'homme n'était pas à la hauteur du champion.» Cela étant, le cas de l'Argentin n'est de loin pas unique, les frasques de certains boxeurs n'étant pas piquées des vers. «Ce n'est pas inhérent à la boxe» estime le Genevois. Reste que de là à défenestrer son épouse, il y a tout de même une marge...

C'est bien évidemment tout le monde de la boxe qui est préterité par ce genre d'événements. «Psychologiquement, un tel comportement est certes difficile à expliquer. Il faut savoir toutefois que les boxeurs sont souvent issus de milieux défavorisés, ce qui leur vaut cet instinct de combattants qui les caractérise. De par leurs succès, ils sont alors reçus à gauche et à droite, rencontrent jusqu'à des hommes d'Etat. Dans l'euphorie du moment, ils s'imaginent alors que ce sera éternel» commente Charly Bühler.

Pourtant, la transition est très souvent brutale et l'après-carrière diablement cruciale à négocier. «Subitement, tout bascule, reprend le Genevois. Ils ne gagnent plus d'argent, leur femme songe au divorce, des problèmes surgissent avec les enfants. Bref, c'est un enchaînement aux conséquences parfois difficilement mesurables...»

Sans vouloir se faire l'avocat de Carlos Monzon, on préférerait garder en mémoire ses exploits sur le ring. «Il était parmi les meilleurs, c'est sûr. Sa manière très caractéristique de boxer restera dans les mémoires. C'était plutôt un boxeur défensif mais il était capable de mettre son adversaire k.-o. d'un seul coup. C'était incontestablement un très beau boxeur, un très grand boxeur.» S'il se montre élogieux à l'évocation du souvenir de Carlos Monzon, Charly Bühler ne va pourtant pas jusqu'à s'apitoyer sur son sort. «Sa disparition m'a fait tout drôle, c'est certain. Cela dit, on est tous là pour accomplir un bout de chemin et disparaître. Simplement, certains vont plus loin que d'autres...»

Carlos Monzon se sera donc arrêté près de Santa Fé, là où 200.000 personnes lui avaient rendu hommage après la conquête de son premier titre mondial... J.-F. B.

Squash - Deuxième ligue

Loclois bien placés

Malgré le nul concédé face à Guin (2-2), l'équipe de squash de Locle se maintient en tête de son groupe de deuxième ligue.

Face aux Fribourgeois, Daniel Rios et Riccardo Biondi ont remporté les deux victoires locales qui permettent à leur phalange de terminer première à l'issue du premier tour. Une position qui serait synonyme de promotion à la fin du championnat. Le plus sérieux rival du Locle sera certainement Marin qui avec douze points se situe à une longueur des pensionnaires du CTMN.

En troisième ligue, la seconde garniture locloise a également fait match nul face à Guin II (2-2). (Imp)

BRÈVE

Boxe

Castro détrôné

Le Japonais Shinji Takehara (23 ans) est devenu champion du monde des poids moyens (WBA) en battant aux points le tenant du titre, l'Argentin Jorge Castro (28 ans), à Tokyo.

TV-SPORTS

Suisse 4

11.25 Ski alpin. Super G dames à Veysonnaz.
19.55 Hockey sur glace. Suisse - Angleterre.

DRS

11.25 Ski alpin.

France 3

20.35 Tout le sport.

La Cinquième

09.30 L'esprit du surf.

ARD

11.20 Ski alpin.

RAI Uno

14.25 Football. Moins de 21 ans. Italie - Bulgarie

TVE

23.10 Basketball.

EUROSPORT

08.30 Ski alpin.
09.30 Athletic magazine.
10.30 Motors.
11.25 Ski alpin.
13.00 Euro ski.
13.30 Equitation.
14.30 Basketball.
15.00 Sports mécaniques.
15.30 Snooker.
17.30 Football sud-américain.
18.30 Ski alpin.
19.30 News 1.
20.00 Boxe.
21.00 Aérobie.
23.00 Echecs.
24.00 Equitation.

Dimanche 1er: Isabelle Autissier est sauvée par un hélicoptère à 750 km au sud-ouest d'Adelaid. La navigatrice française devait depuis quatre jours à bord de son 18 mètres «Ecu-reuil-Poitou-Charentes II».

Lundi 2: le Finlandais Janne Ahonen remporte le concours de saut à skis de Garmisch-Partenkirchen, en établissant un nouveau record du tremplin à 114,0 m.

Mardi 3: Diego Maradona reçoit de l'hebdomadaire «France football» un Ballon d'Or exceptionnel pour l'ensemble de sa carrière. Drogue et main de Dieu comprises...?

Mercredi 4: «Le Groupement» décide de se séparer de l'Ecosais Graeme Obree, absent sans raison du stage d'avant-saison de l'équipe aux Carroz d'Arache (Savoie). Ah, ce whisky...
Jeudi 5: grâce à un dernier match nul contre la Norvège (4-4), l'équipe suisse juniors de hockey sur glace termine les championnats du monde du groupe B en tête. Bonjour le groupe A!

Vendredi 6: la rencontre Marseille - Nancy, comptant pour le championnat de France de deuxième division, est arrêtée sur le score de 0-2 en raison du climat d'insécurité régnant au stade Vélodrome.

Samedi 7: le Loclois Daniel Sandoz enlève à La Brévine, et pour la sixième fois consécutive, le titre de champion jurassien de ski de fond.

Dimanche 8: âgé de 52 ans, l'ancien boxeur argentin Carlos Monzon, quatorze fois champion du monde des poids moyens entre 1970 et 1977, trouve la mort dans un accident de voiture, alors qu'il rentrait à la prison où il était incarcéré pour le meurtre de sa troisième épouse.

Lundi 9: l'ancien international brésilien Muller (28 ans) sacrifie à la mode japonaise en rejoignant son compatriote Careca sous le maillot de Kashiwa Reysol, pour un salaire annuel de 1,1 million de dollars.

Mardi 10: Martina Hingis remporte son premier succès de l'année en venant à bout, à Sydney, de l'Américaine Meredith McGrath (WTA 36), 3-6 6-2 6-4.

Mercredi 11: pas de surprise en huitième de finale de la Coupe de Suisse de basketball, Union NE (LNA) s'imposant 90-68 devant La Chaux-de-Fonds (LNB) au terme du premier derby cantonal officiel depuis de longues années.

Jeudi 12: Romario est transféré de Barcelone au Flamengo de Rio de Janeiro pour une somme de 4,5 millions de dollars.

Vendredi 13: à Ryad, le Danemark s'impose 2-0 contre l'Argentine en finale de la Coupe intercontinentale par nations de football.

Samedi 14: Luc Alphand remporte les deux descentes de Kitzbühel. Sur la Streif, raccourcie en la circonstance, le skieur français vit une journée extraordinaire.

Dimanche 15: le Monténégrin de l'AC Milan Savicevic réussit un exploit peu commun en inscrivant quatre buts lors du même match, que son équipe a gagné 5-3 contre Bari.

Lundi 16: Martina Hingis ne rate pas son entrée dans son premier tournoi du Grand Chelem, l'Open d'Australie. A Melbourne, elle se défait en deux sets, 6-0 7-6 (7-2), de l'Américaine Jolene Watanabe.

Mardi 17: noire journée pour les Suisses à Melbourne, Marc Rosset et Jakob Hlasek mordant la poussière au premier tour des Internationaux d'Australie. Le Genevois s'incline en

quatre sets, 7-6 4-6 3-6 4-6, face à l'Italien Gaudenzi, alors que le Zurichois abdique après cinq manches, 3-6 6-1 7-5 6-7 3-6, contre l'Australien Raftar.

Mercredi 18: Martina Hingis ne va pas plus loin que le deuxième tour à Melbourne. La Japonaise Nagatsuka a raison du jeune prodige helvétique en deux manches, 6-3 6-4.

Jeudi 19: Krajicek et Forget passent également à la moulinette à l'Open d'Australie. Le Hollandais et le Français semblent avoir mal supporté la chaleur torride régnant sur Melbourne, pour le plus grand bonheur, respectivement, de Ondruska et Björkman.

Vendredi 20: l'Italien Kristian Ghedina remporte la première descente du Lauberhorn. Alors que les Suisses connaissent une nouvelle débâcle, le Transalpin réalise un numéro époustouflant.

Samedi 21: un cow-boy mate le «Laub». L'Américain Kyle Rasmussen tire le meilleur parti de son dossard numéro 1 et s'impose dans la deuxième descente de Wengen dans laquelle les Suisses s'embront une fois de plus.

Dimanche 22: sept sur sept pour «La Bomba». A Wengen, Alberto Tomba remporte son septième slalom de la saison et relègue tous ses rivaux à plus d'une seconde. Michael von Grünigen prend une encourageante deuxième place.

Lundi 23: Pete Sampras et Jim Courier entrent dans la légende du tennis. Pour le compte des quarts de finale de l'Open d'Australie, les deux Américains offrent un extraordinaire récital. En larmes, nerveusement à bout, Sampras s'impose 6-7 6-7 6-3 6-4 6-3.

Mardi 24: en compagnie de celles d'Oestersund, de Québec et de Salt Lake City, la candidature de Sion-Valais pour l'orga-

nisation des JO d'hiver de 2002 passe le cap des éliminatoires, procédure inédite instaurée par le CIO.

Mercredi 25: Eric Cantona disjoncté. Le Français de Manchester United, expulsé à la 48e minute de la pelouse de Crystal Palace, s'attaque, tous crampons dehors, à un supporter du club londonien qui l'avait agressé verbalement.

Jeudi 26: devant l'absence de neige et les températures élevées, la Fédération internationale de ski (FIS) décide de reporter à 1996 les Championnats du monde qui devaient avoir lieu à la Sierra Nevada.

Vendredi 27: l'UEFA désigne les villes de Vienne (stade Ernst-Happel) et de Paris (Parc des Princes) pour accueillir respectivement les finales 1995 de la Ligue des champions et de la Coupe des vainqueurs de coupe.

Samedi 28: Mary Pierce remporte son premier succès majeur en battant l'Espagnole Arantxa Sanchez en finale de l'Open d'Australie. La Française d'adoption l'emporte en deux sets, 6-3 6-2.

Dimanche 29: drame à Gènes où un tifoso de la Genoa est poignardé par un supporter milanais avant la rencontre Genoa - AC Milan. La rencontre est interrompue à la mi-temps, le centre de la ville étant le théâtre d'une guérilla urbaine jusque tard dans la nuit.

Lundi 30: les dirigeants d'Union NE annoncent le licenciement de leur entraîneur Milan Mrkonjic pour «raisons économiques», invoquant la nécessité d'«amorcer une phase de redimensionnement».

Mardi 31: l'attaquant brésilien Romario est désigné «joueur mondial de l'année 1994» par la FIFA à Lisbonne. Romario devance le Bulgare Hristo Stoichkov et l'Italien Roberto Baggio.

Menu festif tout en surprises

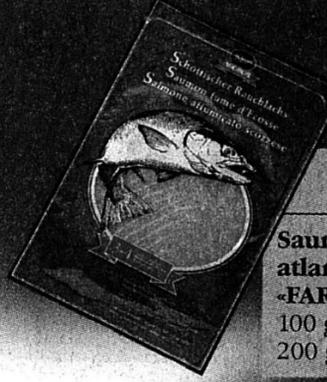
Action
Jusqu'à épuisement
du stock!

Biscuits Party Apéritif
le sachet de 500 g
~~6.-~~ 4.40



Action
du 20.12 au 30.12

**Saumon fumé
atlantique d'Ecosse**
-FARNE-
100 g ~~6.70~~ 5.-
200 g ~~13.40~~ 10.-



Morilles séchées
20 g ~~5.60~~ 4.60

Bolets séchés
30 g ~~3.90~~ 2.90

Safran
500 mg ~~2.-~~ 1.60



Action
jusqu'au 23.12

Morilles séchées
20 g ~~5.60~~ 4.60

Bolets séchés
30 g ~~3.90~~ 2.90

Safran
500 mg ~~2.-~~ 1.60

CHIPS
le sachet de 280 g
~~5.-~~ 3.50

Pommes chips Paprika
le sachet de 280 g
~~3.10~~ 3.60



Actions
du 20.12 au 23.12

Kiwis importés
le kg 1.70

Litchis
les 100 g -.70

Mangue
la pièce 1.30

Avocat
la pièce -.80



Action
du 20.12 au 23.12

**Entrecôte
fraîche**
le kg
10.- de moins

Action
jusqu'au 23.12

Toutes les sortes de riz
en paquet carton
de 1 kg -.80 de moins

Exemple:
Wild Rice Mix
(riz USA et riz
sauvage)
1 kg ~~4.-~~ 3.20



MIGROS

Prélude à Noël

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant
Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch 132-771614

FUST
ELECTROMENAGER
CUISES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

Jura BRAUN TEFAL
LauraStar NOVAMATIC etc.

Repassez deux fois plus vite!

Du simple fer à repasser ...

Novamatic DB 2065
- Semelle en alu
- Cicleur spray
- 1200 Watt

29.-

... jusqu'au système de repassage professionnel ...

VAPOJET

Générateur de vapeur intégré à la table de repassage, débit de vapeur jusqu'à 60 g/min. Réservoir d'eau avec cassette de démarrage intégrée. Jeannette, réglable en hauteur.

890.-

... nous pouvons TOUT vous montrer!

Nous proposons toutes les grandes marques aux fameux **prix bas Fust**

- Toutes les grandes marques livrables à partir du stock
- Réparation de toutes les marques
- Paiement contre facture
- Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez ailleurs, et dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas)

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust 039 26 11 50
bd des Epilatures 44
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Biemme, Hyper-Fust
Vendredi ouverture nocturne
jusqu'à 21 h, rte Soleure 122 032 52 16 00
Biemme, rue Centrale 36 032 22 85 25
Marin, Marin-Centre 038 93 48 48
Neuchâtel, Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Réparation rapide toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 05-761125-4x4 155 56 66

et dans toutes les succursales

Jelmoli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

IMMOBILIER

A louer aux Brenets, situation retirée et tranquille

JOLI STUDIO
avec cuisine agencée et salle de bains.
Loyer: Fr. 300.- ch. comprises.
Libre dès le 1er février 1996.

Corcelles/Concise
Bonne maison ancienne à terminer, 5-6 pièces.
Bungalow habitable, 2 garages, 630 m².
Fr. 425 000.-

CLAUDE DERIAZ S.V.F.
024 - 24 21 12
196-779282

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds

Grand 3 1/2 pièces
entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre 1er janvier 1996. Fr. 900.- + charges.
Gérance Peruccio Mile Grün
039/31 16 16
241-65270

Très belle villa Grandson
Lumineuse, spacieuse, construction de 1983, 5-6 pièces avec cachet, soignée, surf. hab. env. 180 m², 812 m², terrain 1150 m² arborisé, piscine. Prix intéressant.
Fr. 775 000.-, cause départ.

GERANCE PERUCCIO
epk
Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
039/31 16 16
157-718198

CLAUDE DERIAZ S.V.F.
024 - 24 21 12
196-779282

VACANCES - VOYAGES

OVRONNAZ
VALAIS SWITZERLAND
La Naturelle

Offre spéciale ski + bain
6.1.1996 au 10.2.1996
8.3.1996 au 13.4.1996

7 jours tout compris, 6 journées de ski
6 entrées à la piscine, un cours de ski privé
une soirée fondue
au centre thermal dès Fr. 435.-
dans la station dès Fr. 355.-
(dès 2 personnes)
Gratuité du logement pour enfants
jusqu'à 10 ans.

LURA
LOCATION
Tél. 027 864636, prof. ou 8541 53, privé
Fax 027 866265

36-304735

IMMOBILIER

À VENDRE
au nord-est du Locle

PETIT IMMEUBLE
Dans quartier tranquille et ensoleillé.
Comprenant:
trois appartements de 3 pièces
et quatre appartements de 2 pièces.
Balcons au sud.
Pour tous renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GERANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

132-779921

La Chaux-de-Fonds
Rue de l'Etoile 1
A louer tout de suite

1 pièce
Au 6e étage.
Avec cuisinette et salle de bains/WC.
Pour traiter:

VERIT SOCIÉTÉ DE
GESTION IMMOBILIÈRE
1005 LAUSANNE, rue Martigny 34
Téléphone 021/323 99 31
Fax 021/323 99 12

22-368202

À LOUER

Numa-Droz 156
à La Chaux-de-Fonds

Appartement 2 pièces

Cuisine agencée ouverte
+ place de parc extérieure
Libre de suite

Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à nous appeler
et n'oubliez pas que notre liste est à
votre disposition.

GECO GERANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

132-779903

AU LOCLE
Vous devez visiter
cet appartement de 3 pièces
Entièrement refait à neuf.
Bloc cuisine moderne: vitrocérame,
lave-vaisselle, sanitaires neufs.
Votre mensualité: dès Fr. 589.- + ch.
038/24 57 31 28-36953

KPMG Fides
À LOUER

Le Locle, 31 décembre 1995

LOGEMENT
3 PIÈCES
Fr. 500.- charges comprises.
038/24 76 00 28-37699

Publicité intensive, Publicité par annonces

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Derniers actes de l'OTMN

Deux villes sur plan

Avant de rejoindre l'organe central Tourisme neuchâtelois, l'Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises (OTMN) présente ses dernières réalisations: les plans des deux villes du Haut, soit un outil utile pour les touristes et congressistes de passage. Les hôtels bénéficient aussi d'une signalisation ad hoc.

Page 19

Double incendie du Bielerhof

Des actes criminels

C'est par deux fois, dimanche et lundi, que le feu a été bouté au Bielerhof de Bienne. Ces actes sont intentionnels, selon la police.

Page 28

Capital de la BCJ

L'Etat souscrit moins...

Déjà actionnaire pour une part importante, l'Etat du Jura souscrit moins d'actions que prévu dans l'augmentation du capital de la Banque Cantonale du Jura. C'est toujours ça de gagné pour les citoyens souscripteurs qui ont manifesté un véritable engouement pour cette offre de placement financier.

Page 29

Mercredi 20 décembre 1995

Fête à souhaiter: Philogone

Lever: 8 h 13
Coucher: 16 h 45

Lever: 5 h 56
Coucher: 15 h 37

0°
1600 m

Lac des Brenets
750,36 m
Lac de Neuchâtel
428,97 m



Le tronçon autoroutier Neuchâtel - Saint-Blaise est ouvert

La fin d'un calvaire

Vingt ans d'attente, dix ans de travaux, six ans de palanques... C'est tout cela et beaucoup plus encore, en terme de désagréments pour les riverains, qui a pris fin hier sur le coup de 13 h 30 avec l'ouverture à la circulation du tronçon autoroutier Neuchâtel - Saint-Blaise. Quelques heures auparavant, notables et population ont célébré l'événement dans la tranchée. En flonflons, avec beaucoup d'humour et d'émotion, sur arrière-fond musical de chansons enfantines.

C'est en calèche tractée par deux splendides destriers et déguisé en Père Noël que le président de la commune de Saint-Blaise, François Beljean, a fait hier son apparition à la cérémonie officielle d'inauguration du tronçon Neuchâtel - Saint-Blaise de la N5; accompagné, pour l'occasion, par les deux autres présidents des communes d'Hauterive et de Marin-Epagnier, revêtus pareillement de la cape de Père Noël et de celle du Père fouettard. Pour dire tout le soulagement d'une population confrontée à une génération de nuisances et retrouvant d'un coup qualité de vie et accès à son lac.

Désormais, le flot quotidien de 36.000 véhicules que devaient supporter les trois villages de l'est de Neuchâtel sera en effet

pour une bonne part englobé par le nouveau tronçon de 2,8 kilomètres réalisé pour un montant de 430 millions de francs.

Le président s'est plu à remettre quelques bouteilles de vin de La Béroche au directeur de l'Office fédéral des routes, Kurt Suter, pour qu'il les transmette au Conseil fédéral afin que celui-ci n'oublie pas la population de l'ouest de Neuchâtel. Message reçu cinq sur cinq par le directeur qui s'est employé à rassurer les Neuchâtelois. Le refus des Chambres de couper 163,5 millions dans les crédits routiers pour 1996 permettra de faire avancer les travaux dans toute la Suisse romande et d'éviter toute coupure dans ceux de la N5, a annoncé K. Suter. Tout en évoquant l'important maillon que constituait le nouveau tronçon dans l'axe Soleure - Yverdon, le directeur a aussi rappelé les trésors archéologiques que les travaux avaient permis de mettre à jour. Des trésors qui trouveront leur écrin dans le futur Musée cantonal d'archéologie sur la construction duquel le souverain neuchâtelois sera prochainement appelé à se prononcer.

Patron de la gestion du territoire, le conseiller d'Etat neuchâtelois Pierre Hirschy a tenu à exprimer sa reconnaissance pour cette réalisation remarquable qui permet enfin d'apporter une réponse aux tourments d'une population riveraine du tronçon de route le plus chargé du canton. Tronçon où le destin a frappé encore récemment avec la mort tragique d'une adoles-

cente sur un passage pour piétons.

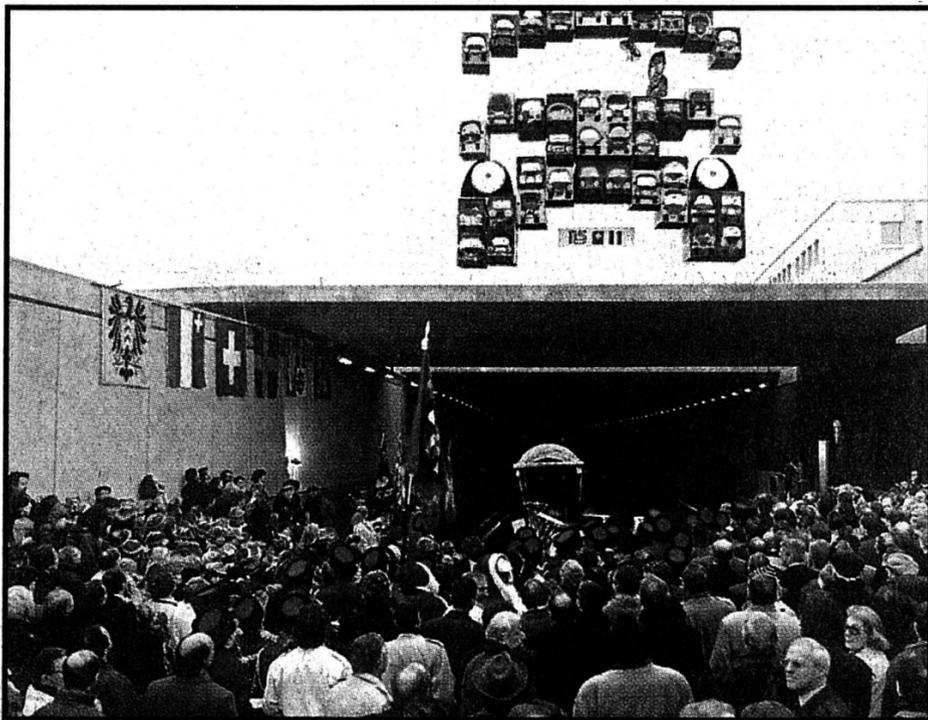
Le temps de soulever l'amas de cartons peints par les écoliers et figurant un camion, l'entrée de la tranchée couverte a été dévoilée sous les applaudissements

des centaines de personnes présentes.

Quelques dizaines de minutes plus tard, à 13 h 24 très précisément pour le tube nord et à 13 h 36 pour son jumeau du sud, ces «sacrés bagnoles», comme les avaient décrites en chanson et

avec délicatesse les classes des écoles enfantines, empruntaient le nouveau tracé. Et du côté des riverains de Saint-Blaise, Marin-Epagnier et Hauterive, on a enfin pu se mettre à l'écoute du silence...

C. P.



Le bouchon a sauté
Le premier véhicule - symbolique - a été réalisé par les enfants. Un beau Noël pour trois présidents de communes, vêtus pour la circonstance. (Impar-Galley)

A temps pour l'Expo?

Grâce aux crédits obtenus par les Chambres, à la suite du remarquable travail de fond effectué par les parlementaires neuchâtelois auquel on a rendu hommage hier, le conseiller d'Etat P. Hirschy a bon espoir de pouvoir réaliser une bonne partie de la liaison autoroutière de la N5 pour la tenue de l'exposition nationale: «Les tunnels de La Béroche devraient être utilisables pour cette date. Quant à la liaison par l'est, soit de Soleure à Bienne, techniquement c'est faisable». Reste le tronçon Treytel-Areuse. «Là, nous n'y arriverons pas. Mais c'est moins important puisque l'on ne traverse pas directement les villages», estime le conseiller d'Etat.

Du côté du comité SOS N5, si la journée d'hier était à marquer d'une pierre blanche, le combat n'en est pas pour autant terminé, relevait le président Yann Richter: «Nous ne nous arrêterons que quand la N5 sera réalisée de Soleure à Yverdon». (cp)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons, nuageux à très nuageux; quelques précipitations sur le Jura déjà le matin et gagnant les Préalpes l'après-midi; en Valais, encore partiellement ensoleillé le matin, ensuite nuageux à très nuageux et précipitations le soir ou dans la nuit. Vent d'ouest en montagne, se renforçant en cours de journée; en plaine vent du sud-ouest devenant modéré en fin de journée.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Pluvieux	-1°	1°	Londres Nuageux	4°	6°
Athènes Nuageux	8°	13°	Mexico Clair	8°	20°
Beyrouth Clair	9°	15°	Moscou Nuageux	-5°	1°
Berlin Nuageux	-3°	-1°	New York Nuageux	-1°	5°
Bogota Nuageux	1°	21°	Oslo Neigeux	-8°	-6°
Copenhague Nuageux	-6°	-2°	Paris Nuageux	2°	8°
Francfort Nuageux	0°	0°	Rome Nuageux	4°	15°
Genève Nuageux	3°	6°	Stockholm Clair	-6°	0°
Helsinki Clair	-9°	1°	Sydney Clair	18°	34°
Jérusalem Nuageux	3°	12°	Varsovie Nuageux	-5°	-4°
Lisbonne Nuageux	10°	15°	Vienne Nuageux	0°	2°

Le temps qu'il va faire...

La petite zone de haute pression qui protège encore notre pays s'effacera aujourd'hui au profit d'un courant d'ouest à sud-ouest plus doux et plus humide. Evolution probable de jeudi à dimanche: au nord, temps changeant, parfois pluvieux; neige au-dessus de 1300 à 1800 m.

Au sud: en partie ensoleillé, probablement aussi des précipitations intermittentes en fin de semaine.



Birdy
de Alan Parker

Dimanche 31 décembre 1995
à 10 heures

Cinéma Plaza

Entrée Fr. 7.-



PICK PAY

Le discounter de marques

Pick Pay, du rase-mottes sur les prix!



B 51/95 valable du 20 au 26 décembre 95

Jacob's Médaille d'Or
500 g sous vide

24%

5.88

Le gras lot!

COBS
Café



Cabernet-Sauvignon Woodbridge, 1992/93, 7,5 dl	13.95	11.90
Löwenbräu München boîte de 50 cl	1.19	.99
Cognac Napoleon Grande Reserve, 70 cl 40 %		hit
N'est pas disponible dans toutes les succursales!		
Schweppes 3 sortes, 10 x 19 cl	7.99	5.99
Médaille d'Or 28 portions	6.75	5.95
Mövenpick saumon norvégien 360 g	25.40	19.90
Demi-crème UHT Toni 2,5 dl brik	2.45	1.95
Crème à café UHT Toni 1/2 litre brik	2.85	2.45
Cesar toutes les sortes 150 g	1.28	.99

Bière Kronenbourg
12 x 25 cl

9.45

7.99

Jacobs Creek Shiraz-Cabernet
d'Australie
1994, 7,5 dl

7.95

6.50

Biscuits Kambly
3 sortes
duo 2 x 100 g

5.96

18%

4.88

Sheba
toutes les sortes
100 g

1.08

22%

.84

Papier de toilette
Pick Pay
recycling, 3-couches
10 rouleaux

3.90

24%

2.95

Omo
5 kg

16.20

26%

11.90

VACANCES - VOYAGES

autocars voyages giger sa

FIN D'ANNÉE

Lundi 1er janvier 1996 Dép.: 9 h 30
Net: Fr. 98.-

Course surprise du jour de l'An
Y compris repas de midi
Orchestre - Cotillons

Voyage de 1 1/2 jour,
les dimanche 31 décembre 1995
et lundi 1er janvier 1996
Saint-Sylvestre
«Chez Barnabé» à Servion
Prix: Fr. 360.- par personne
en chambre à deux lits.
Compris dans ce prix:
- voyage en car de luxe doté de WC, bar
- apéritif
- repas de gala de Saint-Sylvestre
- Revue «Servion sans Flamme»
- une nuit d'hôtel avec petit déjeuner
- repas de midi du 1er janvier 1996

Voyage de 4 jours,
du samedi 30 décembre 1995
au mardi 2 janvier 1996
Fin d'année dans l'Aveyron
Prix: Fr. 640.- par personne en cham-
bre à deux lits, pension complète.

Voyage de 8 jours,
du mardi 26 décembre 1995
au mardi 2 janvier 1996
Fin d'année à Rosas
(Costa Brava, Espagne)
Prix: Fr. 760.- par personne en cham-
bre à deux lits, pension complète.

Programmes détaillés à disposition
Tous nos départs se font aussi
depuis Le Locle

Inscriptions:
AUTOCARS - VOYAGES GIGER SA
☎ 039/23 75 24 132-780471

GASTRONOMIE

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société
et repas de famille

Ouvert pendant les fêtes
dont le 24 décembre au soir

Menu de fêtes
+ carte habituelle

Fondue bourguignonne Fr. 26.-
132-780484

Maison-Monsieur

Nous avons notre aimable clientèle que
nous serons fermés
du lundi 25 décembre 1995
au mercredi 10 janvier 1996
Nous vous remercions de votre
compréhension et vous souhaitons de
bonnes fêtes de fin d'année

Transport
depuis la gare
sur réservation
☎ 039/28 60 60

La Maison-Monsieur
Pizzeria
W
2326 Biaufond 132-780469

SPECTACLES - LOISIRS

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Classé monument historique
d'importance nationale par la Confédération

SPECTACLE DE NOUVEL-AN

Dimanche 31 décembre 1995 à 20 heures
Lundi 1er janvier 1996 à 17 heures

Il était une fois l'opérette

avec le célèbre ténor José Villamor
Il était une fois l'opérette retrace plus de 150 ans
d'opérettes d'Offenbach à Franz Lehár,
sans oublier un grand hommage à Francis Lopez

- 10 tableaux • Plus de 100 costumes •
- 17 artistes sur scène •

Le 31 décembre, après le spectacle, dîner de gala
au restaurant Le Chevreuil «Chez Christian»
avec le duo Djaël

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444
132-780483

DIVERS

BONNET
DEPUIS 1895
BIJOUTIER - JOAILLIER

Un bijou,
le reflet
d'une
émotion

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE NOËL
GRATUIT AU 23 21 21

Visitez Notre Magasin - 109, Av Leopold-Robert - La Chaux-De-Fonds

DIVERS

GABBEH - NAIN - BIDJAR

NOUVEAU

TAPIS D'ORIENT
Authentiques
noués à la main dans la plus pure tradition

Un cadeau original pour les fêtes...
et pour la Vie!

Sur présentation de cette annonce, nous vous offrons
10% DE RABAIS sur nos prix déjà imbattables.

rue de la Ruche 20
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039 / 26 83 09

Nous vous livrons volontiers gratuitement et sans engagement une ou
plusieurs pièces à l'essai pendant quelques jours.
Certificat d'origine délivré avec chaque tapis. 132-780472

SHIRAZ - ISPAHAN - TABRIZ - KALAR DASHT - HAMEDAN - KASHAN - GABBEH - BAKHTIAR - NAGF ABAD - MALAIR
Nocturnes le 21 décembre

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-777888

Le froid Industriel
FREDY MARTI

NOUVEAU!

OUVERTURE du magasin

Appareils ménagers
Léopold-Robert 83
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 07
132-780514

FORS
Electroménager

SOL
HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale

Tapis
Parquets
Plastiques
Entretien
Stores

Tél. (039) 28 16 24
rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds 132-785954

HAUTE-SAVOIE

Location hebdoma-
daire pour skieurs,
4-8 lits, aussi grand
CHALET.

Tél. 021 312 23 43
Logement City
300 logements vacan-
cances! 22-362196/4x4

**Police-secours:
117**

HOURIET
équitation
Hôtel-de-Ville 37
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 76 61 132-763951

SELLERIE

Une bonne FONDUE

Restaurant L'Ecureuil
☎ 039/23 16 48
Camping du
Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds 132-781684

**TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!**

DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

Communauté Emmaüs
Les chiffonniers de l'abbé Pierre

Avant et après Noël
Passez à Emmaüs

Vente: meubles, habits, skis, patins, vaisselle, livres

PRIX SYMPAS!!

Ouverture du magasin:
lundi à vendredi 14 à 18 h. Samedi 9 à 12 h et de 14 à 16 h
Mardi 26 décembre et mardi 2 janvier: FERMÉ
La Chaux-de-Fonds - La Joux-Perret 8 - ☎ 039/28 42 02
132-780479

DIVERS

NOUVEAU
Oasis
Thé

VENTE DE THÉ

Un grand choix au détail
Arômes et exotisme

Les amateurs seront comblés
Rue des Musées 58, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/24 22 25 132-764936

**Publicité intensive,
Publicité par annonces**

Plans urbains et panneaux hôteliers

OTMN: le chant du cygne

L'Office du tourisme des Montagnes neuchâtelaises (OTMN) fera un départ en beauté pour clore son activité d'un peu moins de cinq ans. Véritable chant du cygne de son directeur en partance, Jean-Denis Flury, la publication des plans des deux villes du Haut offrira un instrument utile et pratique pour le touriste ou le congressiste de passage. En outre, La Chaux-de-Fonds s'est dotée d'une signalisation hôtelière et recevra bientôt des panneaux touristiques.

Comme devait le signaler hier le directeur sortant de l'OTMN, lors d'une conférence de presse, l'office du Haut était plutôt mal loti en matière de plans urbains. Il avait à proposer un plan officiel vendu à huit francs ou un plan commercial à quatre francs. Quant au touriste, on n'avait à lui offrir en tout et pour tout qu'une photocopie de mauvaise qualité! Tout cela sera bientôt du domaine du passé.

L'OTMN a présenté hier les nouveaux plans de La Chaux-de-Fonds et du Locle, d'une conception moderniste, élégante, car peu surchargée, due au graphiste Jean-François Robert. On a choisi en effet de recourir le plus possible aux symboles ou aux pictogrammes (par exemple pour les lieux de sport). On trouve pratiquement tout ce

qu'un touriste est censé chercher: musées, bureaux des PTT, gares, aéroport, réseau de trolleybus et de bus (état en juin 1996, avec le réseau ouest modifié!), cars postaux, parcs couverts, hôpital, auberge de jeunesse et noms des principales artères de la ville. Le répertoire des rues est imprimé «en marge» avec coordonnées correspondantes.

En revanche, on ne trouvera pas les hôtels, car l'office du tourisme se chargera de l'indiquer sur le plan ou délivrera une liste avec emplacement. Ces plans sont «enluminés» par une série de vues en couleurs des plus beaux sites touristiques du Jura neuchâtelais. Au recto de ce dépliant, on trouvera le plan de la ville du Locle, dessiné selon le même canevas ainsi qu'une carte «en perspective» de la région.

Ce plan sera tiré à la mi-janvier dans une imprimerie locale à un tirage de 20.000 exemplaires. Il en coûtera quelque 30.000 francs à l'OTMN, somme qui avait été budgétisée pour l'exercice 1995. Toute publicité a été refusée, car l'office voulait rester autonome dans la conception.

Comme devait le souligner M. Surdez, président de l'OTMN, le directeur s'est beaucoup investi dans cette dernière réalisation. «Nous voulions absolument terminer ce travail avant la fin de l'année, car il s'agissait de compléter la brochure promotionnelle du Haut-Jura, dans le même style. Ce qui n'aurait plus été possible l'année



Une signalisation hôtelière d'une grande clarté

L'automobiliste sera «pris en charge» à toutes les entrées de ville. (Impar-Gerber)

prochaine, marquant le début des activités de Tourisme neuchâtelais qui devra d'abord se concentrer sur son organisation».

PANNEAUX HÔTELIERS

Par ailleurs, une nouvelle signalisation hôtelière, mais pour la seule ville de La Chaux-de-Fonds actuellement, a été installée selon la volonté des autorités communales de régler une situation jusqu'ici plus que lacunaire.

On a donc posé des panneaux généraux «Hôtels» ainsi que des signalisations portant le nom de l'hôtel particulier. Tous les hôtels de la cité ont joué le jeu, en participant au coût du matériel, pour un montant de l'ordre de 9000 francs. Les Travaux publics ont pris à leur charge les frais de pose.

Par ailleurs, une signalisation touristique complémentaire sera

posée dès cet hiver, si les conditions météorologiques le permettent, pour indiquer musées, salles de musique, de théâtre, de conférences ou de foires. Dans ce cas, le budget est plus important, puisque qu'il est de l'ordre de 90.000 francs. Mais priorité a été donnée de développer un accueil touristique digne d'une ville de l'importance de La Chaux-de-Fonds.

Bl.N.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210

Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Rue du Versoix

Piétonne renversée

Une piétonne a été renversée hier, à 10 h 55, rue du Versoix. Une voiture, conduite par Mme M. B., des Ponts-de-Martel, circulait sur cette rue en direction sud. En s'engageant sur la rue de la Balance, une collision se produisit avec Mme J. P. de la ville, qui traversait la chaussée de droite à gauche sur le passage de sécurité sis devant la Migros. Blessée, la piétonne a été transportée au moyen d'une ambulance à l'Hôpital de la ville.

Architectes paysagistes suisses

Siège à La Chaux-de-Fonds

La Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP) s'est résolue récemment à engager un secrétaire général chargé des tâches de coordination, tout en assurant, sur mandat, le secrétariat de la Fédération. Le choix s'est porté sur M. Peter Wullschlegler, entré en fonction le 1er novembre. M. Peter Wullschlegler travaille depuis 1992 comme architecte paysagiste indépendant à La Chaux-de-Fonds, et comme membre du groupe Planum, qui dispose également de bureaux à Bienne et à Zurich. L'attribution de ce poste à un collaborateur indépendant implique le transfert du siège de la FSAP de Zurich à La Chaux-de-Fonds.

(comm-ir)

AGENDA

Au Théâtre

Spectacle d'illusion

L'association «Angélique au petit bonheur» propose, jeudi 21 décembre, un spectacle de grande illusion au Théâtre de la ville. La troupe Mister «RG» Show, de Fleurier, se fera un plaisir d'étonner le public par ses tours de magie. Les recettes de la manifestation sont destinées à offrir des cadeaux aux enfants hospitalisés durant les Fêtes de Noël. Théâtre de la ville, 20 heures. Location: Ticket Corner de la SBS. (Imp)

Los Vegas au Bélix Bar

Délicieusement rétro

«Easy Listening»: musique d'ambiance ou de supermarché, au choix. Le concept fait actuellement un tabac auprès de la faune branchée, toujours avide de nouvelles hypes à épuiser. Les musiciens du groupe allemand Los Vegas ne sont pas les derniers à rire de toute cette effervescence.

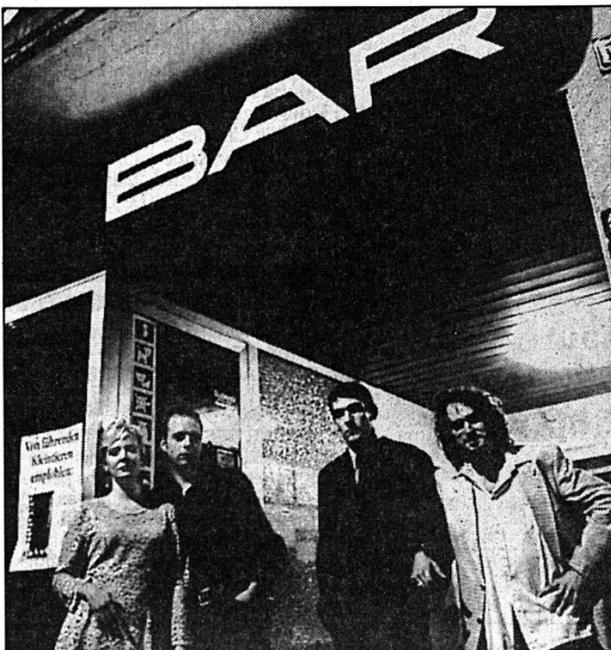
Lorsqu'un soir, se produisant sur une minuscule scène berlinoise, Thorsten Seif (batterie, xylophone), Iris Steinbach (basse), Gerhard Kutter (guitare) et Rob Roy Tiller (voix de velours) s'autoproclament, par dérision, les rois sans couronne de l'«easy listening», ils sont loin de se douter que le terme recouvrirait bientôt un nouveau phénomène musical auquel ils seraient rattachés d'autorité.

Nés pour se produire dans des

petits lieux et avec un matériel restreint, Los Vegas sont un combo au charme nonchalant. On peut les décrire comme un groupe de bar, à cheval sur les années 50 et 60. Leur répertoire va de Cole Porter à Billie Holiday en passant par Burt Bacharach, Serge Gainsbourg ou Willie Nelson. Rob Tiller croone avec flegme, la guitare s'envole parfois vers Hawaï et l'on évoque un Dean Martin au sourire avantageux fumant son troisième paquet ou un Robert Mitchum frippé atterrissant au coin du bar. Dépaysement rétro garanti. Los Vegas seront jeudi soir au Bélix. Salut, poupée...

(mam)

● Los Vegas (D) en concert au Bélix Bar, jeudi 21 décembre dès 21 h 30.



Los Vegas

Dépaysement rétro garanti.

(sp)

Cérémonie de réception des nouveaux Suisses

A marquer d'une croix!

Ils sont chaque année une quarantaine à obtenir la nationalité suisse à La Chaux-de-Fonds. Mardi, quinze nouveaux Suisses ont été reçus par les autorités de la ville, et se sont vu remettre leur acte d'incorporation. Désormais, les voici citoyens helvétiques, et apparemment heureux de l'être.

Mardi fut un jour comme un autre pour sept millions et quelques Suisses. Mais certainement pas pour les quinze Chaux-de-Fonniers, exceptionnellement réunis en la salle des commissions de la tour d'Espace. Accueillis par le Conseil communal in corpore, par le premier citoyen de la ville, Pascal Guillet, et par plusieurs représentants de l'administration, ils ont vécu un événement mémorable.

Eux? Les nouveaux Suisses. Anciens Italiens, Portugais, Français, Ougandais, les voici Helvètes. Avec tout ce que cela comporte de droits, «mais également de devoirs, en particulier moraux».

Le président de la ville Charles Augsburgger les a en effet invités à participer à la vie de la cité, à en valoriser l'image, à s'engager dans la vie civique en participant aux décisions, enfin à reprendre cet «esprit de tolérance et d'accueil» qui caractérise l'histoire d'une ville d'immigrants telle que La Chaux-de-Fonds. Et puisque que «le développement de celle-ci se fonde sur des défis», Charles Augsburgger invite ses nouveaux concitoyens à continuer dans la même ligne. Sur le mode de l'intégration plutôt que de l'assimilation.

Étant passés au crible de la naturalisation ordinaire et de ses exigences - 12 ans sur le territoire, un dossier navigant entre Berne, le canton, l'autorité politique communale et son admi-

nistration -, ces nouveaux Suisses arrivaient hier au bout «d'un long et difficile périple», a estimé le président de la ville. Avec enfin, pour aboutissement concret, la remise de leur acte d'incorporation. Chère payée, la croix blanche!

NOUVEAUX CITOYENS

Mauro Chiesa (Italie); Daniella De Biasi (Italie); Sara Dubois

(Portugal); Milena et Mirko Giorgini (Italie, absents); Damien Haulet (France); David Iannarone (Italie); Claude Jeandroz, son épouse et sa fille (France); Paola Jemma (Italie); Rozmin Qureshi et ses deux enfants (Ouganda); Laura Radicchi (Italie); Isabelle Ramaux (France); Gabriella Rossi (Italie).

(pfb)



Des Suisses tout neufs

Pour Charles Augsburgger, «la reconnaissance de leur capacité d'intégration».

(Impar-Gerber)

PUBLICITÉ

Aujourd'hui à 14 h 30 un conteur de la Louverée (MDA) viendra, pour notre plus grand plaisir, nous conter des histoires de Noël

La librairie pour enfants
La Dam'Oiseau

Rue du 1er-Mars 4
La Chaux-de-Fonds
(juste en face de la place des Lilas)
132-780347

AVIS URGENT

Action

jusqu'au samedi 23.12

Clémentines
d'Espagne

le kg

180

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Conseil général: discussions jusqu'au douze coups du carillon

Le budget sujet à caution

Malgré la sécheresse des chiffres: 790.000 francs d'excédent de charges, les porte-parole des partis politiques représentés au législatif loclois ont dans l'ensemble estimé que le budget 1996 était «bon», voire «acceptable». Par conséquent, il a été adopté. Certes, quelques points, comme le refus de l'exécutif d'avancer une rallonge de subventionnement à la crèche ou la création d'un nouveau poste à la direction des SI ont fait grincer quelques dents. Du côté de la gauche surtout, avec un amendement, finalement refusé par 15 voix contre 13.

une ardoise de quelque 500.000 francs que la ville devra tenter d'effacer. D'où son hésitation à envisager une diminution de la pression fiscale qui, selon Rolf Graber, président de la ville et chef des Finances, accroîtrait encore de plusieurs centaines de milliers de francs le déficit et déséquilibrerait davantage Le Locle dans le cadre de la péréquation cantonale.

Dans le classement établi par l'Etat, la ville est en effet victime de deux phénomènes: la détérioration des finances d'autres communes et l'amélioration de ses propres comptes. Or, explique succinctement le président de

l'exécutif, en abaissant les impôts, «nous courrons le risque de voir un transfert de charges encore plus important sur nos finances». Ainsi, il est pour lui urgent... d'attendre les résultats, courant janvier, de l'année 1995.

A ce propos, Charles Häslér dénonce précisément le mode de calcul de cette péréquation financière entre l'Etat et les communes. Il plaide en faveur d'un autre modèle de répartition.

Plus catégorique son camarade de parti, Pierre Castella, n'y va pas par quatre chemins: c'est à la fonction publique de faire des économies en dimi-

nuant les charges salariales par la remise en cause de l'échelle des traitements.

Les socialistes, au contraire, estiment que la politique des salaires des employés de la fonction publique est correcte. Les populistes, par la voix de Jean-Pierre Blaser, s'attaquent aux élus qui portent deux casquettes (celle de membre des autorités locloises et du législatif cantonal) et qui prennent maintenant une voix mielleuse pour déplorer les effets de ces transferts de charges entre les communes et le canton qu'ils ont pourtant acceptés dans la salle du Grand Conseil.

Malgré ces critiques, Rolf Graber a observé que la capacité d'investissements de la ville du Locle a doublé en dix ans et que les efforts ont surtout porté dans la création d'une zone industrielle, (pour favoriser les emplois), de la halle sportive du Communal (en guise d'équipement de loisirs) et de la remise au goût du jour du Casino-Théâtre (dans le domaine socio-culturel), du réaménagement du réseau d'alimentation et de distribution de l'eau ou encore, plus récemment, en faveur de la formation professionnelle (par la construction de l'ETMN).

Si le Conseil communal était payé à l'heure...

Compte-rendu:
Jean-Claude PERRIN
et Claire-Lise DROZ

D'accord pour fixer à 69.000 fr. le traitement annuel d'un conseiller communal. D'accord aussi pour que celui-ci soit «tenu de limiter son activité professionnelle et politique complémentaire d'une manière compatible avec les devoirs de la charge sur le plan communal». Le projet d'arrêté présenté conjointement par les libéraux et les socialistes a été accepté après des discussions passablement enflammées.

Il s'agissait, comme l'a rappelé Charles Häslér (lib-PPN) de compléter le travail effectué lors de la séance du 25 octobre sur la base d'un projet d'arrêté du POP - le législatif avait accepté des postes de conseillers communaux à 50% - et d'y adapter les conditions de rémunération.

Pas vraiment satisfait, Francis Jeanneret (PS) jugeait néan-

moins que ce projet d'arrêté était basé sur des principes de justice - pour un mi-temps, on calcule un demi-salaire - et de justesse. Si on veut encore des conseillers communaux avec double mandat, public et privé, il faut poser des règles qui «doivent tenir compte de la plasticité des contraintes professionnelles».

M. Porret (DP) rappelait que son groupe avait proposé un temps partiel, plus souple qu'un 50%, et se disait inquiet quant à la mise en pratique «d'un pourcentage qui mettrait le Conseil communal sous tutelle». «Je bondis!» s'exclamait Francis Jeanneret, «c'est vous qui avez proposé une limitation, et maintenant on parle de mise sous tutelle, on disjoncte!» Tout en insistant: pour sa part, «la solution, c'est zéro pour cent ou 100

pour cent, que nous devons un jour envisager».

Denis de la Reussille (POP) faisait chorus sur ce point, en espérant «pour la commune retrouver un Conseil communal à temps complet». En revanche, il estimait par trop vague l'aménagement du temps de travail contenu dans ce projet d'arrêté. Et s'élevait contre ce traitement de 69.000 fr, démontrant qu'il consistait, proportionnellement, en un traitement supérieur aux salaires gagnés précédemment par les conseillers à temps complet. Il jugeait donc qu'il y avait comme un problème éthique, mais juridique», répondait Francis Jeanneret. «Il faudrait avoir le courage de prendre des dispositions permettant de modifier l'échelle des traitements». «Le

problème éthique se trouve ailleurs», rétorquait Jean-Pierre Blaser (POP): ce projet d'arrêté donnerait aux conseillers communaux la possibilité de travailler à plus de 100% ce qui serait inacceptable en ces temps où sévit le chômage.

Sur cette question de rémunération, Rolf Graber (CC) a répondu que «si nous étions payés à l'heure, la commune y perdrait». Concernant l'adéquation temps de travail-salaire, «cela voudrait dire qu'un conseiller communal ferait 20 heures par semaine? Ça ne tient pas la route. Un conseiller communal responsable fera 30 ou 35 heures». Mais, insistait M. Graber, «la volonté de réaliser des économies sera supérieure aux mesures salariales que vous pourriez décider ce soir».

Vote final: oui par 18 voix contre quatre.

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Administration communale

Fidèles collaborateurs

Le Conseil communal a eu récemment l'occasion, lors de la traditionnelle soirée de fin d'année, de remercier et féliciter les employés qui œuvrent de longue date au sein de l'administration communale. Il s'agit de: Françoise Roche-Meredith (Instruction publique et chancellerie), pour 15 ans de service; Silvio Andri (voirie), 20 ans; Jean-Claude Girardin (police locale), 25 ans; Claude Tari (Bureau du contrôle officiel suisse des chronomètres-BO-COSC), 25 ans; Jean-Paul Bourdin (Service des affaires économiques et sociales, état-civil), 30 ans; Vincent Dottori (Services industriels), 35 ans. (Imp)

Police locale

Nominations

Avec effet au 1er janvier 1996, le Conseil communal du Locle a entériné deux promotions au sein du corps de la police locale. A savoir d'abord celle de Bruno Cattaneo au rang de caporal, chef de brigade, et celle de Olivier Gsteiger nommé à la distinction d'appointé. (Imp)

AGENDA

Nouveaux citoyens

Réception

La chancellerie communale communique qu'elle organise, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, jeudi 21 décembre à 19 h 15, une réception destinée à marquer l'entrée civique des citoyennes et citoyens nés en 1977. De plus, les personnes qui ont obtenu l'agrégation locloise durant cette année y seront associées. Durant cette petite cérémonie, les membres du Conseil communal auront l'occasion de se présenter et d'expliquer leurs fonctions. Sous la houlette du président du Conseil général, cette soirée se poursuivra au Casino-Théâtre par la découverte de la revue de Cuche et Barbezat. (Imp)

Paroisse catholique

Fête de Noël

Chaque année, la Paroisse catholique du Locle organise une fête familiale de Noël, à l'intention des enfants et de leurs parents. Celle-ci aura lieu, en l'Eglise du Locle, ce samedi 23 décembre à 16 h. Invitation cordiale à chacun. (Imp)

L'Art Déco 1925 fait son entrée au Château des Monts

Chrono chic et nostalgique

Le chronographe à série limitée «Art Déco 1925» de la maison Philippe Du Bois & Fils fait maintenant partie des collections du Musée des Monts grâce à un don de l'entreprise. Cette pièce s'inscrit dans la suite d'une série de montres Du Bois, éditions spéciales, répliques de montres anciennes, toutes numérotées. Ce chrono «Art Déco», argent ou or, comprenant

compteur minutes, compteur heures, réserve de marche et date, est à remontage automatique. Il vient d'être mis en vente: 1999 exemplaires exactement, livrés chacun avec certificat d'authenticité et certificat des métaux précieux.

«Art Déco», en voilà un terme évocateur. Toute une époque. L'Exposition internationale des Arts décoratifs de

1925 à Paris bien sûr. Et aussi ces jeunes gens de la bonne société, habillés de clair, rompus aux sports de rivière, habitués des courts de tennis, le «beau monde» de Baden-Baden, Epsom ou Wimbledon, le Grand Prix de Monte-Carlo... Toutes manifestations pour lesquelles le chrono était non seulement chic, mais encore devenu indispensable. (cld)



Retour aux années vingt

Un chrono réplique de ceux qui contrôlaient les résultats des sportifs de la bonne société. (Favre)

Bonne année...

Le temps des fêtes s'accompagne de l'envie d'être généreux et de faire partager sa joie. Comme chaque année, «L'Impartial» ouvre une rubrique afin que les vœux des uns parviennent aux autres. De nombreux lecteurs choisissent traditionnellement cette occasion de manifester leur solidarité, en versant une somme de 10 francs ou plus, en passant à notre réception ou par le CCP 23-325-4, avec la mention «Vœux». Les dons seront répartis, à parts égales, entre les associations ou fondations suivantes:

Home L'Escalade, La Chaux-de-Fonds. Fondation Les Billodes, Le Locle. Passeport Vacances, La Chaux-de-Fonds. Association neuchâteloise du diabète, La Chaux-de-Fonds. Crèche du Locle. Service de soins infirmiers à domicile, La Chaux-de-Fonds.

Edgar et Nelly Humbert-Droz, Bournot 33, Le Locle.
M. et Mme Roland Banderet, Progrès 41, Le Locle.
Nadine Jaquet, Jolimont 23, Le Locle.
Jean-Pierre Carrel, Malpierrez 23, Le Locle.
Yvonne Jeanneret-Gerber, Le Prévoux.
Armand et Daisy Beuchat, Jeanneret 29, Le Locle.
M. et Mme Adolf Jossi, Concorde 5, Le Locle.
Charles-Henri Choffet, La Chaux-du-Milieu.
Louise Maire, Monts 72, Le Locle.
Edith Egger, Fleurs 5, Le Locle.
Famille Charles Santschi, Les Rez, Le Locle.
M. et Mme Robert Pipoz, Temple 7, Le Locle.
Marceline Bossard, Jeanneret 33, Le Locle.
Marguerite Maire, Le Cachot, La Chaux-du-Milieu.
Liliane Aerni, Le Corbusier 4, Le Locle.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE
DU 20 AU 26 DÉCEMBRE

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE
Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts fédéraux. Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas). En raison des fêtes, il n'y aura pas d'entraînements du 12 décembre 95 au 12 janvier 96. Reprise

le 13 janvier 96. Bonnes fêtes à tous.
● AMIS DE LA NATURE
SECTION LE LOCLE-
LES BRENETS
Chalet des Saney, 23-24 décembre. Gardien vacant. La clé est à disposition au poste de police du Locle.
● CAS GROUPE DES AÎNÉS
Stamm le lundi à 18 h aux Trois-Rois.
● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE
Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.





Tél. 039 31 90 30

Rue Bournot 35
Centre Migros Le Locle

VIN ROUGE FRANÇAIS 2.50
Sél. Martenot litre

BOURGOGNE ROUGE 29.90
AC 1994 Passe-Tout-Grain Martenot
bout. 5.20 carton de 6

CLAIRETTE DE DIE 59.95
Tradition
bout. 10.95 carton de 6

MAULER 12.75
Brut & Demi-sec bout.

MAULER CREMANT 14.75
ROSÉ BRUT bout.

CHAMPAGNE 14.95
Gauthier Crowet la bouteille:
Brut & Demi-sec bout. 15.95 dès 2 bout.

Jusqu'à épuisement du stock
CARDINAL LAGER 7.50
10-PACK 10x33 cl

OMO LESSIVE 24.90
Duo-pack 2x5 kg

BEURRE DE CUISINE 2.65
250 g



H. Dubois Le Locle
Maroquinier Place du Marché

Après plus de 50 ans d'activité,
nous cessons notre fabrication
10 à 50% de réduction
sur les articles démarqués
Des centaines d'articles sacrifiés.

Porte-monnaie pour dames dès **Fr. 8.-**
pour messieurs dès **Fr. 15.-**
Porte-clefs, portefeuilles, étuis à cigarettes, etc.

157-780499

Pisciculture des Enfers

Truites, grenouilles, saumon fumé

Le Locle - ☎ 039/31 45 91

157-718170

FINANCE

secours
DETTES

AIDE
efficace

038/51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE

6-94925

OFFRES D'EMPLOI



Elisabeth et Ernest
Rue de la Gare 16
Le Locle
☎ 039/31 18 88
Fax 039/31 25 68

cherche **des extra**
Téléphoner 157-718215

BOUTIQUE DIANE

Grande-Rue 28 - 2400 Le Locle

Liquidation totale

Profitez pour vos cadeaux
Rabais de 20 à 50%

157-718143

12.856 BOÎTES DE CHOCOLATS,
12.378 T-SHIRTS, 16039 BOUTONS,
2850 PELUCHES...

J'ACHETE AU LOCLE

CE SOIR, NOCTURNE JUSQU'A 22 H

Frédy Bula Electricité

Noël approche à grands pas... Et pourquoi pas vous faire plaisir?

Venez voir notre vaste choix de luminaires et choisir le modèle convenant à votre intérieur... Ne manquez pas, lors de votre passage, de jeter un œil sur nos appareils ménagers, nous avons certainement celui qui vous manque...

Et si vous avez besoin d'aide, notre équipe locale est à votre disposition pour toutes vos installations électriques y compris les dépannages d'urgence, le week-end y compris.

N'hésitez donc pas à nous rendre visite ou à faire appel à nos services, pour cela une seule adresse:

Frédy Bula Electricité
Daniel-JeanRichard 25, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 30 66.

Nous souhaitons à tous et à toutes de joyeuses fêtes de fin d'année.

157-718136

DISC CD

LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION
(plus de 7000 CD)

TOUS LES GENRES TOUS LES PRIX

Eric Robert

Radio, hi-fi, disques, vidéo
Temple 21
2400 Le Locle, tél. 039/31 15 14

Ce soir ouvert jusqu'à 22 heures

157-718131

La séduction des formes

Pendentif-clip or 750/- avec 3 brill. 0,015 ct. frs. 455.-

Pierre Matthey

Horlogerie - Bijouterie Orfèvrerie
Daniel-JeanRichard 31
Le Locle, ☎ 039/31 48 80

PARTENAIRE DE LA GUILDE DE L'OR

157-718121

D.-JeanRichard 23
2400 Le Locle
Tél. 039/31 21 09

Photo du Temple

Jean-Claude Matthey

DÉVELOPPEMENTS RAPIDES 23 HEURES

157-718103

157-718187

VAUCHER

L'hiver est là... Avec nous, le sport prend une nouvelle dimension!

LE LOCLE
Tél. 039/31 13 31
Votre magasin de sport

SKIS SURFS CONFECTION

NOS PRESTATIONS **200% VOTRE PRIX 100%**

SETS de SKIS et FIXATIONS pour enfants dès Fr. 199.-
SURFS avec FIXATIONS pour enfants dès Fr. 399.-
adultes dès Fr. 599.-

Nous sommes là pour vous avec les marques que vous aimez!
Vaucher Sport au Locle: le magasin qui fait la différence

ERIC JOSSI

BIJOUTERIE HORLOGERIE ÉTAINS

le choix, la qualité, le service
D.-JeanRichard, Le Locle
Fermé le lundi

157-718091

Frédy Bula Electricité

Daniel-JeanRichard 35, 2400 Le Locle
Tél. 039/31 30 66

A votre service jusqu'à 22 heures

157-718122

L'équipe de

P

Le Locle

vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année

1996

20 à 50%

du 1er au 31 décembre 1995 sur les eaux de toilette et parfums (Clarins - non dépositaire exclu)

Parfumerie Locloise
Grande-Rue 18, Le Locle
Tél. 039/31 36 31

Pas de nocturnes

157-718002

FRUTIGER CONFECTION
«mode de vie...»

Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
☎ 039/31 17 20

Schiesser

JOCKEY

KULF

NOCTURNE
Ce soir jusqu'à 22 h

MCGREGOR

ISAaaa!

IRIL

Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
☎ 039/31 17 20

FRUTIGER CONFECTION
«mode de vie...»

57 COMMERCES TOUJOURS DÉDÉS DE VOUS SATISFAIRE

Coupe illégale de sapins de Noël

Malheur au maraudeur

La forêt n'est pas un libre service et malheur à celui qui va y couper son sapin de Noël.

La loi traite sévèrement et la justice condamne parfois lourdement un prévenu accusé d'avoir scié un sapin en forêt communale ou domaniale. Dans son article R-331-6, le Code forestier stipule en effet que: «Dans les bois et les forêts, la coupe ou l'enlèvement de bois, qui n'auraient pas 20 centimètres de tour (ndlr: gabarit des sapins de Noël), est puni de l'amende prévue pour les contraventions de

la cinquième classe». C'est-à-dire qu'en espèce l'amende peut aller jusqu'à 6000 FF.

Dans le cas où il s'agit d'arbres issus de semences ou plantés dans des forêts depuis moins de dix ans, le justiciable devra s'acquitter en outre d'une amende de 60 à 100 FF par arbre jusqu'à concurrence de 10.000 FF maximum. La loi prévoit de surcroît une peine d'emprisonnement de dix jours à un mois. En cas de récidive les sanctions sont encore plus musclées avec des amendes comprises entre 6000 et 12.000 FF et une peine d'emprisonnement de

30 à 60 jours. A ce tarif-là, il est plus raisonnable et surtout moins risqué de se procurer légalement son sapin de Noël auprès d'un distributeur au prix moyen de 90 FF. La loi paraît assez dissuasive.

CAS RARES

Dans la réalité en effet, les contrevenants pris en flagrant délit sont assez rares mais ceux qui se livrent à ce genre de pratique le sont peut-être un peu moins. «Au printemps, lorsque la neige est partie, on remarque ici et là des sapins qui ont été sectionnés pour Noël» observe

Jean-Jacques Labart, technicien de l'ONF à Maiche. Ce forestier rapporte par contre des comportements plus réguliers et plus responsables. «Des gens nous téléphonent pour savoir s'ils peuvent avoir des sapins de la forêt, mais en général on n'en donne pas, car nous ne sommes pas des marchands de sapins de Noël», poursuit M. Labart.

Le Haut-Doubs est tout de même relativement préservé, selon lui, des prélèvements sauvages, car, ici, on a de la chance d'avoir beaucoup de gens qui disposent de propriétés forestières privées», relève M. La-

bart. Ce technicien de l'ONF déconseille de toute manière les personnes tentées de se servir en forêt de succomber, car le risque n'en vaut pas toujours la chandelle.»

En général, les jeunes sapins ne sont pas très beaux, pas bien équilibrés, insuffisamment fournis, avec parfois des aiguilles que d'un côté», prévient M. Labart. Malgré tout, cela fait toujours plus classe d'avoir un vrain sapin du Jura plutôt qu'un arbre portion ayant poussé dans des plantations de la plaine de la Haute-Saône ou venant d'obscures forêts allemandes. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Haute-Saône

Grève de la faim

Paul Cheviet, conseiller général de Haute-Saône, entame son cinquième jour de grève de la faim à l'hôtel du département. Il entend ainsi obtenir une enquête sur les agissements d'un directeur de foyer pour handicapés soupçonné d'avoir abusé sexuellement de ses pensionnaires. (pr.a)

AGENDA

Morteau

Le Père Noël arrive

C'est demain jeudi 21 décembre que les enfants du Centre de loisirs de la MJC et de la halte garderie «Les petites canailles» se retrouveront, rue de la Glapiney, pour accueillir le Père Noël. Dès 15 heures, un spectacle leur sera proposé et un goûter leur sera offert en présence de celui qu'ils attendent tous avec impatience. (dry)

Ornans: rencontre picturale franco-suisse

Tauromachies et histoires naturelles

La galerie de la Truite qui Trotte à Ornans (vallée de la Loue), vis-à-vis du Musée Courbet, accueille jusqu'au début janvier les poignantes tauromachies de la Neuchâteloise Carmen Lanz et les histoires naturelles fantastiques du Franc-Comtois Philippe Debiève.

Carmen Lanz, professeur à l'Académie de Meuron et à l'École des beaux-arts à Neuchâtel descend dans l'arène où le taureau a rendez-vous avec la mort, mais cette amoureuse in-

conditionnelle de l'animal nous épargne cet épisode fatal et définitif.

Les trente dessins consacrés à ce thème n'en sont pas moins empreints de violence, de sang et de souffrance. Toutefois, la dureté totale, sans merci, de ce duel est à approcher avec un regard d'esthète qui ne pourra rester insensible devant ce ballet macabre où s'entrechoquent et s'entremêlent les corps des chevaux et des taureaux. Une émotion intense, un mouvement perpétuel, une élégance racée, une

puissance surnaturelle habitent ces tauromachies libérant une formidable énergie comme si leur auteur impliqué corps et âme dans ce combat, recherche à en sortir vainqueur pour se soulager d'une profonde blessure psychologique.

Plus relaxant sont les nus féminins de Carmen, qui excelle aussi dans ce genre, sans vulgarité, mais au contraire avec une certaine pudeur qui n'exclut pas évidemment une exquise sensualité. Philippe Debiève, ancien élève de Carmen, dévoile une sé-

rie de tableaux réalisés à partir d'un livre d'histoire naturelle du XIXe siècle. Cet artiste a découpé les pages de cet ouvrage sur lesquelles il a plaqué ou superposé des matières (laiton, sable, cire, algues, peau de serpent, plumes...).

Ces associations, parfois hétéroclites, soulignent et supportent des thèmes animaliers ou des scènes surréalistes pour alimenter l'imaginaire ou aiguïser le fantasme, avec par exemple un corps de femme entouré d'un lynx et d'un kangourou. La mé-

moire, la liberté, la quête d'un nouveau désordre animalier et humain sont sous jacents aussi dans l'œuvre de Philippe Debiève, biologiste de formation avant de devenir artiste peintre et graveur par vocation et passion. (pr.a)

● L'exposition est visible les 20, 21, 22 décembre de 13 h 30 à 19 h et de 20 à 22 h, le 23 de 13 h 30 à 19 h, les 26 et 27 de 13 h 30 à 19 h et sera vraisemblablement prolongée jusqu'au début janvier.



Galerie de la Truite qui Trotte

Philippe Debiève et Carmen Lanz, des artistes-peintres au talent reconnu. (Impar-Prêtre)

Action syndicale à l'EDF

Coupure de courant aux impôts

Dans le cadre des actions qu'ils sont en train de mener pour soutenir des revendications en cours de négociation au niveau départemental et national, les trois organisations syndicales CFDT, CGT et FO de l'EDF-GDF ont décidé de procéder à des coupures sauvages de courant dans certains services publics.

A Morteau, hier matin vers 9 h 30, le service des impôts s'est retrouvé privé de courant pendant environ une heure. «C'est

une manière de manifester notre mécontentement et de protester contre les suppressions de poste, l'abandon de certains sites comme celui de Morteau fortement menacé, l'emploi de personnel en contrat emploi solidarité au lieu de postes statutaires et la perte de notre pouvoir d'achat», déclarent les syndicalistes en colère.

Ces actions se situent dans un cadre de manifestations locales et nationales qui se poursuivront

par une grève tournante de deux heures par jour.

C'est au sujet de ces opérations «coup de poing» que les secrétaires départementaux des trois syndicats sont passés au Tribunal de Besançon après avoir été assignés en référé.

Bien que sans suite, cette démarche, de caractère judiciaire, est restée en travers de la gorge de nombreux militants syndiqués ou non. (dry)

JEUDI 21 DÉCEMBRE

NOCTURNE

JUSQU'À

21 30
H.

PARKING
COUVERT
de
575 Places



132-780180

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Architectes, gérances, propriétaires, locataires...

La salubrité du logement

Corrosion, champignons, moisissures: qui n'a jamais déploré des dégradations dans son logement? Le remède est parfois élémentaire. Une brochure explique ce qu'il faut faire et ne pas faire. Elle s'intitule «La salubrité du logement».

Distribuée à ses membres par l'Association neuchâteloise d'information en matière d'énergie (ANIME), la brochure intitulée «La salubrité du logement» est un document réalisé par un architecte, François Iselin, et un ingénieur chimiste, Claude-A. Bernhard. Elle est de surcroît illustrée, notamment de dessins de l'architecte Jacques Macquat.

La vapeur d'eau, c'est quoi? De l'eau à l'état gazeux, bien sûr, mais dont les proportions varient: un air froid peut en contenir moins qu'un air chaud. Si l'on prend la même quantité de vapeur d'eau (humidité absolue), elle peut se mesurer à 80% d'humidité relative dans un local à 0° et à 20% dans le même local chauffé à 20°. Au-delà de la limite que l'air peut contenir,

l'eau se condense. Elle forme des gouttelettes, de la buée ou du brouillard.

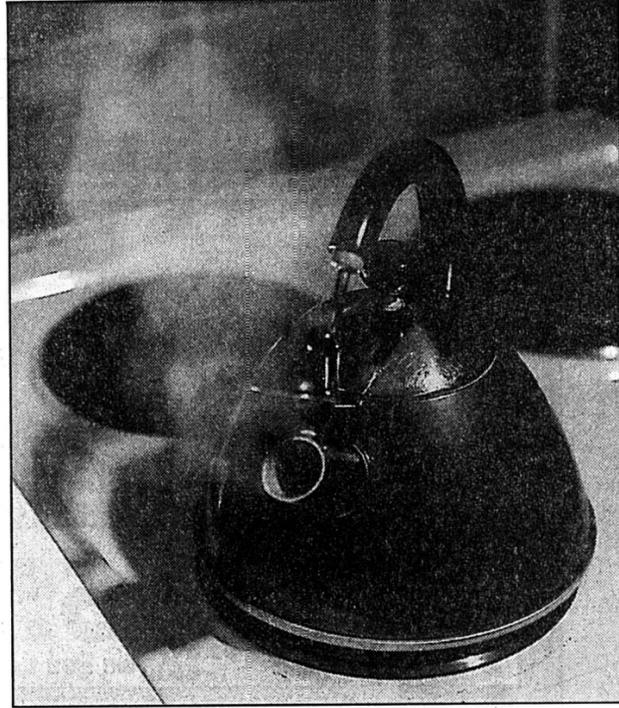
Des exemples concrets de seuil de condensation sont fournis par les auteurs de la brochure. Lorsque l'air d'une pièce est à une température de 20° et à 25% d'humidité relative (HR), il n'y aura condensation (100% d'HR) qu'en dessous de 0°. En revanche, si l'air de la salle de bain, à 20° également, est à 50% d'HR, la vapeur condensera dès 10° (ce qui explique la buée sur la surface fraîche du miroir).

Saviez-vous qu'un couple et deux enfants produisent par jour 10 litres d'eau, sous forme de vapeur (bains, respiration, cuisson, etc)? Les auteurs de la brochure ont fait le calcul: cela donne 300 litres par mois; «de quoi remplir trois baignoires». Il faut par conséquent veiller à ne pas saturer l'air de vapeur d'eau. Ouvrir les fenêtres pour l'assécher lorsqu'il y a du brouillard et qu'il gèle, est conseillé... Pourquoi? L'air à 0° et 100% d'HR passera à 25% d'HR en atteignant les 20° de l'appartement. Il aura donc la capacité de contenir plus de vapeur d'eau, ce qui asséchera par conséquent le logement!

Les endroits du logement où l'on enregistre des abaissements de la température favorisent la condensation des vapeurs d'eau et sont, par conséquent, des lieux de prédilection pour le développement des moisissures ou de la corrosion (cadres de fenêtre, angles de murs de façade, mais aussi meubles adossés à un mur de façade). Selon le type de dégradation, comme on ne peut pas forcément élever la température à l'endroit qui est atteint, il suffit donc d'abaisser la quantité de vapeur d'eau que l'air contient.

Les concepteurs de «La salubrité du logement» relèvent: «Jadis, les habitations étaient insalubres ou assainies sans intervention consciente des habitants. Actuellement, les habitants doivent prendre en charge la gestion hygrométrique de leur logement... en attendant l'éventuelle généralisation d'une gestion automatique ou électronique». En feuilletant la brochure, gérer cette hygrométrie paraît presque un jeu d'enfant! AT

• Pour obtenir la brochure: écrire à ANIME, case postale 45, 2007 Neuchâtel.



Vapeur d'eau

Une famille avec deux enfants en produit dix litres par jour... (Impar-Galley)

Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

Boudry

Kérosène enflammé

Les PS de Boudry et le Centre de secours de Cortaillod ont été alertés pour une inflammation de kérosène à l'usine Electrona, située Sur-la-Forêt, lundi à 7 h. Le liquide pétrolier se trouvait dans le fond du bac en acier d'un four. Les employés ont fermé le couvercle et refroidi le four au moyen d'eau. Les pompiers se sont bornés à faire une protection feu à l'aide de mousse pour la réouverture du couvercle. Il n'y a pas eu de dégâts, le four étant conçu pour supporter de grandes chaleurs.

Saint-Aubin

Collision

Une automobiliste de Bussigny-près-Lausanne, Mlle N. H., circulait de Neuchâtel à Yverdon, hier à 17 h 40. Peu avant le carrefour de Chauvigny, une collision se produisit avec une voiture qui circulait de Saint-Aubin à Neuchâtel. Le conducteur du véhicule inconnu ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, tél. (038) 42.10.21.

Neuchâtel

Rue du Rocher

Lundi 18 décembre, M. W. S., de Neuchâtel, circulait en voiture rue du Rocher avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la rue des Fahys en direction est. Dans l'intersection, il est entré en collision avec l'auto de Mme P. S., du Landeron qui circulait rue des Fahys en direction du centre-ville. Dégâts. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

AGENDA

Neuchâtel

Musique russe

Aujourd'hui, à 20 h 15, à la Chapelle de la Maladière à Neuchâtel, le concert que donnera le quatuor vocal Canon de Nizhni Novgorod (ex-Gorki) emmènera «Sur la route de Noël». Au programme: musique liturgique orthodoxe russe. (comm-se)

Le journal de l'Ecole secondaire de Neuchâtel

L'«Echo Mail» est sorti de presse

«Un journal entièrement conçu et réalisé par des élèves»: telle était l'envie de quelques enseignants du Collège du Mail à

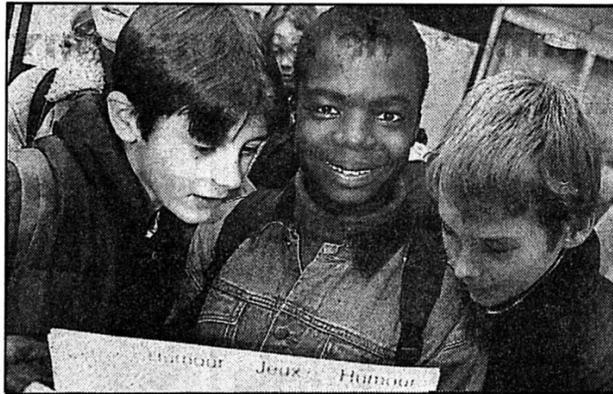
Neuchâtel. Le premier numéro de l'«Echo Mail» est sorti de presse hier après-midi. Ses jeunes rédacteurs l'ont décou-

vert au même moment. Enthousiasme mêlé de pseudo-déception.

«Ils ont pas mis mes dessins et les trucs qu'on a faits...». Erreur, les petites! Au bas de la page No 3 de votre nouveau canard, il est bien écrit que «Alain J. a de si grandes oreilles qu'il pourrait faire du delta-plane...».

Alain est bien évidemment un prof et l'anecdote donne le ton et l'humour du journal. On y trouve de tout: des vraies infos sous forme d'articles et de reportages, des recettes, des jeux, des petites annonces (à vendre, à donner) et des messages du genre «tous chez Stéphanie, route de la Bonne Bouffe!».

L'«Echo Mail», c'est un style et un lien entre les élèves. Quatre fois par année en principe, ils s'en donneront à cœur joie. Et cela d'autant plus que le journal sera distribué dans les écoles secondaires du Littoral. (se)



ESRN à Neuchâtel

Les élèves du Collège du Mail ont découvert hier après-midi leur nouveau journal. (Impar-Galley)

L'accident mortel d'Hauterive devant le tribunal

La faute que d'autres auraient commise

La conductrice qui, cet été, a fauché une jeune fille sur un passage piéton à Hauterive, a été condamnée hier à 1500 francs d'amende. Il y a eu faute, a estimé le Tribunal de Neuchâtel, une faute que «la plupart des automobilistes aurait commise».

Le 6 juillet dernier, Caroline s'élançait «comme une flèche» diront des témoins, sur le passage de sécurité des Rouges-Terres, à Hauterive. Il est midi, le trafic est dense, deux bus sont là, l'un à l'arrêt. En face, une camionnette s'arrête pour laisser passer Caroline.

DOUBLE DRAME

Ce geste aura sans doute mis en confiance la jeune fille qui, arrivée au milieu de la large chaussée, «courait sans se soucier de la circulation venant de Neuchâtel», selon d'autres témoins. Le choc est fatal. Il provo-

que un double drame. Caroline n'est plus et, hier à l'audience, prévenue d'homicide par négligence, la conductrice n'a pu qu'avouer, tremblante et encore bouleversée, qu'elle ne vivait plus depuis. Depuis, aussi, elle a remis son permis de conduire et «avale des calmants».

Au-delà du drame, il appartenait au juge de déterminer si l'y a eu faute de circulation ou non.

MAUVAISE SIGNALISATION

Il a estimé que la conductrice n'avait pas fait preuve de toute la prudence qui s'impose, comme toujours, à l'approche d'un passage pour piétons. «Deux bus et un passage vous incombaient de prendre les devants et de ralentir». Mais il a aussitôt ajouté: cette faute-là, aujourd'hui considérée comme un délit par la loi, «une forte propor-

tion de conducteurs l'auraient commise comme vous».

Le procureur demandait 45 jours d'emprisonnement. Sans «vouloir faire du droit», préférant insister sur «le drame humain», la défense, a plaidé l'acquiescement. Elle a toutefois relevé, peut-être trop modestement, «la mauvaise signalisation du passage pour piétons». Sitôt après l'accident, on s'en souvient, cet élément avait soulevé une grande polémique et la police a fini par installer un feu clignotant à la hauteur du passage.

Compte tenu de la faute, l'acquiescement n'était pas possible. Le Tribunal a néanmoins prononcé une peine non pas d'emprisonnement mais d'amende et fixé le montant - «même si c'est dérisoire» - à 1500 francs. L'amende sera inscrite au casier judiciaire avec la possibilité d'une radiation anticipée. (se)

Tribunal de Neuchâtel

Combien le kilo de perches?

«Le kilo de filets de perche revient cher à ce tarif! Mais de toute façon, j'irai plus pêcher. J'irai en forêt promener mon chien», a bougonné le prévenu, hier matin au Tribunal de police de Neuchâtel.

Cent francs d'amende et pas même un seul poisson, ça fait cher l'arête. «Je suis bien d'accord avec vous», a admis la présidente en souriant. L'histoire, c'est que L. G. ne savait pas que,

pour pêcher au lancer au bord du lac, il est nécessaire aujourd'hui d'avoir un permis de pêche. Il n'a plus pêché depuis 20 ans et cet été, voilà qu'il s'y est remis.

Mais il ignorait qu'entre temps, le concordat sur la pêche a changé. Vu ces circonstances, il a bénéficié de l'erreur de droit: le tribunal l'a exempté de toute peine et mis à sa charge 20 francs de frais de justice. (se)

Groupe Micronas à Bevaix

Fondation d'une holding

Le groupe Micronas, spécialiste de la technologie des semi-conducteurs, a décidé de regrouper ses activités au sein d'une nouvelle holding, Micronas Semiconductor Holding S.A., Zurich.

Fondé en 1989 à Winterthur par le Suisse Jürg Stahl et le ressortissant allemand Jürgen Kurb, le groupe avait repris Ascom Bevaix l'an dernier. La holding se compose des deux sites de production de Bevaix et d'Espoo, en Finlande, ainsi que du centre d'essais et de logistique de Glenrothes, en Ecosse, et du bureau d'études et de développement de Neufahrn, près de Munich. Au total, le groupe occupe

aujourd'hui quelque 400 collaborateurs, soit plus du double qu'en 1994.

Pour l'exercice 95, le groupe Micronas prévoit un doublement de son chiffre d'affaires, par rapport à l'exercice précédent, à plus de 50 millions de francs suisses et une progression considérable de son bénéfice. La holding devrait faire son entrée en bourse dans le courant du premier semestre 1996. Micronas est aujourd'hui une des rares entreprises à réunir sous un seul toit les 4 technologies fondamentales que sont celles des microcapteurs, des filtres à haute fréquence, ainsi que des systèmes et des semi-conducteurs. (comm-cp)

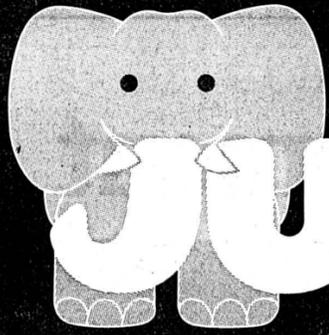
Cycle de conférences

Bio-construction

Dans le cadre de l'exposition «Bio-construction - Energie solaire», qui s'est ouverte au mois de novembre à l'Espace du Dôme, faubourg du Lac 31, à Neuchâtel, un cycle de conférences a été mis sur pied. Le prochain rendez-vous a été fixé au 11 janvier, avec «La construction écologique dans le cadre du programme Diane», par C. Mercier. Puis on entendra J. Rossel parler de «L'écobiologie et ses applications dans le processus de construction», le 8 février. Le 3 mars, C. Jobin traitera le sujet: «Kit solaire pour la

production d'eau chaude sanitaire pour maison familiale». J.-L. Juvet prononcera, le 11 avril, une conférence sur «Système anti-monte-lait et civilisation solaire». Le 9 mai, le thème choisi par K. Kernen sera: «Machine à absorption». Enfin, Ch. Trachsel bouclera le cycle avec la «Pile à combustion». Toutes les conférences débuteront à 17 heures. (at)

• L'exposition est ouverte jusqu'en juin 1996, sur rendez-vous (038) 24.59.23 ou 24.24.18).



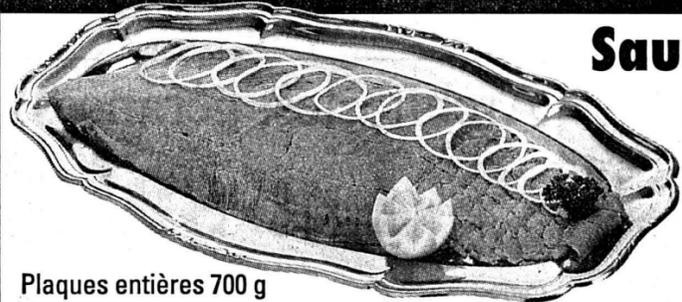
LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 20.12.1995

Semaine 51

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



Saumon fumé norvégien

Plaques entières 700 g
76'10698'19619'5

1 kg
27.50

OUVERTURES SPÉCIALES:

Jeu 21.12.95 ouvert jusqu'à 22h00
Sam 23.12.95 ouvert de 8h00 à 17h00

Mardi 26.12.95 + 02.01.96 fermé
Sam 30.12.95 ouvert de 8h00 à 17h00

Rumpsteak 25.-



1 kg
au lieu de 39.-

Dinde de Noël 1 kg
Importée Pièces 2,5 - 4 kg
Père dodo au lieu de 9.-
5.50

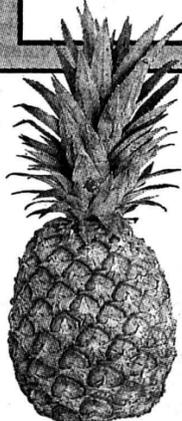
Gigot d'agneau 1 kg
frais
14.90
au lieu de 23.-

Viande de bœuf pour fondue chinoise 1 kg
Surgelée, barquette 400 g
39.50
au lieu de 44.50



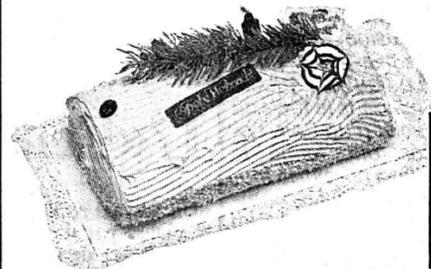
4 Maronsui's CHAMBOURCY
30'23292'28615'7

4 x 72 g
2.80
au lieu de 3.55



Ananas

pièce 1,4 kg
3.90



Bûche de Noël

550 g
8.90



Fromage à raclette MAZOT
76'10698'14063'1

kg
15.-
au lieu de 20.-



Clémentines

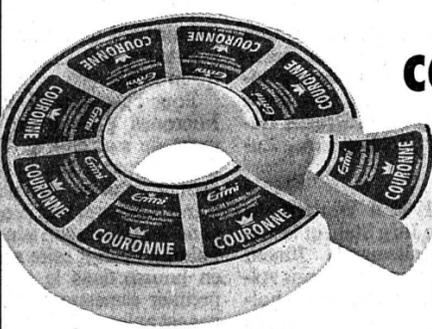
2,5 kg
5.90

Croissants au jambon Party PIERROT



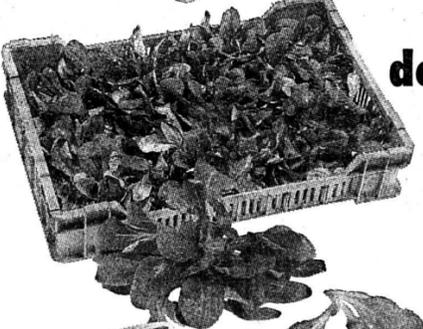
Paquet de 20 pièces
76'12300'03278'5

440 g
6.95
au lieu de 8.95



Fromage COURONNE
76'10698'14120'1

kg
14.-
au lieu de 19.-



Salade de rampon

100 g
-85

Mini-ramequins HUG



Paquet de 16 pièces
76'10032'01854'1

260 g
4.30
au lieu de 5.95



Pain-toast OELZ
90'53000'09563

500 g
2.20



Pommes GOLDEN II
76'10632'21041'3

sac 2,5 kg
6.50

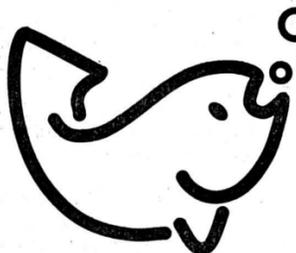


Homard

Entier, surgelé
00'57108'00213'9

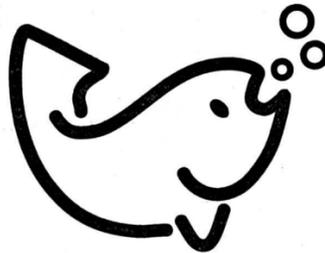
350 g
9.50
au lieu de 13.50

DE NOTRE POISSONNERIE



Filets de limandes

1 kg
25.-
au lieu de 35.-



Crevettes

entières

1 kg
29.-
au lieu de 39.-

2 cakes glacés FRIGOR



2 x 600 ml
8.95
au lieu de 12.80



Mini-rouleaux de printemps Asia FINDUS
Paquet de 16 pièces
76'10026'12339'8

335 g
3.50
au lieu de 4.80



6 barquettes de CESAR
4 sortes
1113

6 x 150 g
5.95
au lieu de 8.10



NESCAFÉ Gold
Deluxe, Finesse, Ambiance ou Espresso
76'10032'00423'0

bocal 200 g
13.90
au lieu de 15.90



Champagne LANSON Brut

bouteille 75 cl
24.90
au lieu de 28.90



6 bouteilles de MARQUÉS DE RISCAL RIOJA Reserva 1990

carton 6 x 75 cl
79.-
au lieu de 95.40



2 paquets de café «le divin» MÖVENPICK
En grains ou moulu VAC

2 x 500 g
12.90
au lieu de 17.60



6 bouteilles de CHÂTEAU DE SÉRAME CORBIÈRES

carton 6 x 75 cl
20.70
au lieu de 41.40
1/2 PRIX



6 bouteilles de BARON DE MILON Domaines Baron de Rothschild (Lafite) Pauillac 1992

caisse 6 x 75 cl
99.-

JUMBO: UN GRAND CHOIX À PETITS PRIX !



20 rasoirs GILLETTE Blue II
Avec tête fixe
30'14260'20914'8

7.90



3 savons FA Beauty
40'15000'26359'7

3 x 125 g
2.70



4 produits pour la douche REXONA Sport
76'15100'04400'2

4 x 250 ml
12.-



Garniture en éponge 5 pièces

10 couleurs à choix. Avec :
- 1 linge de bain 70 x 140 cm
- 2 linges pour les mains 50 x 100 cm
- 2 lavettes 30 x 30 cm
76'10698'17272'4

20.-



Duvet
70% duvet neuf de canard, gris. 1200 g.
76'10698'53072'2

160 x 210 cm
99.-
au lieu de 199.-

ÉCONOMISEZ FR. 100.-

Set de tasses à moka/espresso 2 pièces



En acier inoxydable
18/10.
76'10618'87007'5

29.50



Set de bureau 6 pièces
40'08111'60548'6

24.50
au lieu de 49.50

ÉCONOMISEZ FR. 25.-



Calculatrice de table SE-545

- Impression en 2 couleurs
- 12 chiffres
- Rouleau de papier 58 mm
- Avec adaptateur
76'11839'00093'7

69.-
au lieu de 119.-

ÉCONOMISEZ FR. 50.-

CD Great Christmas Hits



Les plus belles chansons de Noël réunies !
72'43486'10928

pièce
8.50



Noël avec nous

**Coop, Migros,
EPA, ABM,
Jumbo, Placette**

**Pour vos idées cadeaux
les nocturnes à La Chaux-de-Fonds**

**jeudi 21 décembre
jusqu'à 22 heures**



132-779783

Equipement d'hiver gratuit.



Nous vous offrons une avalanche de cadeaux d'une valeur totale de **Fr. 1'850.-** à l'achat d'une nouvelle Peugeot 106/306 Husky: 4 pneus neige Michelin-XM+S-Alpin avec jantes, un porte-skis Peugeot et une authentique luge Davos. Votre partenaire Peugeot se fera un plaisir de vous présenter les nouveaux modèles Peugeot Husky, leur équipement spécial et tous les cadeaux qui vous accompagneront sur la route de l'hiver.

306
PEUGEOT

La Chaux-de-Fonds: Entilles SA, Garage et Carrosserie, av. Léopold-Robert 146, Les Breuleux: Garage Th. Clémence, **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28, **Chézard:** Garage U. Schürch, **Courtelay:** Garage J.-P. Schwab, **Les Genevez:** Garage Clément Miserez, **Le Locle:** Entilles SA - Stand SA, Girardet 27, **Monfalcon:** Garage Bellevue, **Les Ponts-de-Martel:** Garage de la Prairie, **Tramelan:** Garage du Chalet

5-260144

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES FAILLITES
DE NEUCHÂTEL

Vente de bâtiments d'habitation

Date et lieu de l'enchère, **lundi 15 janvier 1996 à 14 heures**, à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203.

Failli: Immoconcept S.A., Tivoli 4, 2000 Neuchâtel.

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Parcelle 7233: Rue de Tivoli - Plan folio 56 - Rue Tivoli 2 et rue Maillefer 1 - Logements, bâtiments de 86 m², galeries et WC, bâtiments de 9 m², logement bâtiments de 33 m², bûcher, terrasse, bâtiments de 8 m², hangar, bâtiments de 19 m², cour, places-jardins de 59 m², jardin, places-jardin de 552 m². Surface indicative de 766 m².

Estimations: cadastrale (1972) **Fr. 223 000.-**
de l'expert (1995) **Fr. 320 000.-**

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 décembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. Visite: 5 janvier 1996 à 14 heures, sur place.

Office des faillites de Neuchâtel
M. Vallélian, préposé

28-37631

Feu: 118

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

A COUP SÛR L'UNE DES MEILLEURES

Vous voulez avant tout que votre assurance soit sûre. Et vous savez que la sécurité est indépendante du montant des primes. Pour vous, la sécurité c'est avant tout la certitude d'avoir une assurance-maladie à vos côtés lorsque vous en avez besoin, aujourd'hui, mais aussi demain et après-demain.

Prime de base pour adultes
(franchise annuelle fr. 300.-, sans le
risque-accidents)
dans le canton de Neuchâtel fr. 135.70

visana

Rue du château 4, 2000 Neuchâtel, Tel. 038 2993 44
Rue Louis-Favre 12, 2002 Neuchâtel, Tel 038 25 09 33
Rue Jacquet-Droz 30, 2301 La Chaux-de-Fonds, Tel. 039 23 67 77

J'aimerais connaître votre offre

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
NPA/Localité _____
Date de naissance _____
Caisse-maladie actuelle _____
Atteignable le _____ Téléphone _____

219-71818

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: pluie fine, un mot de 6 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 12

E	N	O	H	T	G	D	R	E	T	O	H	A	C	T
E	B	R	U	O	T	E	T	E	E	B	F	A	I	E
E	D	R	O	H	E	S	S	L	M	L	S	R	D	V
R	N	U	E	D	L	M	B	T	I	S	C	R	E	E
E	E	N	I	H	C	A	M	M	E	S	A	U	D	N
E	R	E	P	O	S	N	N	U	N	G	E	I	O	T
T	G	I	O	E	B	R	G	I	O	N	F	T	M	B
I	N	L	T	O	R	P	U	D	G	R	A	D	I	N
V	E	A	U	O	A	E	I	O	E	R	R	V	N	N
E	T	S	U	T	E	V	G	P	L	E	A	O	E	I
R	E	G	A	L	E	I	N	U	I	E	S	M	N	T
T	I	T	B	A	G	N	O	M	O	N	V	S	M	D
R	E	R	U	V	A	B	L	A	V	G	O	R	E	E
O	E	G	S	A	E	A	B	R	E	L	E	P	E	I
P	E	E	E	N	P	A	O	N	E	E	R	A	H	P

A Abusé Apnée Auge	G Gluten Gnomon Godiveau	N Naval Navet Nerf	R Rond Rougir
B Bavure Boucle Bouse	H Herbe Horde	O Oblong Opéré	S Sable Salien Silt
C Cahoter Cassé	I Idée Inscrit	P Palmier Paon Patate	T Thon Tourbe Trop
D Déesse Desman Dominé	L Lèvre	Ph Péage Perfide Phare	U Utopie
E Epeler	M Machine	Pi Pied Podium	V Veau Velours Vent
G Garde Geste Gigogne Gluant	M Marginal Miasme	R Raton Régat	Vé Vétuste Voile

roc-pa 283

IMMOBILIER

À LOUER

à La Chaux-de-Fonds
rue du Bois-Noir 15 à 23

Appartements de 2 pièces

Ascenseurs
Loyers très avantageux
dès Fr. 364.- + charges
Libres de suite ou à convenir

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

Tout de suite ou date à convenir
Rue de la Paix
La Chaux-de-Fonds

À LOUER
Studio
Appartement 3 pièces
tout confort.

☎ 038/24 22 45

28-36430

**Un coup de pouce
à la propriété!**
Au nouveau prix actuel!

LE LOCLE

Votre futur logement
REFAIT A NEUF

Bloc-cuisine moderne, vitrocérame,
lave-vaisselle, sanitaires neufs, etc...

4 pces: Mensualité: Fr. **738.-** + ch.

3 pces: Mensualité: Fr. **601.-** + ch.

**Devenez propriétaire,
c'est plus que jamais le moment !**

28-36955

Pourquoi chercher plus loin!
HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038/25 94 94

Le législatif refuse deux crédits pour l'acquisition de parcelles Terrains Chau(d)x à Fleurier!

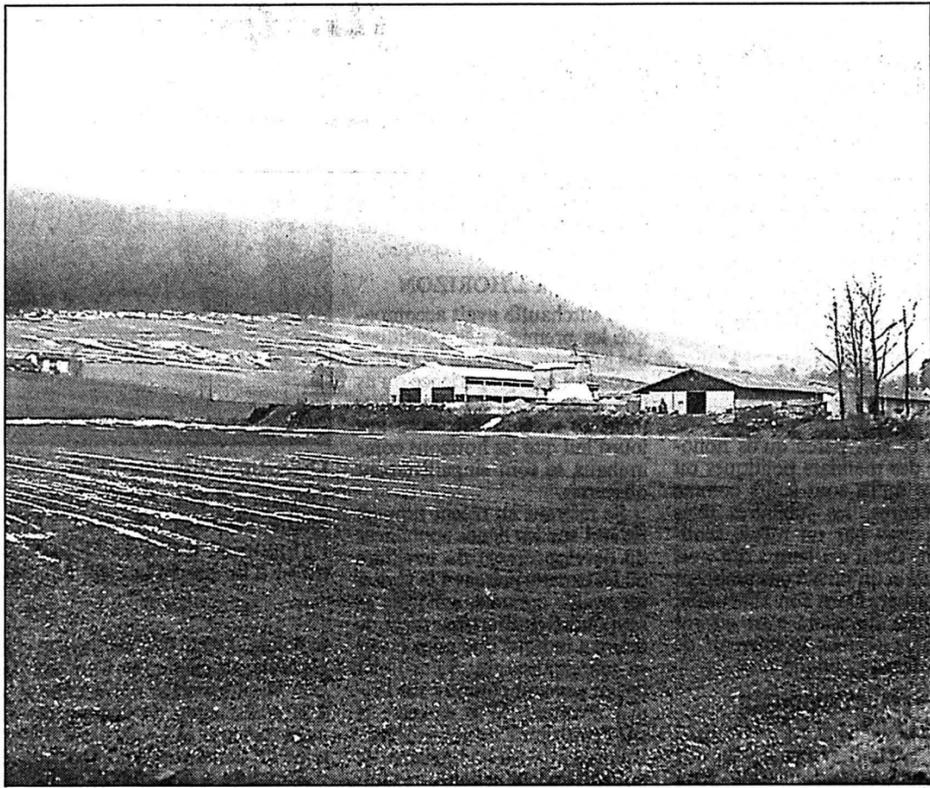
C'est non! Et plutôt deux fois qu'une. Hier soir, le législatif de Fleurier a refusé de débloquent plus d'un million de francs de crédit pour l'acquisition de parcelles de terrain. Il a également procédé, sans enthousiasme aucun, à la nomination de Philippe Sudan au Conseil communal, en remplacement de Raoul Jeanne-ret.

Les finances de la commune de Fleurier ne sont guère florissantes. Le budget 1996 - approuvé hier soir - prévoit d'ailleurs un déficit proche du demi-million de francs. Aussi, les demandes de crédits pour l'acquisition de deux terrains tombaient plutôt mal.

TRANSACTION À 500.000 FRANCS

Le Conseil communal proposait d'acheter à l'entreprise F. Bernasconi S.A. quelque 20.000 m² de terrain, soit la moitié de la parcelle comprise entre la ferme de Chau et la zone industrielle de Clos-Donzel. Une transaction se montant à 500.000 francs. Cette parcelle aurait ensuite été affectée en zone industrielle.

Pour le groupe Forum, le terrain de Chau présente moult inconvénients: difficulté d'accès, proximité de la centrale à béton génératrice de poussières et de vibrations (impossible d'implanter de l'horlogerie par exemple), pas de demande pour



Zone de Chau

Pas question d'acheter ce terrain trop cher et mal placé, alors que des surfaces sont libres dans les zones industrielles de Couvet et de Buttes.

ce terrain - alors que l'usine-re-lais n'est toujours pas construite faute de clients. Et, surtout, le Vallon possède des terrains industriels libres à Couvet et à Buttes. Il a même été proposé de partager les frais et les bénéfices avec Couvet.

Les radicaux ont estimé que l'investissement était trop lourd eu égard à la situation financière. D'autant que le crédit demandé ne comprenait pas les frais d'aménagement. Or, les terrains aménagés sont assez nombreux dans le district.

SOCIALISTES FAVORABLES

Les libéraux penchaient en faveur du oui, dans une optique à long terme. Enfin, seul le Parti socialiste était franchement favorable à l'acquisition. Pour des

raisons d'opportunité, d'augmentation de l'attractivité de Fleurier et d'accroissement des revenus imposables.

Au vote, le crédit a été refusé par 20 voix contre 9.

Le projet d'acquisition d'une parcelle de terrain constructible à l'ouest du Pasquier - 8000 m² pour 510.000 francs - n'a également pas trouvé grâce aux yeux des conseillers généraux. Le crédit a passé à la trappe par 17 voix contre 11.

NOMINATION SANS JOIE

La nomination du cinquième membre de l'exécutif était attendue. Il revenait au Parti socialiste de désigner un candidat pour remplacer Raoul Jeanne-ret. Philippe Sudan a été proposé, mettant les autres groupes politiques dans l'embarras. Les radicaux ont regretté que les partis n'aient pas été préalablement consultés, comme ce fut le cas lors de la nomination de Yves Baillods. Quant aux libéraux, ils ne voulaient pas de M. Sudan, celui-ci n'étant pas en liste lors des élections communales de 1992.

Au bulletin secret, dix conseillers généraux ont voté en faveur de Philippe Sudan, alors que vingt autres mettaient un bulletin blanc dans l'urne. « Bravo », s'est écrié Bernard Cousin, président du législatif, en annonçant la nomination du socialiste. Un silence pesant a alors plané sur l'assemblée...

MDC

Rédaction

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Saint-Sulpice

Paternelle en fête

La traditionnelle fête de Noël de la Paternelle, section du Val-de-Travers, a eu lieu samedi dernier à Saint-Sulpice. A cette occasion, la société de secours mutuels a distribué quelque 110 cornets contenant chacun une boîte à musique fabriquée par le centre ASI de Travers. Suite à son élection à la présidence cantonale, le président sortant Jacques Grosclaude, après quinze ans passés à la tête de la section, a profité de remonter pour la dernière fois les personnes présentes, ainsi que les généreux donateurs. Il en a aussi profité pour présenter son successeur, Jean-Michel Divernois, en lui souhaitant une cordiale bienvenue et plein succès pour le futur. Enfin, il a été annoncé les sorties prévues cette année: Alpa Mare et Zoo Knie (printemps) et Euro-Disney (automne). (comm-mdc)

Val-de-Travers

Buttes et non Travers

Butterans et Traversins ont certainement eu la berline en feuilletant notre édition d'hier. En effet, une photographie du village de Buttes illustre un article sur la commune de Travers. Un malencontreux échange de négatifs est à l'origine de cette bourde. (mdc)

AGENDA

Cernier

Noël des enfants

Jamais à court d'idées d'animation du village en cette période de Noël, les commerçants de Cernier veulent s'adresser en priorité aux enfants cette année. Demain dès 17 heures au collège de La Fontenelle, ils ont mis sur pied la projection du film « Robin des bois », de Walt Disney, pour les petits Eperviers. Après cette séance, tout le monde descendra au village à la lueur des flambeaux avant de recevoir les friandises et cadeaux du père Noël. La fanfare L'Union instrumentale animera également la fête dès 19 h en jouant quelques morceaux entraînants et en proposant son vin tiré pour son 125^e anniversaire, qui sera célébré l'an prochain. Les commerces resteront également ouverts à la population jusqu'à 22 heures. (comm)

Conseil général de Savagnier

A chaque enquête son résultat

Les conseillers généraux de Savagnier font confiance à leurs collègues de l'exécutif. Jeudi dernier, le budget pour 1996 et les autres propositions du Conseil communal ont passé la rampe rapidement et sans problème. Seule l'initiative populaire, en faveur de la création de structures d'accueil pour la petite enfance, a suscité une brève suspension de séance et un débat animé.

La différence est sensible entre les 102 signatures recueillies par les initiateurs et les réponses données à l'enquête complémentaire faite par la commune: sur les 43 familles interrogées, seules 15 souhaitent une structure communale ou régionale.

Le coût de ces structures, encore actuellement indéterminé, la responsabilité des parents, l'attente du résultat de la votation du Grand Conseil de 1996

sur une motion radicale demandant la même chose que les socialistes du district, ont été autant d'arguments invoqués de part et d'autre par les différents groupes politiques de Savagnier.

Au vote final, la nomination d'une commission, chargée de l'examen de cette initiative, l'a emporté par huit voix.

TEMPS RÉVOLU

Accepté à l'unanimité, le budget pour 1996 révèle un déficit de 276.316 francs pour un total de charges de 3.246.381 francs. Pour la première fois, le poste de la sylviculture prévoit un déficit de 52.500 francs. Le temps où la forêt représentait une importante source de revenus à Savagnier est bien révolu. Le crédit de 77.500 francs pour la construction d'une citerne à eau de cent mètres cubes à la ferme des Pointes et les demandes d'échanges et de vente de terrain

communal à bâtir ont également reçu l'aval des élus.

Avant son acceptation, la modification du but de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz a suscité quelques questions relatives à l'emplacement de la future station d'épuration et des embranchements de son réseau.

Ces questions sont encore à l'étude au plan régional. Eddy Blandenier remplacera Anne-Marie Bettinelli à la Commission scolaire. De même, malgré une interdiction de parcage, dûment signalée, des voitures continuent d'être garées devant le mur du temple, nuisant ainsi à la fluidité du trafic.

Une interpellation a demandé un contrôle plus fréquent de la police à cet endroit. Vœux d'usage et traditionnelle verrée ont clôturé cette dernière séance de l'année. M. W.

Villiers: petite enfance en question

Solution régionale souhaitée

Dernière commune à se prononcer sur l'initiative socialiste demandant la création de structures d'accueil pour la petite enfance, Villiers est de plus le village qui a suggéré à l'Association région Val-de-Ruz de se charger d'effectuer l'étude à ce propos. C'est donc tout naturellement que l'exécutif demandera ce soir à son Conseil général de remettre l'objet aux mains de la région après l'avoir accepté.

Le Conseil communal a également procédé à une enquête auprès de 24 familles, qui montre que onze personnes sont intéressées par la mise en place de telles

structures à Villiers et dix autres dans une commune voisine.

Le verdict des autorités de Villiers conclura la consultation des Conseils généraux des onze communes concernées par l'initiative, lancée ce printemps par le Parti socialiste du district. Jusqu'à présent, seul Fontainemelon l'a acceptée en remettant le mandat d'étude à la région. Trois villages, à savoir Dombresson, Chézard-Saint-Martin et Valangin, soumettront l'objet au verdict populaire dans les mois à venir.

27.000 FRANCS DE DÉFICIT

Les élus s'attelleront également à l'examen du budget pour

1996, qui prévoit un déficit de 27.450 francs pour un total de charges de 1,3 million. Le Conseil communal indique que les dépenses maîtrisables ne subissent que peu d'évolution.

Le résultat des comptes de l'an prochain peut également être positif ou négatif, en fonction de l'évolution des rentrées fiscales. De même, la morosité du marché sylvicole inquiète l'exécutif.

Les conseillers généraux se pencheront enfin sur un projet de nouveau règlement pour la fourniture d'eau et son emploi, qui ne laisse apparaître aucune augmentation de tarif.

Ph. C.

Soirée des accordéonistes de Môtiers

L'Echo du succès

Vendredi et samedi derniers, la société d'accordéonistes de Môtiers, l'Echo de Riaux, donnait sa 36^e soirée annuelle sous l'expertise direction de Jeannine Robert. Le succès fut au rendez-vous, avec un programme d'une grande originalité musicale qui a valu de très nombreux bis à faire trembler les vitres de la salle.

La réputation de l'Echo de Riaux n'est plus à faire. Aussi, la Salle de spectacles du chef-lieu a littéralement été prise d'assaut. Si le piano à bretelles est affublé du qualificatif de pauvre, le week-end dernier les Môtisians ont fait montre de ses quartiers de noblesse, acquis à force de travail et de virtuosité.

Soigneusement élaboré, le programme a permis aux musi-

ciennes et musiciens d'exploiter toutes les possibilités mélodiques et rythmiques de leurs instruments, de la musique classique au jazz.

Chacun a donné le meilleur de lui-même pour exécuter les sept morceaux programmés.

Le clou de la soirée fut une œuvre de Bryan Adams, « Everything I do, I do it for you », qui permit de découvrir les talents du duo choral composé par Jessica Wyss et Véronique Joss.

La seconde partie de la soirée débuta avec « Rednex », une danse interprétée par les enfants de la société et qui connut un franc succès, et se termina avec un vaudeville joué par les membres de l'Echo de Riaux. De quoi faire fuser les rires et doubler les applaudissements. (lr-mdc)

Les Hauts-Geneveys

Les charges battent tous les records

Les membres du Conseil général des Hauts-Geneveys se réuniront ce soir à la salle de gymnastique pour accueillir les nouveaux citoyens et surtout étudier le budget pour 1996. Le Conseil communal a établi les prévisions financières de la commune dans un contexte difficile.

Même si chaque poste a été passé au crible, la marge d'action de l'exécutif est toujours plus faible. Les élus viennent de surcroît de refuser, il y a un mois, une augmentation des impôts. Aussi le budget, qui sera présenté, accuse-t-il un déficit présumé de 194.595 francs pour un total de charges record d'un peu moins

de 3,2 millions de francs, en augmentation de 2,7% par rapport aux prévisions précédentes.

Le montant des amortissements légaux s'élève quant à lui à 105.270 francs. Avec 1,6 million de francs, l'impôt sur les personnes physiques est inférieur au montant budgété pour 1995. La redevance de l'ENSA a été ramenée de 10 à 6%. En outre, Les Hauts-Geneveys prévoient de raccorder l'an prochain leur administration au noeud cantonal informatique, pour un montant de 6000 francs. Enfin, la nouvelle loi sur le tourisme oblige les communes à verser 3 francs par habitant. (mh)

25 ans d'activité au sein des commissions imériennes Au service de la collectivité

Divisés par leurs idées politiques, les sept jubilaires fêtés par le Conseil municipal in corpore partagent un même amour de Saint-Imier. Depuis 25 ans, ils le témoignent en siégeant au sein de commissions municipales. En les remerciant de l'activité déployée, le maire Jacques Zumstein les a priés de poursuivre leur mandat.

Conseil municipal détrompe ceux qui pensent, qu'à l'échelle communale, un quart de siècle représente une éternité.

Reste que ce laps de temps est largement suffisant pour enregistrer une importante évolution de la société. Les aléas économiques ont contraint Saint-Imier à redescendre du piédestal que cette cité occupait à l'époque.

NUAGES À L'HORIZON

Si la surchauffe avait accompagné les premiers pas politiques des jubilaires, Jacques Zumstein a observé que l'expérience qu'ils ont emmagasinée individuellement se révélait précieuse aujourd'hui que les horizons communaux se sont singulièrement obscurcis.

Se référant au récent rapport fédéral sur les lignes souhaitées du développement du territoire où les experts préparent à la région un avenir agricole, sylvoicole et saupoudré de tourisme doux, le maire a indiqué que pour éviter sa marginalisation, Saint-Imier devait pouvoir compter sur l'esprit novateur de sa jeunesse et sur l'expérience de ses anciens.

Aussi pria-t-il les jubilaires de poursuivre leur activité, une fois trouvée la place du vitrail dédié aux armoiries de Saint-Imier, attention délivrée en signe de reconnaissance.

LONGÉVITÉ ET FIDÉLITÉ

Ils sont sept à être, cette année, concernés par cette proposition. La socialiste Josette Berthoud a, en 25 ans, fait un tour d'horizon des différentes commissions



Dévouement constant

Depuis 25 ans, Frédy Schaer à gauche, Pierre Leuthold, Marie-Thérèse Rossini, Mariangela Oppliger, Henri Pigeon et René Tschäppât à droite, participent activement à la vie de la cité. Manque Josette Berthoud. (Impar-Chiesa)

scolaires. Deux fois conseillère générale, sa camarade Mariangela Oppliger siège notamment à la commission de l'enseignement ménager et à celle qui examine les déclarations d'impôts.

Socialiste et deux fois conseillère générale, Thérèse Rossini a la particularité d'avoir été la première femme à diriger le législatif imérien. Cela se passait en 1979. A sa présence dans différentes commissions, elle ajoute une délégation au Syndicat de l'hôpital du district de Courtelary.

Cet organisme est par ailleurs présidé par le radical Pierre Leu-

thold, lui aussi à l'honneur. Des jubilaires, il est le seul à avoir assumé durant quatre ans une charge de conseiller municipal.

Son collègue de parti, Henri Pigeon, présente une autre particularité. Depuis 25 ans, il occupe un des 41 sièges du Conseil général. Frédy Schaer, qui s'est spécialisé dans l'urbanisme, s'est par deux fois assis à ses côtés.

L'agrarier René Tschäppât croit, lui, aux vertus de la continuité. Depuis un quart de siècle, c'est un familier des ordres du jour de la commission de police et circulation routière. (nic)

Contournement de Bienne

Feu vert attendu

Il faut échelonner les travaux de construction du contournement de Bienne par la N5 en vue de l'Exposition nationale. Le gouvernement cantonal bernois a transmis le projet général à la Confédération avec diverses recommandations. Le feu vert fédéral est attendu d'ici à fin 1996.

Le gouvernement bernois vient d'approuver le projet général de contournement de Bienne par la N5, a indiqué hier la Chancellerie d'Etat. Après s'être concerté avec les communes concernées et l'Association régionale de planification, il propose néanmoins au Conseil fédéral de renoncer pour l'heure à l'aménagement de la jonction d'Orpond.

Malgré certaines objections soulevées lors de la procédure de consultation, l'exécutif cantonal préconise en revanche la réalisation de la demi-jonction du Faubourg du Lac. Selon lui, ce tronçon joue un rôle capital dans l'organisation du trafic. Les autorités cantonales réitérent en outre leur soutien à la construction d'un tunnel à Vigneules.

Le coût global du contournement de Bienne est estimé à 1,9 milliard de francs. Le gouvernement bernois propose de le classer dans la catégorie des routes nationales de deuxième classe, et non dans celle des routes nationales urbaines. La quote-part du canton passerait ainsi de 26 à 16%. (ats)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLE
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Saint-Imier

Nouveau conservateur du musée

Le siège laissé vacant par la démission de la conservatrice du musée sera occupé par Francis Béguelin. Le Conseil municipal, respectant le préavis de la Commission du musée et de la bibliothèque, a nommé Francis Béguelin en qualité de conservateur des collections du musée, dès le 1er janvier 1996. (cm)

Saint-Imier

Apprentie sélectionnée

Le Conseil municipal a procédé à la nomination d'une apprentie de commerce, option gestion. Le choix s'est porté sur Peggy Rothermund. Cette dernière entrera en fonction le 2 août 1996 dans les bureaux de l'administration imérienne. (cm)

Police cantonale

Par ordinateurs

Le gouvernement vient d'accorder un crédit de 4,37 millions de francs pour la troisième étape du projet informatique de la police cantonale, approuvé par le Grand Conseil en 1992. Au cours des deux premières étapes, on a doté 440 postes de travail d'ordinateurs personnels et formé les employés concernés. Il s'agit maintenant d'équiper de nouveaux postes de travail et de relier les ordinateurs. (oid)

Vallée de Tavannes

Amicale des Français

L'Amicale des Français de la vallée de Tavannes, qui est présidée par Jean Lebbe, de Reconvilier, prépare les festivités de son 20e anniversaire, d'ores et déjà agendées au 1er juin de l'an prochain. A relever que l'amicale est l'une des rares associations à faire chaque année un don aux communes de la région, pour leurs œuvres sociales. (kr)

Villeret

Belle récolte

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le récent ramassage de papier effectué par les élèves de l'école primaire a débouché sur une belle récolte. En effet, pas moins de 19 tonnes de papier ont été récupérées à cette occasion, ce qui laissera, pour la première fois depuis plusieurs années, un substantiel bénéfice attribué au fonds des courses scolaires. (mw)

Incendies du Bielerhof Actes criminels

Les deux incendies du Bielerhof, à Bienne (voir notre dernière édition), ont été causés intentionnellement, annonce la police.

Dimanche soir une première fois, puis lundi peu avant 18 h 30, un incendie s'était déclaré au Bielerhof, un complexe immobilier en voie de démolition, sis à la rue de la Gare.

Lundi, le feu avait pris dans les combles, qui ont été détruits par les flammes. Les pompiers ont dû se contenter de protéger les bâtiments avoisinants, tâche

qu'ils ont menée à bien. Vingt-quatre heures plus tôt, le même immeuble avait déjà été mis à mal par le feu. Or l'enquête lancée immédiatement par la brigade des incendies a permis d'établir qu'il s'agissait là d'un double incendie intentionnel. Le ou les auteurs de ces actes délictueux ont très probablement utilisé une substance incendiaire d'accélération.

La police ignorait encore, hier soir, l'identité de cette ou de ces personnes, mais l'enquête se poursuit. (pcb)

Concours interclubs de patinage artistique Tramelan devant St-Imier

Le récent concours interclubs, qui oppose annuellement les cinq sociétés régionales, a vu la victoire de Tramelan, devant Saint-Imier.

Les clubs de patinage artistique du Locle, de Moutier, de Tramelan, des Franches-Montagnes et de Saint-Imier avaient effectivement rendez-vous le week-end dernier dans les Montagnes neuchâteloises, pour une compétition qui s'est déroulée dans des conditions excellentes. Ce concours ayant pour but de permettre à la relève de mesurer les progrès réalisés durant la première partie de la saison, les différents clubs en lice y présentaient de jeunes membres, effectuant là leur première sortie officielle, entourés par quelques «routiniers».

Le bilan des deux clubs qui nous intéressent tout particulièrement, à savoir ceux de Tramelan et de Saint-Imier, est plus que satisfaisant. L'ensemble des résultats individuels débouche sur un classement final par équipes, pour l'attribution du challenge interclubs. Cette année, le trophée est revenu au CP Tra-

melan, qui s'est imposé de très belle manière.

Classement final par équipes, challenge interclubs: 1. Tramelan, 52 points. 2. Saint-Imier, 36. 3. Le Locle, 25. 4. Moutier, 24. 5. Franches-Montagnes, 12.

Poussins filles: 1. Tiphaine Leuzinger, Tramelan. 2. Talika Gerber, Saint-Imier. 3. Céline Juillard, Saint-Imier.

Poussins garçons: 1. Etienne Géréma, Tramelan. 2. ex-aequo: David Miserez, Saint-Imier, et Cédric Prétot, Le Locle.

Minimes filles: 1. Anne-Danièle Furrer, Tramelan. 2. Nadia Bachmann, Moutier. 3. Mélody Feron, Le Locle. Puis: 5. Catherine Racine, Saint-Imier. 8. Chloé Marti, Saint-Imier.

Hobby 1, filles: 1. Stéphanie Furrer, Tramelan. 2. Mélinda Vuilleumier, Tramelan. 3. Mélanie-Joëlle Kolly, Tramelan. 4. Cynthia Knobel, Saint-Imier.

Hobby 2, filles: 1. Magalie Hugué, Le Locle. 2. Alexandra Garmard, Saint-Imier. 3. Juliette Maeder, Tramelan. 4. Natacha Baetscher, Saint-Imier.

Hobby 3, garçons: 1. Stéphane Garmard, Saint-Imier.

Hobby 3, filles: 1. Elodie Coste, Moutier. 2. Livia Croci, Franches-Montagnes. 3. Emilie Kohler, Saint-Imier. (sp)

Villeret: tous présents ou excusés

Quatorze nouveaux citoyens



Comme chaque année, le Conseil municipal avait organisé tout récemment une cérémonie de promotions civiques à l'attention des nouveaux citoyens. Or pour la première fois, les autorités avaient le plaisir de constater que tous les invités étaient présents ou valablement excusés. Au cours de cette manifestation à laquelle prenaient part les membres de l'Exécutif local, le maire a rappelé aux invités quelques règles d'organisation de la Municipalité. Dans sa brève allocution, il a par ailleurs vivement engagé ces jeunes filles et jeunes gens à participer activement à la vie publique. Les nouveaux citoyens se sont vu remettre un petit présent, de la part de la Municipalité.

Sur la photo, de gauche à droite: Antoine Wüthrich, David Queloz, Christof Schnegg, David Cotting, Patrick Campana, Valérie-Cindy Theurillat-Oesch, Yves Bader, Virginie Blanc, Pauline Vaucher et Stéphanie Chofflon. Manquent sur la photo Pierre Gonthier, Mathias Hodel, Stéphanie Cavallaro et Christel Tschanz, tous excusés. (Texte et photo mw)

Tramelan fête les dix ans de sa patinoire Contribution de la commune

Trois manifestations d'importance marqueront le dixième anniversaire de la patinoire des Lovières. Toutes reçoivent l'appui financier de la commune.

Le HC Tramelan organise samedi 23 décembre à 17 h un match international de hockey opposant le Team Canada au Team Suisse. Jeudi 28 et vendredi 29, c'est un tournoi national de sélections juniors qui sera à l'affiche.

Sollicités, les membres du Club des patineurs le seront également puisqu'ils auront la responsabilité des championnats suisses de patinage artistique catégorie cadets, organisés les 12, 13 et 14 janvier 1996.

COMPLEXE COTÉ

Dans le cadre de cet anniversaire et dans le but d'encourager

l'activité sportive, il ne sera pas perçu de taxe d'entrée pour le patinage destiné au public samedi 30 décembre de 14 h 30 à 19 h 45. Jusqu'à 17 h 15, la glace sera réservée aux adeptes du patinage libre. Dès 17 h 45, les amateurs de hockey pourront s'en donner à cœur joie.

Le Conseil municipal et la Commission «sports culture tourisme» constatent, avec une très grande satisfaction, que la construction de la patinoire des Lovières et des salles de La Marelle ont permis l'organisation de nombreuses activités et manifestations importantes, intéressantes et diverses.

Depuis quelque temps, le centre sportif et culturel des Lovières est connu loin et large. Les sociétés locales, qui toutes font preuve d'un dynamisme promoteur, contribuent, par leurs multiples activités, à faire connaître Tramelan. (comm)

NAISSANCE

Nous avons
la grande joie d'annoncer
la naissance de

AFRIM

le 17 décembre 1995

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Dominique et Zene
ZENA

Baptiste-Savoie 23
2610 Saint-Imier

Capital de la Banque Cantonale du Jura

L'Etat renonce en partie

Par l'augmentation réalisée en octobre-novembre derniers, la Banque Cantonale du Jura (BCJ) a porté son capital de 40 à 45 millions, par la mise en souscription de 20.000 actions de 250 francs nominal au prix de 300 francs. L'Etat avait annoncé qu'il souscrirait 51% des nouvelles actions, soit 10.200 titres, puisque la loi l'oblige à détenir 51% du capital de la BCJ.

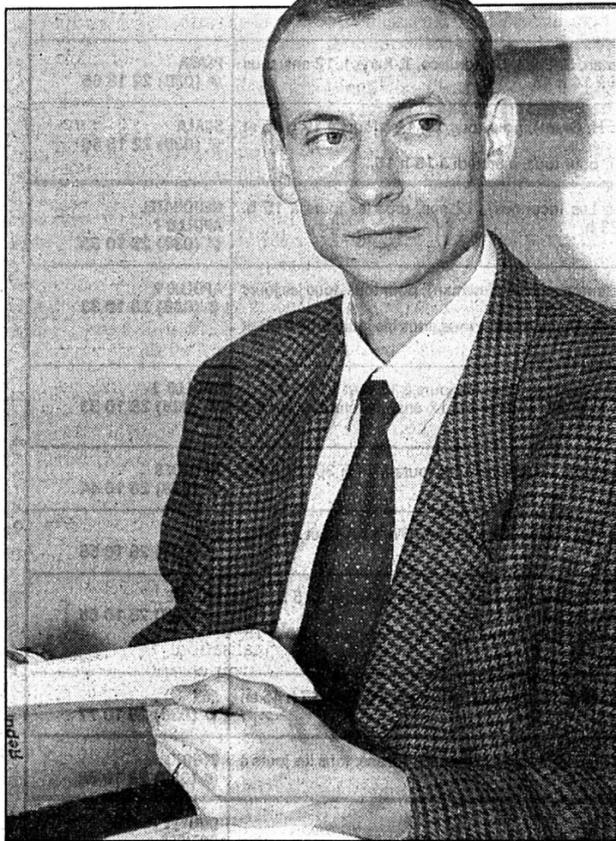
Or, aujourd'hui, on constate que l'augmentation de capital de la BCJ a connu un succès inespéré. Plus de 480 nouveaux actionnaires ont participé à cette opération, sans doute alléchés non par les chances de gains en capital de l'action, chances de gains qui sont très faibles, mais attirés par le rendement de 5% - pour autant que le dividende ne soit pas réduit - ces prochaines années. Comparés aux taux obligataires offerts sur le marché, ce rendement de 5% est intéressant, ce qui explique l'intérêt des investisseurs.

Les souscriptions dépassant les 20.000 actions, l'Etat a décidé de réduire sa part de 10.200 à 6830 actions, ce qui ramène son investissement de 3,06 millions à 2,049 millions, soit grosso modo un million de moins. Malgré ce léger retrait, la prépondérance de l'Etat dans la BCJ reste très importante et même excessive, puisqu'il détient désormais 138.334 actions sur les 180.000, c'est-à-dire les 76,85%, alors que la loi exige un minimum de 51%.

RETRAIT ULTÉRIEUR DE L'ÉTAT?

L'Etat détenant ainsi sans obligation légale un quart du capital de la BCJ, la mise en souscription publique de ce surplus demeure souhaitable. Mais les circonstances actuelles - cours de l'action de la BCJ au plus bas

Comme l'Etat détient aujourd'hui plus de 80% du capital de la BCJ, il aurait pu renoncer à toute souscription. Ce renoncement aurait été souhaitable, dans la mesure où le paiement des 10.200 actions obligerait le canton à investir 3,06 millions dont le rendement prévisible ne peut guère dépasser 5%, soit un taux équivalent au dernier emprunt lancé par l'Etat, qui doit en outre financer d'autres investissements importants. C'est donc plutôt à contrecœur, mais dans le souci d'assurer le succès de l'augmentation de capital, que l'Etat avait finalement décidé d'investir 3 millions supplémentaires dans la BCJ.



Jean-Baptiste Beuret

Selon le chef de la Trésorerie générale, l'agio actuel est peu intéressant pour l'Etat. (Bist-a)

depuis dix ans - ne sont actuellement pas favorables à une telle opération. Selon le chef de la Trésorerie générale Jean-Baptiste Beuret, l'agio actuel - différence entre la valeur nominale et la mise sur le marché au cours actuel de 350 francs - est peu intéressant pour l'Etat.

On sait aussi que l'emprunt d'Etat lancé il y a dix ans dans ce but, c'est-à-dire avec des options sur les actions de la BCJ, a donné lieu à un nombre minime de conversions, le cours de l'action étant rapidement tombé en dessous du prix de souscription. Cette opération aura en fait permis à l'Etat d'emprunter 50 millions à un taux réduit, mais l'objectif de dispersion des actions BCJ dans le public n'a pas été atteint. Serait-il judicieux que l'Etat profite du rendement intéressant actuel pour lancer une mise dans le public? Cette question reste posée.

A vrai dire, tant que le cours de l'action de la BCJ n'aura pas dépassé les 400 francs, il est peu probable que l'Etat cède le surplus d'actions qu'il détient. Une telle remontée du cours dépend d'une amélioration de la marche des affaires et du retour à un dividende d'au moins 20 francs par action, c'est-à-dire le niveau qu'il avait atteint jusqu'en 1993.

V. G.

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Rachat du réseau des FMB

Négociations

bientôt conclues

Les FMB ont accepté de céder leur réseau dans le Jura à une société mixte dont la majorité du capital, de 20 millions de francs, sera détenue par le Jura. Celui-ci vendra, pour financer sa part, un nombre important des 12.450 actions des FMB qu'il détient et dont la valeur boursière est d'environ 18 millions. Il en conservera afin d'être toujours représenté au Conseil d'administration des FMB. (vg)

Delémont: plan Losinger

Décision administrative

Le plan spécial Losinger qui prévoit la démolition de bâtiments de l'entreprise Losinger et la construction d'immeubles locatifs en bordure de la route de Rossemaison a fait l'objet d'une décision du Tribunal administratif, suite à un recours de riverains. Des dispositions particulières sont prises concernant le revêtement de la route, afin de réduire les nuisances sonores. Les exigences touchant l'ombre portée devront être respectées. Les frais de procédure sont partagés entre parties, la commune de Delémont devant supporter ceux de l'expertise de bruit qu'elle aurait dû faire avant le vote populaire. Ce plan spécial avait été adopté en février 1994. (vg)

Aubry Frères S.A.

Jubilaires fêtés

Au cours de l'apéritif de fin d'année du personnel, l'entreprise Aubry Frères S.A. au Noirmont a fêté ses jubilaires. Président du Conseil d'administration, M Henri Aubry a exprimé la gratitude de l'entreprise à Mlle Nay Huoy Pung du Noirmont (10 ans) et à Mme Anita Péquignot qui prend sa retraite après 45 ans de service. Il leur a remis un cadeau souvenir. (mgo)

Les Pommerats: vente de la ferme de Malnuit

Vote serré

Lundi soir, au cours de l'assemblée communale des Pommerats, les citoyens ont décidé, par un vote secret, la vente de la ferme de Malnuit au prix de 385.000 francs, par 20 voix contre 14.

Sous la présidence de Daniel Jolidon et en présence de 37 citoyens, l'assemblée a décidé de renouveler en 1996 l'attribution d'un montant de 8000 francs et d'un prêt sans intérêt de 20.000 francs à tout citoyen rénovant un logement ou construisant une maison. Les conditions demeurent identiques à celles de 1995.

Un crédit de 15.000 francs destinés à la rénovation d'un logement dans la maison d'école a ensuite été entériné, de même que le budget de 1996 qui prévoit un excédent de charges de 30.650 fr., nettement plus faible qu'en 1995 (114.000). La quotité fiscale à 2,5% et la taxe immobilière à 1,4% demeurent inchangées. La commune bénéficiera d'un net allègement des charges scolaires en 1996, ce qui explique la diminution de l'excédent de dépenses.

Saint-Brais: trois assemblées dociles

Trois budgets approuvés

La Commune municipale de Saint-Brais a tenu son assemblée annuelle lundi soir sous la présidence de Paul Erard. Elle a approuvé le budget de 1996 qui prévoit un excédent de charges de 64.335 francs équivalent à celui de 1995. La quotité d'impôt reste fixée à 2,7% et la taxe immobilière à 1,2%, les deux sans changement. L'assemblée a approuvé la vente de deux parcelles de terrains à bâtir, à 5 francs par m² à un ressortissant du village et à 15 francs par m² à un résident bâlois.

A suivi l'assemblée de la Première section qui a adopté également sans opposition le budget de 1996 qui prévoit, avec

L'assemblée a ensuite adopté un règlement sur les chiens, qui avait été demandé par plusieurs interventions de citoyens. Les chiens devront être tenus en laisse et ne pas déranger le repos nocturne.

VENTE DE MALNUIT

La vente au locataire actuel, André Dubail, de la ferme de Malnuit, héritée par la commune en 1951 et gérée ensuite par une fondation dissoute en 1977, a donné lieu à une large discussion. L'exigence d'une fosse à purin et une rénovation antérieure entraînaient des charges excédant le fermage annuel actuel de 8000 francs. De plus, la réfection des écuries risquait d'être exigée par les nouvelles conditions de détention du bétail.

Le Conseil proposait la vente de la ferme et de 27 hectares de terres, la commune conservant 42 hectares de forêt. Plusieurs opposants étaient d'avis que la commune devait conserver son patrimoine. La vente a été finalement décidée au scrutin secret par 20 voix contre 14. V. G.

Les Genevez: chemins du GLM

Emprunt consolidé

Siégeant sous la présidence de Daniel Gerber en présence d'une vingtaine de citoyens, l'assemblée communale des Genevez a accepté lundi soir le budget de 1996, qui prévoit des dépenses de 1,752 million et un excédent de charges de 36.100 francs, alors que celui du budget de 1995 était de 14.000 francs. La quotité d'impôt à 2,5% et la taxe immobilière à 1% demeurent inchangées. Ce budget a été adopté sans opposition.

L'assemblée a ensuite approuvé la consolidation d'un crédit de 133.000 francs utilisé à

la rénovation de chemins entre les fermes du Syndicat GLM. Cette transaction devra encore être approuvée par les communes de Lajoux et de Montfaucon partenaires dans le syndicat. Il en ira de même au sujet d'un crédit de 39.476 francs destinés à la réfection du toit de la ferme des Combes, à Lajoux.

L'assemblée a finalement pris connaissance du décompte final de la rénovation et de l'agrandissement de l'Ecole secondaire de La Courtine. La dépense totale se monte à 4,2 millions de francs. V. G.

Trait d'Union

Extension à Porrentruy

A l'initiative de la FTMH, «Trait d'Union» ouvrirait ses portes en 1993 à Delémont. Sis au Cras du Moulin, ce centre se voulait un lieu d'accueil et de conseil pour les chômeuses et chômeurs.

Il répondait à une véritable attente puisqu'à ce jour un millier de personnes y ont reçu des conseils gratuits.

Trait d'Union travaille en collaboration avec les communes et les organisations professionnelles. Au début, quinze communes de la vallée de Delémont ont soutenu financièrement cette initiative.

Avant que l'OFIAMT ne soit d'accord de financer le projet sous forme de cours subventionnés par l'assurance-chômage.

Trait d'Union répondant à un réel besoin, la FTMH a décidé d'examiner l'ouverture d'un centre identique à Porrentruy.

Les quarante licenciements chez RMB S.A. à Bonfol avaient en effet fortement mis à contribution ce centre d'accueil.

Une rencontre avec les conseils communaux d'Ajoie est prévue pour discuter de l'extension de Trait d'Union. Mgo

Noël de l'Amitié

Les dix bougies

Quelque deux cents personnes sont attendues à la dixième édition du Noël de l'Amitié qui se déroulera dès 18 h 15, dimanche prochain au Centre L'Avenir à Delémont.

Le repas de fête et la soirée sont entièrement gratuits. Ceux qui le demanderont seront amenés et reconduits chez eux en voiture. En plus de très brefs discours, il y aura la chanteuse Jacqueline Strahm accompagnée par l'accordéon de Claude Sauthier. Comme d'habitude, Edmond Montavon fera danser les participants et le Père Noël à l'heure de la distribution des cadeaux.

Il y a dix ans que Raymonde Farine, assistante sociale à Caritas, reprenant une idée de l'AVIVO, mettait sur pied à Delémont ce Noël des esseulés, tel qu'il se déroulait déjà à Porrentruy.

Depuis dix ans, Henri Comte prépare les plats que sert le Groupe des jeunes de la paroisse catholique, avec l'appui d'une trentaine de bénévoles. V. G.

● Réservation des taxis au 22 56 22 ou 22 39 52 avant vendredi 22, 16 heures.

Goumois: impôt en hausse

Budget accepté

Réunis en assemblée communale sous la présidence d'Etienne Gigon, député, 16 citoyens de Goumois ont accepté le budget de 1996 qui prévoit une hausse de la quotité d'impôt de 2,2 à 2,3%, soit une augmentation de 4,54%. Malgré cette mesure, le budget présente un excédent de dépenses de 20.000 francs. Cet excédent constitue toutefois une amélioration, par rapport au budget de 1995 qui était déficitaire de 35.000 francs environ.

En portant sa quotité à 2,3%, Goumois reste néanmoins parmi les dix communes les plus avantageuses pour les contribuables Jurassiens. Selon le maire Jean-Marie Aubry, il est normal que la commune porte sa quotité à l'égal de celle du canton. Les citoyens l'ont admis et accepté la nouvelle quotité sans opposition. Un dixième de quotité ne représente toutefois que 7000 francs, de sorte qu'un déficit proche de 3 dixièmes de quotité subsiste. V. G.

Bilan du Golf des Bois

Satisfaisant

Le Golf-Club des Bois est très satisfait de sa première saison d'activité. Il a été possible de jouer jusqu'au deuxième dimanche de décembre. La visite de près de 2000 golfeurs provenant de 90 clubs de Suisse, de France voisine, d'Europe, d'Afrique et d'Amérique. Les joueurs ont relevé la beauté du paysage et la qualité du parcours. L'ouverture du golf a permis de créer dix emplois.

Durant la saison, plusieurs compétitions ont été mises sur pied, avec la participation de plusieurs personnalités connues. Durant l'hiver, le comité préparera la réalisation de l'accès au «Club-House» avec un passage à niveau gardé, ainsi que le dossier de construction des neuf trous supplémentaires. Le Golf-Club, qui compte 400 membres, en accepte encore de nouveaux. L'assemblée générale se tient annuellement en avril. V. G.

CINÉMAS	
BYE-BYE (de K. Dridi avec S. Bouajila), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LES TROIS FRÈRES (de D. Bourdon avec Les Inconnus), 12 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 15, mercredi aussi à 14 h. NELLY ET MONSIEUR ARNAUD (de C. Sautet avec E. Beart, M. Serrault, J.-H. Anglade), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 45.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
GOLDENEYE (de M. Campbell avec P. Brosnan, S. Bean, I. Scorupco, T. Karyo), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 et 20 h 15, mercredi aussi à 14 h 45.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Colombus avec H. Grant), pour tous, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15. SUPER NOEL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, mercredi à 15 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
LES TROIS FRÈRES (de D. Bourdon avec Les Inconnus), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
UN HOMME PRESQUE PARFAIT (de R. Benton avec P. Newman), pour tous, tous les jours à 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h. POCAHONTAS (dessin animé des studios Walt Disney), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
SUPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, tous les jours à 15 h et 17 h 15. LES FRÈRES MC MULLEN (de E. Burns avec M. McGlone), 12 ans, mercredi et jeudi à 19 h 15 et 21 h, toutes les séances en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
GOLDENEYE (de M. Campbell avec P. Brosnan), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
SMOKE (de W. Wang avec H. Keitel, W. Hurt), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
L'INDIEN DU PLACARD (de F. Oz avec H. Scardino), pour tous, tous les jours à 15 h. RESERVOIR DOGS (de Q. Quarantino), tous les jours à 18 h en V.O. NEUF MOIS AUSSI (de C. Colombus avec H. Grant), pour tous, tous les jours à 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
PRÊTE À TOUT (de G. Van Sant avec N. Kidman), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez avec M. Serrault), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
BRAVEHEART (de M. Gibson), 16 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 18 h. NELLY ET M. ARNAUD (de C. Sautet), 14 ans, jeudi à 20 h, samedi à 21 h 15, dimanche à 17 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Orangerie, rue de l'Orangerie, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquiel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boilat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe de 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. P.-E. Bouvier, peinture, jusqu'au 7.1.96. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, jusqu'au 13.1. DU MANOIR. Petits formats, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Patrick Roeschli, Popof, peinture, aquarelle, jusqu'au 31.1. Tous les jours 10-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. Nina Alvarez, Chs-M. Hirschy, petits formats, jusqu'au 31.12. Lundi-samedi 14 h-20 h, dimanche 10 h-18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h.	LE LOCLE
DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 17 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. SPSAS Neuchâtel-Bienne, jusqu'au 13.1. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Marguerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coï, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12.	PESEUX
JONAS. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardi-samedi 8-22 h, dimanche 8-18 h.	VAUMARCUS
NUMAGA. Raymond L'Épée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h.	MÔTIERS
NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h.	LA NEUVEVILLE
AU VIRAGE. Stoimen Stolorov, jusqu'au 23.12. Vendredi-dimanche 15-19 h.	SÉPRAIS

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Perte de maîtrise

Hier à 19 h 25, une voiture, conduite par Mlle L. C., de la ville, circulait rue Numa-Droz en direction ouest. A la hauteur du No 7, la conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule et a heurté la borne lumineuse au centre de la chaussée avant de terminer sa course sur le trottoir. Légèrement blessée, Mlle L. C. a été transportée au moyen d'une ambulance à l'Hôpital de la ville.

Les Ponts-de-Martel

Sortie de route

Hier à 16 h 10, une voiture, conduite par M. O. A., de Areuse, circulait sur la route tendant de La Grande-Joux aux Ponts-de-Martel. Peu après le fortin, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui heurta un arbre et termina sa course en dixaine de mètres en contrebas dans un champ. Blessé, le conducteur a été conduit par ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Fleurier

Collision

Une voiture, conduite par Mme C. C., de Fleurier, circulait rue de La Sagne à Fleurier en direction sud, hier à 16 h 25. A l'intersection avec la rue de l'Hôpital, une collision se produisit avec la voiture, conduite par Mme A. A. G., de Fleurier également, qui circulait sur la dernière rue citée en direction ouest. Dégâts.

DÉCÈS

Neuchâtel

M. Nello Pascolo, 1933
Mme Marie Andrea-Schmid

Corcelles

Mme Marie Nicollier, 1905

Colombier

M. Gilles Belot, 1971

Boudry

M. Giuseppe Massignani, 1928

TÉMOINS

Neuchâtel

Le conducteur de la voiture Peugeot 405 de couleur beige qui, dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 peu avant 1 heures, a endommagé la voiture Ford Escort bleue, en stationnement devant l'immeuble Dîme 49, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, au tél. (038) 24 24 24.

Saint-Aubin

Le conducteur de la voiture qui, dimanche 17 décembre entre 9 et 10 heures, au cours d'une manœuvre de parage sur le parc Denner à Saint-Aubin, a heurté le flanc gauche de la voiture Mitsubishi Space Wagon de couleur rouge, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Saint-Aubin au tél. (038) 55 11 21.

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

Boillat Audrey et Boillat Yannick, enfants de Boillat Pascal Henri Gilbert et de Boillat, née Beuchat Nicole Bernadette. - Ruggiero Naomi, fille de Ruggiero Roberto et de Estenso Ruggiero Marilena Agata. - Hublard Mélina Kelly, fille de Hublard Jean-Charles Georges André et de Hublard, née Flück Mirielle Sylvie. - Farine Bénédicte Alice Marie, fille de Farine Martial et de Farine, née Guenot Corinne Simone Joséphine. - Frangi Vincent, fils de Frangi Claude Michel et de Frangi, née Radom-Ngarm Vilawan. - Krüttli Jérémie, fils de Krüttli Philippe et de Krüttli, née Keller Christine Marianne. - Huguenin Jordan, fils de Huguenin Patrick et de Huguenin, née Benaiche Fatima Zohra. - Cuhe Guillaume, fils de Cuhe Jean-Philippe et de Cuhe, née Scheidegger Sylvie. - Christen Jérémie Armand, fils de Christen Eric Otto et de Taillard Christen, née Taillard Nicole Marie Madeleine.

Promesses de mariage

Liuzzo Stéphane et Appiah Lucette Eliette. - Chapuis Jean-Marc et Rodriguez Troncoso Irène. - Carvalho Mendes José Joaquim et dos Santos Maria da Graça.

Mariages

Juillard Michel Roland et Mak-tel Malika. - Monney Georges et Arrigo Fabienne Noëlle. - Mores Thierry et Petetin Christèle Jeanne Louise. - Nicoud Pierre Henri Fernand et Perret Micheline Colette.

Décès

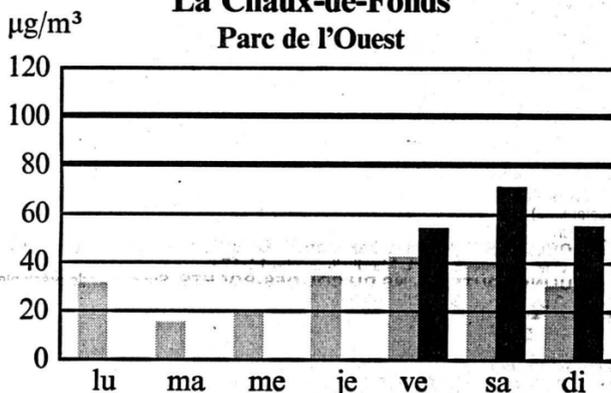
Zumbrunnen Flora Rosa, 1900. - Knutti, née Läderach Anna, 1924, épouse de Knutti Ernest. - Ducommun-dit-Verron Emile Henri, 1913, époux de Ducommun-dit-Verron, née Grosjean Blanche Marguerite. - Bloudanis Alexandre, 1925, époux de Bloudanis, née Gueguiou Assimina. - Gonseth Maurice, 1912, époux de Gonseth, née Blum Nelly Berthe. - Leccabue Ermes, 1929, époux de Guidi Maria Luisa. - Pongelli Charles Pascal, 1941, époux de Pongelli, née Gonseth Marie Rose.

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

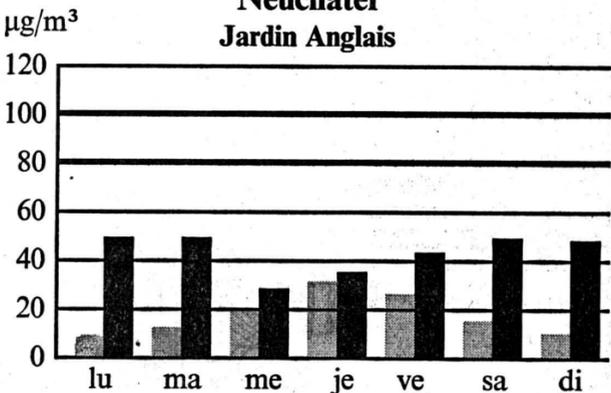
du 11 au 17 décembre 1995

**La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 2 et 51 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

**Neuchâtel
Jardin Anglais**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 29 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO₂
- 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

COMMUNIQUÉ

**Mouvement populaire des familles (MPF)
Irresponsabilité sociale**

L'édifice social qui s'est construit lentement est fortement menacé par les chantres de la déréglementation. Des capitaines de la grande industrie viennent de proposer la suppression de l'impôt fédéral direct, la non obligation de cotiser au deuxième pilier, l'allègement des charges sociales, l'augmentation du temps de travail et la diminution des salaires ainsi que la privatisation des services publics PTT et CFF. Ils veulent aussi nous faire croire que les entreprises privées sont mieux gérées que les entreprises d'Etat.

Ces propositions font suite à toute une série de mesures «d'assainissement des finances publiques» qui ont des conséquences néfastes pour les familles.

Le Mouvement populaire des familles marque son opposition à cette irresponsabilité sociale manifeste.

Ces mêmes milieux économiques prétendent que les salaires et les charges sociales nuisent à la compétitivité des entreprises. Or, le MPF constate notamment que l'industrie suisse des machines, malgré la cherté du franc suisse, a vu ses exportations progresser le premier trimestre 95 de 7% tandis que les commandes intérieures n'ont progressé que de 1,3% pour la même période. De plus, ces cinq dernières années l'industrie horlogère et de la microtechnique qui dépend en très grande partie de ses exportations a atteint des chiffres d'affaires records.

L'impôt fédéral direct, par son système de taux progressif, contribue à une meilleure répartition sociale des revenus. Sa suppression ou sa réduction avantagerait outrageusement les plus nantis. S'il est remplacé par un impôt sur la consommation

(TVA), ce sont les familles à revenus faibles ou moyens qui seraient mises à forte contribution. Mais il faut craindre que les milieux ultralibéraux envisagent par là un démantèlement social en asséchant la Caisse fédérale.

Le MPF rappelle que les assurances sociales jouent un rôle important dans le circuit économique. Elles représentent une enveloppe d'environ 80 milliards de francs, en grande partie alimentée par les cotisations des salariés et de leurs familles, ce qui leur donne un droit d'être entendus dans ce débat.

Le MPF condamne vivement ces propositions et appelle les familles du milieu populaire et les organisations de défense des travailleurs à s'unir et réagir pour contrer ce libéralisme et développer des mesures tendant à renforcer la solidarité. (comm)

Maintenant l'Eternel, mon Dieu
m'a donné le repos. I Rois 5, v. 4.
Repose en paix chère maman,
grand-maman et arrière-grand-maman.

Monsieur Alfred Rais, ses enfants et petits-enfants,
Madame Nelly Udriet-Rais, ses enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Henri Rais, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Barben, Grossenbach, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Marie RAIS
née BARBEN**

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement mardi, dans sa 100e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 décembre 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 22 décembre, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monsieur Alfred Rais
Abraham-Robert 38.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LE BUREAU DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES
NEUCHÂTELOIS**

a la grande tristesse de faire part du décès de son regretté confrère

Maître André SUTTER

notaire, ancien Président de la Chambre, décédé le 18 décembre 1995.

132-780565

**LA SECTION VPOD/SSP
GROUPE DES SERVICES
INDUSTRIELS**

a le profond regret de faire part à ses membres
du décès de leur cher collègue retraité

**Monsieur
Ernest ROBERT**

survenu dans sa 88e année.
Elle gardera de lui le meilleur des souvenirs.

132-780537

Un suicide est un mystère personnel
au seuil duquel chacun devrait se
taire pour se recueillir
Alain Peyrefitte

Marcel KOHLER

1975 1940 1995
20 - 22 décembre

Les trois mousquetaires
Silvia, Gilles, Rodrigue

132-780475

LA SAGNE
La famille de

Madame Louisa PERRENOUD-BOOS

très réconfortée par les affectueuses marques de sympathie que vous lui avez témoignées en ces jours de deuil, vous exprime toute sa reconnaissance et ses remerciements. Votre présence, votre message, votre don ou votre envoi de fleurs lui ont été d'un précieux réconfort. Merci de tout cœur à toutes les connaissances qui ont visité sa très chère défunte durant sa maladie.

157-718180

Société éditrice et imprimeur:



L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

**Régie des annonces:
Publicitas**



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Déruins, Irène Brossard,
André Koller, Mehdi Cherif

Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja,
Pierre-François Besson, Christian Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egler, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cervino, Gérard Stgmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

Restaurant
Le Perroquet
Ouvert dès 6 heures

R. et B. Piémontési
France 16
Le Locle
Tél. 039/31 67 77

Mardi 26 décembre 1995

DÎNER AUX CHANDELLES

Saumon fumé, toasts et beurre **Fr. 12.50**

Langue de bœuf sauce aux câpres, purée, salade verte **Fr. 11.-**
ainsi que notre carte

157-718154



Le bon choix
Restaurant de l'Elite

Rue du 1er-Mars 9
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 95 55
Ouvert 7/7

Ouvert les 24 et 25 décembre
à midi

Divers menus à choix
La direction vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année

132-779878

**Restaurant-Rôtisserie
du Parc**

Bourg-Dessous 41 - 2416 Les Brenets
Fermé le mardi

Notre menu de la Saint-Sylvestre

Foie gras maison
Pommes au miel et gelée au porto
servi d'un verre de sauternes
Salade de gambas façon Parc
Consommé aux perles de Siam

Tournedos de bœuf
Sauce périgourdine
Panier de pommes noisettes
Fagot de légumes
Brie de Meaux sur paille

Surprise de l'an
Ambiance et cotillons
Fr. 75.-

Prière de réserver
au 039/32 11 27, merci
Nous vous souhaitons de joyeuses
fêtes de fin d'année,
nos vœux les meilleurs

157-718195

**Café Restaurant
de l'Edelweiss**

Ronde 17, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 76 58

Nous avisons notre aimable
clientèle que nous serons
fermés les
24, 25 et 26 décembre
Nous vous souhaitons
un joyeux Noël

132-780604

Chevaline
Poissonnerie
D.-JeanRichard 41
La Chaux-de-Fonds

**Spécialité
Paella maison**
(sur commande)
Fr. 17.- la portion

Nous sommes ouverts
les 24, 25 et 26 décembre
de 9 à 12 heures

132-780096

**La Pinte
Neuchâteloise**

Chez Guido

Nous annonçons à notre fidèle
clientèle que nous serons fermés

du dimanche 24 décembre
au mercredi 27 décembre

Guido, Solange et leur équipe
vous souhaitent de bonnes fêtes
de fin d'année

132-779823

**"Le Hameau"
Les Convers**

Café Restaurant
☎ 039/23 61 15 - Fermé le lundi

Fermé les 24, 25 et 26 décembre
Réservez votre table pour
Saint-Sylvestre
Joyeux Noël à tous!

132-780376



**Brasserie
de la Chanue**

Avenue Léopold-Robert 17
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 64

Menus spécial Noël
les 24 et 25 décembre à midi

La direction vous souhaite
un joyeux Noël

132-780037

**LA RÔTISSERIE
CAFIGNOL**

Soirée spéciale Noël
le 22 décembre avec Milena
Souper dansant
aux chandelles **Fr. 35.-**

Croix-Fédérale 35, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 48 47

132-780715

RESTAURANT-RÔTISSERIE

Chez Sandro

Gare 4, Le Locle, ☎ 039/31 40 87

Menu de la Saint-Sylvestre

Les médaillons de langouste
à la parisienne

Le feuilleté de saumon
à la sauce homardine

Sorbet au champagne

Le cœur de filet de bœuf sauce béarnaise
La jardinière de légumes
Les pommes duchesse

Le dessert surprise de l'An nouveau

Mignardises

Fr. 95.-

Au gai matin, la soupe à l'oignon

La soirée sera animée
par l'orchestre Lehmann

Réservez appréciée

157-718193

**BAR Le Petit
Paladin.**

Serre 101, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 85 51

Nous avisons notre aimable clientèle

Nous sommes ouverts:

le 24.12 de 15 à 19 heures

le 26.12 dès 10 heures

Fermé le 25 décembre

Un joyeux Noël à tous

132-780296

**Auberge
du Prévoux**

Annie et Christian
Feuvrier
2413 Le Prévoux
☎ 039/31 48 70
Fax 039/31 50 37

Menus de fêtes

les 25 décembre 1995

et 1er janvier 1996, à midi

Salle à manger - Brasserie

Menus différents

157-718186

La gastronomie

en

Fête



**PIZZERIA
DE LA PAIX**

Rue de la Paix 74
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 09 36

Dimanche 31 décembre
Menus de Sylvestre

Amuse-bouche

Soupe aux huîtres

Aumônière de saumon fumé

Sauce crevettes

Trou normand

Pavé de bœuf en croûte

Sauce morilles

Mousse de légumes

Endives braisées

Profiteroles au chocolat

Café - Fr. 55.-

Amuse-bouche

Salade de magret de canard fumé

Trou normand

Médaillons de veau aux morilles

Mousse de légumes

Endives braisées

Bûche glacée

Café - Fr. 48.-

132-780416

Creissant Show

PÂTISSERIE-CONFISERIE M. et G. Vogel
Ouvert dimanche
24 décembre
de 7 à 17 heures

Nos propositions pour les fêtes

A l'apéritif:
desserts salés et la brioche surprise

Au dessert:
la bûche et le vacherin glacé

Versoix 4, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 76 34

132-780114

RESTAURANT
Trattoria Toscana
Chez Vincent

Menu de Noël
25 décembre à midi

Feuilleté aux chanterelles
et son lit aux poireaux

Consommé brunoise

Salade de doucette aux noix

Dinde rôtie aux marrons
Pommes croquettes
Jardinière de légumes

Bûche de Noël

Fr. 40.- y compris TVA

Prière de réserver

Léopold-Robert 13 ☎ 039/24 18 24
La Chaux-de-Fonds Fax 039/24 12 71
132-780048

RESTAURANT
Trattoria Toscana
Chez Vincent

SOIRÉE DE SYLVESTRE 1995

Saumon fumé et foie gras
de canard sur toasts
et leur garniture

Feuilleté aux morilles

Consommé au porto

Tournedos au poivre vert
Pommes duchesse

Fagot de haricots

Tomate à la provençale

Trio de sorbets moscovites

Fr. 75.- TVA et service compris

MUSIQUE - COTILLONS
AMBIANCE

Prière de réserver

Léopold-Robert 13 ☎ 039/24 18 24
La Chaux-de-Fonds Fax 039/24 12 71
132-779879

Haut Doubs Hôtel**
Restaurant** «Le Comté»

Ouvert toute l'année

25140 Charquemont

☎ 0033/81 44 00 20

Menu de la Saint-Sylvestre

Terrines de foie gras de canard
et sa gelée de Savagnin

Les petites goujonnettes de mer
à la nage de gewurztraminer

La petite salade de poissons fumés
au citron vert et baies roses

Granité à la liqueur de sapin

Pavé de biche sauté aux champignons
des bois, la sauce au miel et vinaigre
de cidre, la garniture

Le plateau des fromages du Haut-Doubs

Assiette gourmande exotique

Possibilité de chambres

L'apéritif maison, 1/3 bouteille Côte du
Jura blanc (Ligier), 1/2 bouteille Côte
de Bourg (Château Vieux Plantier),
1 café.

Ambiance musicale

132-779872

**Jeudi 21 décembre, dernière nocturne
fermeture 21 h 30**



M. Jean-Pierre Aeschbacher

Serre 16, La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 45 51

Quelques suggestions:

Cognac: Courvoisier XO

et Initial extra

Cognac: Marnier et

fine champagne

Cognac: Hine VSOP et Antique

Champagne Krug: prix de fête

132-780457

**Auberge
des Rochettes**

Famille Jean-Louis Senn, propr.

Les Bulles 26, La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 86 36, fax 039/28 87 10

vous souhaite de joyeuses fêtes

ainsi qu'une bonne et heureuse année

Fermeture du dimanche 24 décembre dès 16 heures

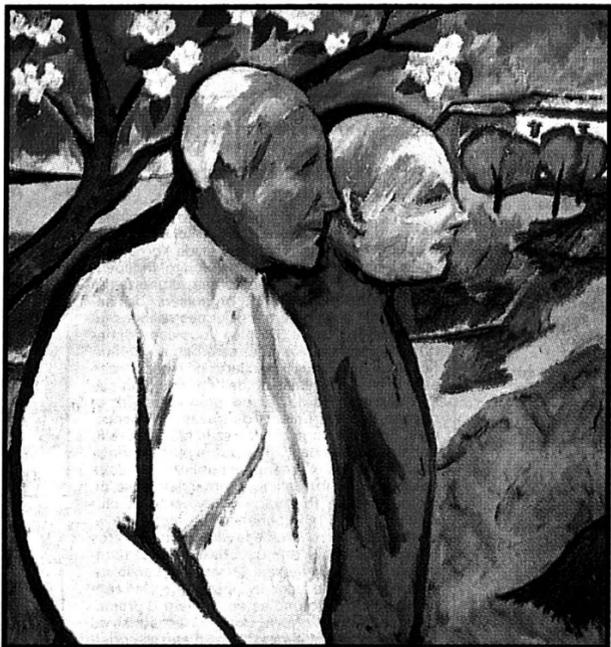
jusqu'à lundi 8 janvier 1996

Réouverture mardi 9 janvier 1996

132-780422

Gontcharova - Larionov, Chagall: les expositions russes de l'hiver helvétique

Les enfants terribles de l'avant-garde



Natalia Gontcharova
«Portrait de Larionov et de son ordonnance», 1911. (sp)

Les Suisses n'en finissent pas de (re)découvrir l'art russe. Avec les deux expositions présentées à Martigny et à Berne cet hiver, de belles occasions leurs sont données de se pencher sur l'œuvre croisée de Natalia Gontcharova-Mikhaïl Larionov d'une part et l'œuvre de jeunesse de Marc Chagall d'autre part. Des trajectoires magnifiques, des artistes qui ont profondément marqué la création picturale du XXe siècle, même si les premiers mentionnés ont fini leur vie discrètement, presque dans l'oubli, ou déjà dans l'histoire de l'art.

Natalia Gontcharova et Mikhaïl Larionov se sont rencontrés en 1900 exactement, à Moscou, elle venant de Russie centrale (province de Toula), lui de Bessarabie (Tiraspol). Ils avaient tout juste 19 ans. Il peignait des portraits d'elle, elle peignait à ses côtés.

Depuis, leur biographie est commune. Enfants terribles de l'avant-garde russe du début du siècle - Larionov est expulsé une première fois de l'École de peinture, sculpture et architecture de

Moscou en 1902, sa compagne l'est également plus tard - ce couple d'artistes d'une extraordinaire fécondité, qui créera dans la durée de la Russie des tsars jusqu'au premier vol spatial habité, ne se marie qu'en 1955 à Paris, après plus d'un demi-siècle de vie, de découvertes, de voyages, d'enthousiasmes partagés. Un dernier gag peut-être... Ils ont 74 ans. Elle vivra sept ans encore, lui huit ans et demi, avant de se rejoindre pour l'éternité au cimetière d'Ivry.

Au cours de leur longue vie d'artistes, mêlant la bohème aux grands hôtels, Gontcharova-Larionov font des rencontres essentielles, qui montrent à l'environnement l'Europe d'avant la Première Guerre mondiale était en mouvement, combien les échanges fonctionnaient. Le glacial, l'isolement des créateurs soviétiques n'est venu qu'après, ce que l'on a trop tendance à ignorer.

Dès leurs débuts, Gontcharova-Larionov connaissent les travaux des impressionnistes, de Cézanne, Seurat, van Gogh, Matisse, Picasso, les Fauves, Natalia s'inspire beaucoup de Gauguin, ils se lient avec Kandinsky fondateur du mouvement Blaue Reiter en Allemagne. En 1906, ils prennent part au Salon d'automne à Pa-

ris, où ils exposent quelques œuvres dans la section russe, dont ils ont réalisé le décor à l'invitation de Serge de Diaghilev, un homme qui va compter dans leur vie. C'est la même année que Larionov s'enthousiasme, à Londres, pour la peinture de William Turner.

LE RAYONNISME

C'est en contemplant l'œuvre de l'Anglais que Larionov entreprend une profonde réflexion sur le problème de la lumière en peinture. Celle-ci débouche sur une nouvelle conception, basée sur des faisceaux de lignes comme des rayons lumineux, qu'il développe dans une œuvre fondatrice du Rayonnisme, «Le verre», peinte précisément en 1906, présentée une première fois un seul jour à Moscou, aujourd'hui au Musée Guggenheim de New York.

Réalisée une année plus tôt, «La pluie» témoigne déjà de ces préoccupations. En 1910, Gontcharova rejoint le mouvement rayonniste, ainsi que les frères Bourliouk, David et Vladimir. Naît alors le groupe Valet de carreau, qui expose entre autres Albert Gleizes, André Lhote, Le Fauconnier et Kandinsky. Situé chronologiquement juste avant le suprématisme et le constructivisme, le rayonnisme et les conceptions de Larionov président alors à l'élaboration du futurisme russe, plus ou moins lié à celui des Italiens. Sur la scène occidentale, les principes du rayonnisme apparaissent dans les décors de ballet, dès 1915. Pourtant, la guerre, pour laquelle Larionov regagne la Russie en 1914, via la Suisse, l'Italie, la Grèce et Odessa, interrompant des vacances à l'île d'Oléron, met fin à cette expérience.

Le 1er octobre, Larionov est blessé. Il entre à l'hôpital militaire de Moscou pour trois mois.

Mais parler du rayonnisme seul serait trop réducteur de l'œuvre immense des deux compères. Entre-temps, à partir de 1907, le couple d'artistes s'intéresse à l'art primitif et populaire, Larionov peint des séries (Les soldats, Les Coiffeurs), avec une stylisation des formes autour de couleurs ardentes comme les icônes. Il compose Les saisons, où il introduit des éléments littéraires, participe à la 7e Biennale de Venise (1907). Tous deux exposent à un rythme endiablé, illustrent des livres, etc. Dès 1909, ils participent annuellement aux saisons des Ballets russe de Dia-

ghilev à Paris, pour lesquels ils créent décors et costumes, voyageant sans cesse en Europe et en Russie. En 1914, Guillaume Apollinaire défend ardemment le travail des jeunes Moscovites, tandis que triomphe Le coq d'or, opéra-ballet de Rimsky-Korsakov, dans les décors et costumes créés par Gontcharova.

En 1915, tandis que Larionov est réformé pour raisons de santé, Diaghilev installé en Suisse envoie en Russie télégramme sur télégramme pour faire venir le couple, dans l'objectif de former une nouvelle compagnie. Et Natalia vient de réaliser deux chefs-d'œuvre lithographiques: «La

dont on mesure difficilement l'impact sur l'art russe en particulier et occidental en général. En témoigne leur représentation dans les grands musées et collections partout dans le monde.

A la Fondation Gianadda de Martigny, reprise du Centre Georges Pompidou de Paris où elle a été présentée de juin à septembre et avant de gagner Milan, l'exposition dédiée à Gontcharova-Larionov s'articule en quatre volets. Le premier est consacré aux réalisations d'avant 1909, montrant une forte influence de la peinture occidentale. Une deuxième partie montre, en réaction, l'évolution des deux artistes vers un nouvel



Mikhaïl Larionov
«Paysage», 1912. Le rayonnisme en élaboration. (sp)

guerre, images mystiques» et «Le printemps après la mort». Par Pétersbourg, la Finlande, la Suède, la Norvège, l'Angleterre et la France, tous deux arrivent enfin à Genève en juillet, où ils s'installent à l'hôtel Beau-Rivage, puis à Ouchy.

C'est là que commence réellement une fantastique carrière pour le ballet (Stravinsky, Rimsky en priorité), qui les conduit en Espagne (Gontcharova réalise en peinture une étonnante suite espagnole), outre-Atlantique, en Italie. En 1919, Gontcharova-Larionov s'installent définitivement à Paris, d'où rayonnera pratiquement jusqu'à leur mort, une œuvre double

art russe autonome. Le troisième volet, au moyen de documents de la presse locale et de photographies, se penche sur la peinture corporelle; Gontcharova-Larionov et leurs amis futuristes avaient fait scandale lors d'apparitions en public le visage peint. Enfin, la dernière partie de cette exposition est consacrée à leur travail pour la scène et montre des œuvres sur papier représentant des études de décors et de costumes pour le ballet et le théâtre.

S. G.
● Martigny, Fondation Gianadda, Gontcharova-Larionov, jusqu'au 21 janvier. Catalogue imposant

Chagall: l'œuvre de jeunesse

Bella enlevée par son fiancé, Bella au col blanc, Bella volant dans le ciel, avec violoniste en lévitation, vaches, chèvres et coqs tourbillonnant dans et au-dessus des toits de Vitebsk: voilà des images qui appartiennent déjà à la mémoire collective... comme un tableau de Chagall. Œuvre d'un peintre encore jeune, leur vocabulaire pictural est déjà affirmé haut et fort.

Entre 1907 et 1917, c'est-à-dire entre 20 et 30 ans, Chagall, qui a suivi des cours de peinture dans sa ville natale, Vitebsk, puis à Saint-Petersbourg et à la Grande-Chaumière à Paris, a déjà peint une œuvre importante et dessiné une quantité de pièces plus grande encore. En 1915, il expose aux côtés de l'avant-garde russe et des Gontcharova-Larionov en particulier. Comme ceux-ci, il se lie avec Diaghilev et Apollinaire, avec Léger et Cendrars alors que, grâce à un mécène - Vinaver, député à la Douma -, il peut, à 23 ans, séjourner

à Paris. Un Paris qui ne sera jamais un grand thème pour ce monument de la peinture du XXe siècle, lequel déclarait d'ailleurs: «En quittant la Russie, j'ai emmené mes sujets et Paris y a déposé sa lumière».

Ses sujets russes, on les retrouve d'un bout à l'autre d'une œuvre de portée universelle, prise entre tradition juive hassidique d'Europe centrale (dans le shtetl, le village, c'est-à-dire à Vitebsk) et modernité révolutionnaire, entre représentations de guerre et de paix, de thèmes juifs et de thèmes chrétiens, le tout emporté sur une vague poétique montant jusqu'aux étoiles du ciel, «mes meilleures amies» ainsi qu'il le déclarait, d'un peintre amoureux de la vie, qui posait sur le monde des yeux fébriles d'enfant rêveur.

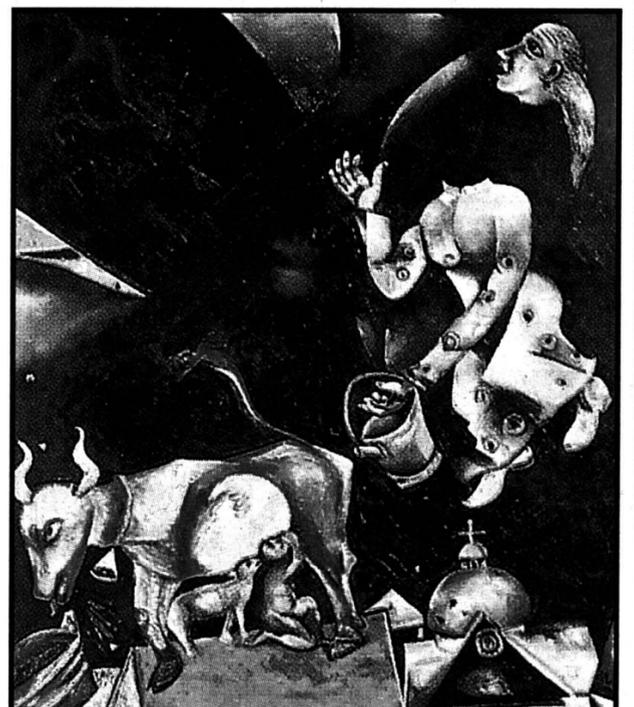
L'exposition présentée au Musée des beaux-arts de Berne, riche de quelque deux cents œuvres prêtées par la famille Chagall ainsi qu'un grand nombre

de musées prestigieux et de collectionneurs privés, a pour objectif de montrer la démarche artistique d'un génie naissant, le processus de maturation de ses moyens artistiques. Les peintures, dessins, gouaches de la première période créatrice de ce maître de l'art moderne sont réparties par thèmes: Vitebsk, thèmes juifs, famille, autportraits, guerre, amour, nus, thèmes chrétiens.

Diverses animations ponctuent l'exposition courant janvier: lectures de textes de Marc et Bella Chagall (18 et 25), un spectacle de l'ensemble Prisma «Mon petit déjeuner avec Chagall» (20 et 27), des concerts de musique yiddish avec le groupe Lezklez (21 et 28), qui seront donnés au musée à 18 h 15.

Sonia GRAF

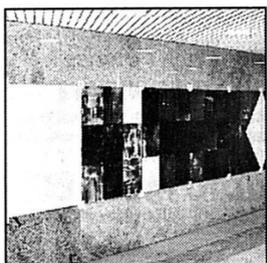
● Berne, Kunstmuseum, Chagall, jusqu'au 28 février. Catalogue complet



Marc Chagall
«A la Russie, aux ânes et aux autres», 1911/12. (sp)

NEUCHÂTEL

Catherine Tissot investit le sous-voie

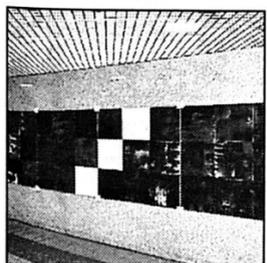


De la clarté vers l'ombre.

Pour trois mois, ainsi que le veut l'usage, les panneaux mis à la disposition d'artistes neuchâtelois dans le sous-voie de la place Pury, à Neuchâtel, appartiennent à la Chaux-de-Fonnière Catherine Tissot.

Ainsi qu'elle le montre depuis quelque temps, cette artiste gestuelle et musicale composant des sortes de Rhapsodies in blue, s'immerge dans toutes les gammes de bleus. Outremer, prussien, cobalt, parfois mélangés entre eux, mais sans apport du blanc, ses bleus font merveille dans le passage qui mène le piéton entre ville et lac, entre ombre et lumière. Objets d'une étude du carré, ils présentent une chorégraphie en fausse symétrie, dans un chromatisme en crescendo, du carré blanc côté lac au carré marine côté ville. Les dix panneaux subdivisés en neuf carrés chacun, un grand carré blanc posé sur un angle au milieu, sont un travail éphémère et rapide, une première pour cette artiste plutôt encline, dans ses périodes méditatives, à la création lente, de longue durée, comme l'icône. En parfaite adéquation avec le lieu, sa suite en bleu se marie à merveille avec les tons acier du lac en hiver, le «blues» de l'âme à cette saison, la nostalgie et le froid. A contempler jusqu'à fin février.

Signalons au passage que Catherine Tissot participe, en compagnie d'artistes de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses des sections neuchâteloise et bernoise, à l'exposition collective «Calendriers», organisée par la Galerie Arcane, de Neuchâtel, jusqu'au 13 janvier. (sg)



Direction ville-lac.
(Impar-Galley)

A Bureau d'ingénieurs-conseils spécialisé dans l'ingénierie énergétique du bâtiment, le chauffage, la ventilation et les énergies renouvelables cherche, pour août 1996, un

APPRENTI DESSINATEUR EN CHAUFFAGE

Formation souhaitée:

- Ecole secondaire, section littéraire ou scientifique, éventuellement moderne
- CFC monteur en chauffage avec école secondaire en section moderne

Durée de l'apprentissage:

- 4 ans

Accès:

- CFF depuis la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel

Faire offre avec curriculum vitae à: **Bernard Matthey, Ingénieurs-Conseils SA, CH - 2055 Montezillon** 28-37657

AS LINE SA - STAMPFLI SA
RUE DU MIDI 36 TÉL. 039/41 18 58
2610 ST-IMIER FAX 039/41 32 94

HAUT DE GAMME HORLOGER

BRACELETS - FERMOIRS - BOUCLES - MONTAGE
BOÎTES/BRACELETS - GRAVAGE MÉCANIQUE
DÉCORATION - GUILLOCHAGE - DIAMANTAGE
POLISSAGE
PLATINE - OR - ARGENT - TITANE - ACIER INOX

Notre programme 1996 étant d'ores et déjà très rempli, nous souhaitons renforcer notre équipe de professionnels en engageant:

4 POLISSEURS OU PRÉPARATEURS EXPÉRIMENTÉS
Avec parfaite connaissance de la boîte ou du bracelet de montre, aptes à travailler de façon individuelle et prêts à prendre des responsabilités.

2 RÉGLEURS PROGRAMMEURS-OPÉRATEURS CNC
Très qualifiés dans le domaine horloger et mécanique, connaissance parfaite des commandes FANUC - FAGOR - APS - DAO, etc. et prêts à prendre des responsabilités.

3 PERSONNES POUR L'ATELIER DE MONTAGE
Avec parfaite connaissance de l'horlogerie, montage de bracelets or-acier et cuir, contrôle de qualité, lavage, visitage et expéditions.

Si vous êtes intéressé, Suisse ou avec permis valable, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer votre offre manuscrite ou téléphoner au numéro susmentionné.

Les offres non conformes aux exigences ne recevront aucune réponse, merci de votre compréhension.

6-12107

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.
On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stampfli+Cie SA, case postale, 3001 Berne (nr de tél. 031/300 63 42), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an.
Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Collaborateur/trice
Pour la Division remboursement, nous cherchons un/une jeune collaborateur/trice pour le traitement des demandes en remboursement et de dégrèvement dans le cadre de conventions de double imposition. Vous avez un diplôme d'employé/e de commerce ou une formation équivalente ainsi que de l'expérience pratique dans le domaine bancaire ou fiduciaire. Langues: allemand ou français, avec de bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle ainsi que de bonnes connaissances d'anglais.
Lieu de service: Berne
Administration fédérale, des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne, ☎ 031/322 71 35

Programmeur/euse-analyste
Vous aspirez à tester vos aptitudes dans le domaine du développement de systèmes et à un travail varié et autonome? Nous cherchons pour la réalisation de divers projets dans le domaine de la prévoyance professionnelle des collaboratrices et collaborateurs au bénéfice d'une expérience de plusieurs années en matière d'analyse et de programmation, de préférence avec les applications ayant trait au personnel. Sont requises des connaissances d'UNIX et de SQL (ORACLE). En outre la connaissance de OO et Smalltalk ainsi que de l'introduction et de l'utilisation de CASE-Tools serait un avantage. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Les candidatures féminines notamment seront les bienvenues.
Lieu de service: Berne
Office fédéral de l'informatique, service du personnel, Feldeggweg 1, 3003 Berne, Réf. APENS

Un/une fonctionnaire d'administration
Il/elle sera chargé/e de l'ensemble des tâches de secrétariat pour plusieurs services ainsi que des travaux de sténo-dactylographie; rapports, tableaux, correspondance française sous dictée ou selon manuscrits, fiches, etc. Pour l'exécution de certains travaux, le/la titulaire devra connaître le traitement de texte WordPerfect, les programmes Excel et Charisma et être capable d'adapter l'ensemble des tâches à leurs possibilités. Nous cherchons une personne dynamique de langue française avec de bonnes connaissances d'allemand. La préférence est donnée aux candidates et candidats de l'Office fédéral de l'agriculture (stations de recherches incluses).
Lieu de service: Nyon
Poste à temps partiel: 50 %
Station de recherches agronomiques, de Changins, service du personnel, 1260 Nyon

Un/une secrétaire de la direction, collaborateur/trice spécialiste
Nous cherchons pour notre secrétariat de direction un/une chef et collaborateur/trice sur les plans technique et de l'organisation. Vous accomplirez de manière indépendante des tâches variées au sein d'une petite équipe. Vous planifierez et organiserez des négociations, des conférences et des séances du directeur de l'Office. De plus vous coordonnerez et contrôlerez les affaires en cours de l'office. A ce titre, vous travaillerez de façon étroite avec le chef de la division de l'état-major et des services aux fins de l'élaboration et de l'introduction des instruments de travail indispensables. En outre vous assisterez le chef des relations publiques de l'Office sur le plan administratif et dans la rédaction de publications. Vous possédez une formation commerciale avec diplôme ou une formation équivalente et plusieurs années d'expérience professionnelle. En tant que secrétaire de la direction vous êtes apte à résister aux stress, vous avez la compréhension vive et la faculté de travailler consciencieusement et de façon indépendante. Des connaissances approfondies en matière d'ordinateurs personnels (Word, Excel) et la maîtrise du français et de l'allemand sont d'autres conditions requises; des notions de l'italien sont souhaitées. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.
Lieu de service: Berne
Poste à temps partiel: 80 %
Office des constructions fédérales, section du personnel, Effingerstrasse 20, 3003 Berne, ☎ 031/322 81 30, M^{me} D. Bachmann

Programmeur/euse-analyste
Vous aspirez à tester vos aptitudes dans le domaine du développement de systèmes et à un travail varié et autonome? Nous cherchons pour la réalisation de divers projets dans le domaine du personnel et de la maintenance des systèmes existants des collaboratrices et collaborateurs au bénéfice d'une expérience de plusieurs années en matière d'analyse et de programmation (COBOL, SQL). Vous connaissez le logiciel de la banque de données ORACLE géré sous UNIX et avez en particulier déjà travaillé avec ORACLE reports. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Les candidatures féminines notamment seront les bienvenues.
Lieu de service: Berne
Office fédéral de l'informatique, service du personnel, Feldeggweg 1, 3003 Berne, Réf. BVPL04
05-261226/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

Etablissement public de La Chaux-de-Fonds cherche

personne avec patente

Entrée tout de suite.
Prendre rendez-vous au 089/240 22 69
132-780490

IMMOBILIER

28-37256

CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-JeanRichard 5

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine agencée.
Loyer: Fr. 850.- + charges.
Libre tout de suite.

2034 Peseux (038) 31 78 03

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

A LOUER POUR DATE À CONVENIR

APPARTEMENT

de 5 pièces, cuisine agencée, salle de bains, salle de douche, cheminée, balcon, av. Léopold-Robert.

STUDIO MEUBLÉ

loyer de Fr. 390.- charges comprises, rue du Nord.

LOGEMENTS

de 2 pièces, dans immeuble moderne, tout confort, ascenseur, rue Croix-Fédérale.

APPARTEMENT

de 3 chambres, tout confort, rue du Progrès, à proximité du collège de l'Ouest.
132-780379

La Chaux-de-Fonds
A louer pour date à convenir

appartement 1 pièce

au 5^e étage;
Fr. 686.- ch. inclus, ainsi que

appartement 2 pièces

Fr. 750.- ch. inclus

appartement 3 pièces

Fr. 1176.- ch. inclus

Tous les appartements sont équipés d'une cuisine agencée rénovée, moderne, ainsi que salle de bains rénovée.

Pour plus de renseignements, appelez le 031 300 42 44.
05-247961/4x4

TRANSPAN AG
Liegenchaftenverwaltung
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Tel. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

Notre fabrique suisse de spécialités alimentaires recherche pour compléter sa dynamique équipe un(e)

CONSEILLER(ÈRE) NAHRIN

Nous offrons: secteur exclusif; fichier client; formation gratuite; encadrement continu; sécurité de l'emploi; excellente possibilité de gain.

Vous aimez la vente directe et habitez entre Saint-Imier et Tramelan, alors retournez le coupon ci-dessous à: **Pierre-Alain Guggisberger, Colline 23, 2400 Le Locle.**

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NPA: _____ Lieu: _____
Téléphone: _____ Age: _____

185-750189

Neuchâtoise Assurances

Nous souhaitons engager, dès que possible, une **monitrice** ou un **moniteur** pour la formation et le support aux utilisateurs de

bureautique

Vous serez chargé/e de la conception et de la création des modules de formation ainsi que de l'élaboration des supports des cours que vous dispenserez vous-même. Les outils et logiciels suivants sont utilisés: PC IBM; DOS/Windows, OS/2; AmiPro, Lotus 1-2-3, Freelance, CorelDraw; eMail.

Dynamique et autonome, vous êtes aussi très à l'aise dans la communication et appréciez le travail d'équipe. Vous possédez une autre qualité importante: pratiquement **bilingue**, vous vous exprimez couramment en français et en allemand.

Ce poste vous procurera la nouvelle motivation que vous recherchez.

Renseignements et offres:

Neuchâtoise Assurances
M. C. Wagnières, Service du personnel
Monruz 2, 2002 Neuchâtel
Tél. 038 / 23 53 15

28-37709/ROC

PIZZERIA la gondola

Nous cherchons

SOMMELIER

pour date à convenir.
☎ 039/23 74 14
132-780470

Chauffage

Tout feu Tout flamme

GM GEORGES METZGER S.A.
CHAUFFAGES CENTRAUX - INSTALLATIONS SANITAIRES
N'achetez pas sans visiter notre exposition!
Des rabais à vous couper le souffle!
Rue Daniel-JeanRichard 33 ☎ 039/23 15 51 La Chaux-de-Fonds
132-771299

Mazout Charbon dépolvérisé Bois - Gaz

26 43 45
Meyer-Franck
Avenue Léopold-Robert 135 (Grand Pont)
132-13022

CALORIE

132-771223 chauffer ventiler climatiser de l'étude à l'entretien
La Chaux-de-Fonds 039/23 48 14

RÊVEZ-VOUS ROTIN? ALORS VISITEZ KATAI

Le No 1 du rotin en Suisse

Demandez notre catalogue!

Dès la sortie **VEVEY** suivre Z.I. de Fenil
1804 Corsler Tél. 021/922 78 87 22-358589/ROC

Publicité intensive, Publicité par annonces

«Passion cinéma» présente son programme de fête

Sept comédies tout ouïe

Sous l'égide du Centre culturel neuchâtelois, en collaboration avec le Centre de culture abc, Cinépel S.A. et Plaza Cinéma S.A., Passion Cinéma présente *Sept comédies tout ouïe*, un programme de fête qui retrace l'histoire du burlesque sonore: sept chefs-d'œuvre hilarants à découvrir du 20 décembre au 11 janvier prochain, soit dans le Haut (aux cinémas abc et Corso), soit dans le Bas (au cinéma Bio).

De fait, le cinéma comique sonore a très vite trouvé son public. Trois ou quatre ans après l'apparition du parlant (datant de 1927), la comédie américaine dialoguée tient la vedette; expédiant du coup les représentants de la fameuse tradition burlesque aux oubliettes – au point que les Keaton, Langdon, Lloyd et tant d'autres gloires du muet ne s'en remettent pas.

LES PIONNIERS

Oublieux du génie visuel des pionniers du rire, le cinéma comique sonore, dans un premier temps, a versé dans le bavardage: comme au théâtre, dialogues et bons mots occupent le devant de la scène. Ce n'est

qu'en réactivant les inventions visuelles du burlesque d'autant (tout en les renouvelant pour les adapter au nouvel âge) que le cinéma comique sonore a pu se forger un style qui lui soit propre.

La sélection «frappadingue» proposée par Passion Cinéma «court» sur cinquante ans; elle révèle cette recherche très progressive d'équilibre entre le visuel (du muet) et le sonore (du parlant). Pionniers irrésistibles en la matière, les Marx Brothers réalisent dès 1933 avec *Duck Soup (La soupe au canard)* une fusion explosive entre le «bon mot» du théâtre et le gag burlesque. Sommet confondant de cette alliance entre le verbe et sa traduction visuelle, le foldingue et absurde *Hellzapoppin* (1941, Hank C. Potter) dynamite un spectacle créé à Broadway. Dans le même esprit, le génial touche-à-tout Howard Hawks conçoit avec *Monkey Business (Chérie je me sens rajeunir)*, (1952) des effets comiques dévastateurs en jouant à fond sur la non concordance de nos discours et de nos actions.

LES MODERNES

A la même époque, les dessins animés de la Warner (Tex Avery, Fritz Freleng, Chuck Jones) préparent le terrain à une radicalisation du cinéma comique sonore en séparant le son du



Les Marx Brothers, dans «La soupe au canard»
Une fusion entre le bon mot théâtral et le gag burlesque.

(sp)

verbe. A l'instar d'un Jacques Tati en France, Jerry Lewis développe alors la notion de gag sonore «en soi», qui ne dépend plus du «bon mot» ou de la réplique – à ce sujet, la vision du tonitruant *Who's Minding The Store (un chef de rayon explosif)*, (1963) s'avère indispensable!

Pour conclure ce tour d'horizon gondolant, Passion Cinéma

a sélectionné trois films «modernes» qui reprennent et exploitent des phases décisives de l'histoire du cinéma comique tout court. Ainsi John Landis, dans le «cultissime» *The Blues Brothers* (1980), adapte à l'air du temps musical des comédies civiques chers à Frank Capra tout en lui adjoignant la fameuse course-poursuite inventée dès

1915 par Mack Sennett. Avec *The Player* (1992), Robert Altman accomplit un «remake» sardonique de *Hellzapoppin*. Quant au jeune «prodige» Quentin Tarantino, il réactualise dans *Reservoir Dogs* (1992) la notion de «gag à combustion lente» élaborée en son temps par Laurel et Hardy... si, si!

Vincent ADATTE



TOUT CRU

TV: potin Lolilothar

Que la presse à potins annonce les difficultés du couple Lolita/Lothar, la vedette du petit écran romand et celle du football allemand, disons que c'est chose presque normale. Ainsi vient-on d'apprendre que malgré tout le couple pourrait passer Noël ensemble dans un chalet du Valais! La TSR édite chaque semaine un «Médiapress» qui reprend ce que la presse écrit à son propos, plus souvent dans l'esprit des «Grosses têtes» que dans celui de «Temps présent». Mais reprendre ce que l'on raconte de Lolita dans ce domaine n'offre aucun intérêt. La vie privée n'a rien à voir avec le travail pour le petit écran. (Fy)

TOUT CRU BIS

TV: primss pour éprunge

Quand il s'agissait, entre gosses, d'organiser un jeu, on se fiait à celui qui avait revendiqué le «primss pour éprunge» – être le premier à compter! «Primss pour éprunge» crie souvent la TSR, qui veut offrir certains films juste avant un rival de France. Certes, dans l'avant-programme, on y annonçait dès mi-novembre «ET» de Spielberg pour le 16 décembre 1995, à 20 h 30; soit juste avant France 2, qui passa le même film le 17 décembre à 20 h 55. La TSR a peut-être conquis un bel audimat sans «Grosses têtes»! On aura réduit les «trahisons» des Romands le plus possible, surtout en ajoutant «A vos magnétoscopes»! Passer en premier pour rester le premier sur son marché, tel est le but de cette petite «guerre» des priorités qui implique parfois des déprogrammations. Elle ressemble trop à la guerre que se livrent en France les «commerciales», qui le sont de plus en plus et les «publiques», qui le sont de moins en moins, à tant se ressembler... (Fyly)

SCÈNE

Eicher triomphe à Dakar

Le chanteur suisse Stéphane Eicher a terminé sa tournée mondiale par un concert triomphal à Dakar. Avant le début de la représentation, on affichait déjà complet. Face au public, le musicien suisse a confirmé sa réputation. La voix quelque peu nasillarde et «cassée», sans doute par les neuf mois de tournée qu'il vient de boucler, Stephan Eicher n'a laissé personne indifférent. Avec sa synthèse de rock, de folklore, de blues et de country, il a su faire vibrer tout les spectateurs. L'étape sénégalaise marquait la fin d'une tournée qui a débuté en mars dernier en Afrique. Stephan Eicher s'était ensuite rendu au Canada, en Amérique latine et au Vietnam. (ats)

Langage

Histoire de pomme

Notre pomme, fruit du pommier, est attestée pour la première fois à l'écrit en 1273. Ce mot remonte au latin classique *pomum*, mais est issu du bas latin *poma*. A l'origine, en latin, il ne désigne pas la pomme, mais le fruit comestible d'un arbre en général, qu'il soit à noyau ou à pépins. Comme beaucoup de noms de fruits, en latin, *pomum* est certainement un emprunt à une autre langue, mais on n'en sait pas plus. Ce n'est qu'à l'époque tardive (début du Ve siècle) que dans certaines parties du domaine des futures langues romanes (territoires qui correspondent aujourd'hui à l'Italie du Nord, aux Grisons et à l'Espagne) *poma* commence à désigner le fruit du pommier. Cette désignation entre alors en concurrence avec le nom classique de la pomme *malum*... forme qui est à l'origine de notre *melon*! *Malum* est aussi un emprunt: il s'agit du grec *mélon*, qui signifie à la fois «fruit», «pom-

me» et «coing». *Pomum* est demeuré avec le sens général de fruit en roumain, en italien, en ancien catalan et en ancien espagnol. Aujourd'hui, on retrouve *malum* dans le nom de la pomme en italien (*mela*).

Du point de vue sémantique, on a donc un glissement du nom générique de la catégorie («fruit») à un élément particulier de cette classe («pomme»). Ce type d'évolution n'est pas rare et, dans le cas de la pomme, il s'explique par le fait qu'elle est en quelque sorte un fruit «prototypique», particulièrement représentatif de sa catégorie.

Marinette MATTHEY

Source: Robert historique
P.S. Cette chronique est la quarantième et dernière de l'année. Je remercie toutes les personnes qui m'ont donné des informations, ou suggéré des idées... toujours bienvenues. Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes

Hiver 1995/96: les stations de sport innovent

«Snow rafting» et surf

De nombreuses stations suisses de sports d'hiver inaugurent de nouvelles installations. St-Cergue (VD) ouvre une piste de «snow rafting», Zermatt (VS) organise des excursions pour les surfers. Anzère (VS) ouvre une école de ski pour handicapés. Les capacités des remontées mécaniques sont souvent augmentées.

Les stations déroulent le tapis blanc devant les fanatiques du surf des neiges: halfpipes, écoles, obstacles, domaines réservés ou tours guidés. Leysin (VD) organise en janvier la seconde édition de la Coupe du monde de snowboard. Zermatt (VS) propose des excursions avec guidé sur la haute route vers Chamonix (F). A St-Moritz (GR), notamment, un domaine réservé aux surfers a été ouvert, indique Suisse Tourisme (ST) dans une liste des nouvelles offres.

CAPACITÉS RENFORCÉES

Le confort des skieurs passe par des installations plus performantes pour les conduire au haut des pistes. Le nouveau télésiège à quatre places de Thyon-Les Collons (VS) peut transporter deux mille skieurs à l'heure, selon ST. Les skilifts sont souvent remplacés par des télésièges, comme à Villars-sur-Ollon (VD) entre le lac Noir et Chauv Ronde. A Davos (GR), le skilift du Cariöler a été remplacé par un télésiège.

SIX PLACES

A Celerina (GR), Laax (GR) et St-Moritz (GR), des télésièges à six places ont été construits. Le premier véhicule 2800 personnes à l'heure. Des télésièges à quatre places sont mis en service à Klosters (GR) et Lenzerheide-Valbella (GR).

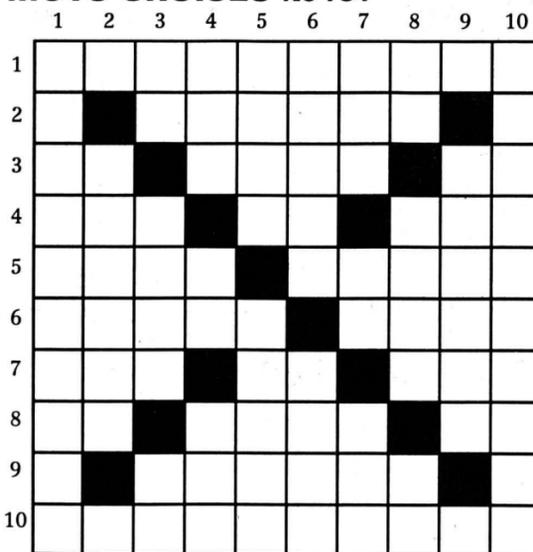
Pour ceux qui craignent le froid, un télécabine avec des cabines de douze places a été ouvert

à Riederalp (VS). Des cabines à huit remplacent les anciennes «quatre places» entre Bettmeralp (VS) et le Bettmerhorn. La capacité passe ainsi de 1000 à 2400 skieurs par heure. Un autre de ces télécabines a été installé à Splügen (GR).

Parmi les offres spéciales, Anzère (VS) ouvre une école de ski pour handicapés, St-Cergue (VD) une piste de «snow rafting» – descente d'une piste sur un canot pneumatique – et La Croix-de-Rozon (GE) un safari en surf du lac Léman au Mont-Blanc. Nouveauté mondiale, à Samnaun (GR), un téléphérique à deux étages transporte 180 personnes par course. Les stations de Rüdlingen (SZ) et de Sumiswald (BE) proposent des excursions à dos de lama.

De nouvelles pistes de ski de fond ont été ouvertes à Anzère (VS), mais aussi dans le Haut-Valais à Visperterminen et Brigue, ainsi qu'à Frutigen (BE). (ats)

MOTS-CROISÉS No 734



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 733:

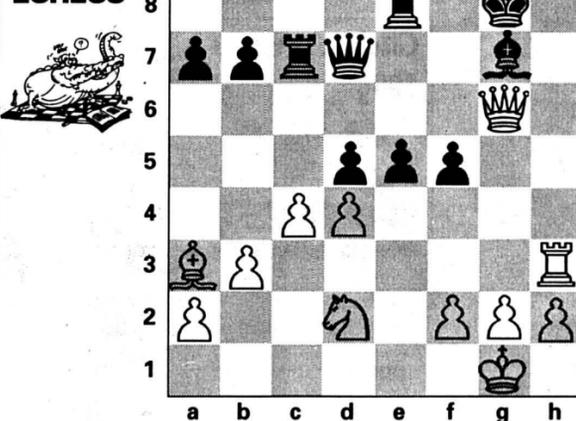
Horizontalement: 1. Capitular. 2. RN - Son. 3. Muon - Ic - Mi. 4. Montages. 5. Laïc - Eres. 6. Aisément. 7. Irène - Oter. 8. Ne - Tub - Epi. 9. Serrures. 10. Exister - Es. Verticalement: 1. Complainte. 2. Aire. 3. Promise - Si. 4. Innocentes. 5. Meurt. 6. Usitée - Brè. 7. Locarno - Ur. 8. An - Getter. 9. Mes - Epée. 10. Dais - Criss (Kriss). ROC 529



Horizontalement: 1. Si on la signe, il faut persister. 2. Suisse de l'est - C'est exactement comme cela - Obstacle à marée basse - Lettre grecque. 4. En avant! - Article espagnol - Premier à quitter le bateau. 5. Argile colorée - Déploya. 6. Coup dur - Fromage. 7. Un anglais - C'est à cause d'elle qu'on se met à zapper... - Comique français. 8. Pronom - Quand on l'a, il faut la garder - Mot réfléchi. 9. Vénéneux, ça! 10. Scepticisme.

Verticalement: 1. Une phase de lune. 2. Nulle. 3. Prises au piège - Lac américain - Fleuve. 4. Monnaie du nord - Au fond du ciel - Possessif. 5. Lieu parfois protégé - Métal. 6. Mis à l'écart - Dans le collimateur. 7. Imitation qui fait très vrai - Pronom personnel - Très courant, propre ou commun. 8. Marque la privation - Mesures de rayonnement - Sigle pour un canton romand. 9. Il en passe, par là, des bonnes choses... 10. Après la tombée du jour.

ECHECS



Chronique No 409

Poursuite vers la mort

Les Blancs au trait invitent le Roi noir à sa dernière promenade. Mais il faut trouver le chemin obligé qui mène à la victoire. A vous d'entamer la poursuite fatale en la menant à terme. (Meyer - Burgy, Mulhouse 1990).

Solution de la chronique No 408

1... Txc1+! 2. Rxc1 Dg1+ 3. Rc2 Dh2+ et 4... Dxb5.

Des prix

FOOD

Champagne Mumm "Cordon rouge" brut 75 cl*

26.50
~~29.90~~



Champagne Taittinger brut Réserve 75 cl*

28.80
~~31.90~~



Champagne A. Rothschild brut ou demi-sec 37,5 cl*

14.90
~~16.90~~

Champagne Charles Lafitte rosé brut 75 cl*

21.50
~~26.90~~

Champagne Pommery brut 75 cl*

26.80
~~31.50~~

Kriter Brut de Brut 75 cl

9.50
~~11.90~~

Champagne Moët & Chandon brut 75 cl*

29.80
~~32.90~~



Pistaches Sun Ray grillées et salées 250g

2.30
~~3.30~~



Moscato Spumante "Maestro" 75 cl

3.50
~~3.95~~



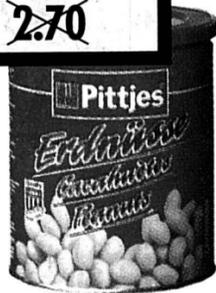
Royal Opéra brut 75 cl

4.90
~~6.50~~



Cacahuètes Pittjes 500g

2.20
~~2.70~~



Noix de cajou Pittjes 100g

1.80
~~2.30~~



Mélange de noix Pittjes 150g

1.90
~~2.40~~

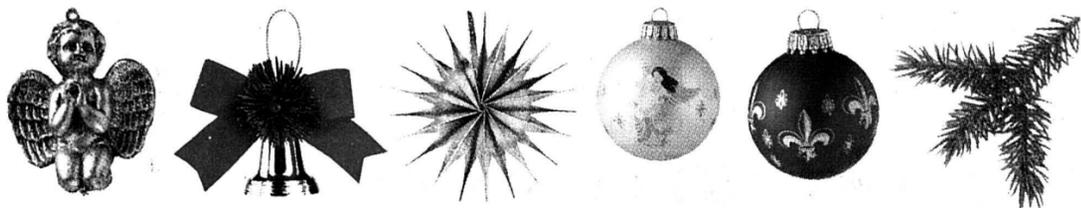
Freixe "Carta" 75 cl

9.90

* Ne se trouve pas dans les petits magasins

W 51/95

x en fête.



Saumon fumé de l'Atlantique, en tranches, les 100g, préemballé

4.70 ~~6.60~~

Champagne Veuve Clicquot brut 75cl

29.90 ~~33.90~~

Champagne Charles Bertin rosé brut 75cl

17.50 ~~19.90~~

Champagne Charles Bertin brut ou demi-sec 75cl

14.90 ~~17.90~~

Champagne A. Rothschild brut ou demi-sec* 75cl

22.90 ~~27.90~~

Champagne Charles LAFITTE brut 75cl*

Freixenet semi-seco "Carta Nevada" 75cl

9.90 ~~11.80~~

Snax nature ou paprika 2 x 75g

2.30 ~~2.90~~

Snacketti Zweifel paprika ou lard 2 x 80g

3.30 ~~4.30~~

Pommes Chips Zweifel nature ou paprika 280/300g

4.75 ~~5.95~~

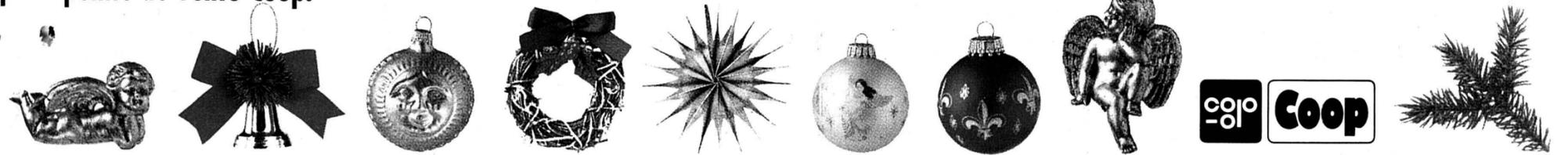
Champagne Charles Lafitte brut 75cl*

19.90 ~~25.90~~



Chèque-cadeau
 Vous cherchez une idée cadeau? Pensez au chèque-cadeau Coop. Vous le trouverez dans tous les points de vente Coop.

petits points de vente Coop.



Nos prestations ne sont pas seulement valables dans les cas extrêmes.



Nous complétons l'assurance obligatoire en cas de maladie et d'accident en suivant exactement vos désirs - partout là où vous souhaitez la renforcer. Pour un avenir en sécurité.

CONCORDIA
Assurance suisse de maladie et accident

25-44815/ROC

DIVERS

Branchez-vous vite sur TXT page 851.

autotext

Le marché des bonnes occasions. TXT 851.

144-733839/ROC

FORMATION CONTINUE 95-96



Montagnes neuchâtelaises

Cours de couture débutant et avancé

Apprendre à confectionner des vêtements sur la base de patrons.

Cours: lundi, mardi, jeudi de 19 à 22 heures, mardi, jeudi de 14 à 17 heures.

Début des cours: semaine du 8 janvier 1996.

Ecolage: Fr. 120.- pour 10 leçons de 3 heures.

Inscriptions et renseignements téléphoniques: 039/21 11 65 (interne 2942).

Secteur mode
Rue de la Paix 60
2300 La Chaux-de-Fonds

EAMN

132-780488

IMMOBILIER

A LOUER

Faites des économies...
...avec un loyer modéré...

Neuchâtel

- ★ Rue de l'Evole 56-64
3½ pièces dès Fr. 1150.-
4½ pièces dès Fr. 1390.-
- ★ Rue des Fahys 57-59
4½ pièces à Fr. 1150.-
- ★ Rue des Parcs 137
Grand 1 pièce, Fr. 710.-, plus charges
2 pièces dès Fr. 710.-, plus charges
3 pièces à Fr. 990.-, plus charges

N'hésitez pas et contactez-nous pour une rapide visite des lieux!

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE 021/312 28 15

22-366656

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

60

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Donny et Beth étaient allés au cinéma avec les Goodwyn, expliqua-t-elle. Trish et le bébé dormaient. Elle ne lui proposa pas de lui préparer quelque chose à manger. Ses yeux retournèrent à son livre.

Doug resta un instant hésitant de-

vant elle, puis lui tourna le dos et se dirigea vers la cuisine. Elle agit ainsi exprès le seul soir où j'ai faim, pensait-il avec amertume. Elle est furieuse parce que je ne suis pas rentré à la maison depuis deux nuits et qu'il était très tard hier soir. Il ouvrit la porte du réfrigérateur. Le seul talent de Susan était de savoir cuisiner. Sentant la colère monter en lui, il estima que lorsqu'il s'arrangeait pour rentrer tôt chez lui, le moins qu'elle pût faire était de lui préparer un repas.

Il sortit du jambon et du fromage de leur emballage et s'approcha de la boîte à pain. L'hebdomadaire local était ouvert sur la table de la cuisine. Doug se prépara un sandwich, se versa une bière, et commença à feuilleter le journal tout en mangeant. La page des sports attira son regard. Contre toute attente, Scarsdale avait

battu Dobbs Ferry dans le tournoi des juniors. Le coup final avait été infligé par le deuxième ligne Donald Fox.

Donny! Pourquoi ne lui avait-on rien dit?

Doug sentit ses paumes devenir moites. Susan avait-elle cherché à le rejoindre mardi soir? Donny s'était montré déçu et triste en apprenant que son père ne pourrait pas assister au match. C'était tout à fait le genre de Susan de proposer de téléphoner la nouvelle à Papa.

Mardi soir. Mercredi soir.

La nouvelle standardiste de l'hôtel. Elle ne ressemblait pas à ces jeunes qui acceptaient sans se faire prier les cent dollars qu'il leur glissait de temps à autre dans la main. «N'oubliez pas, pour tous les appels qui me parviennent pendant mon absence, je suis en rendez-vous. S'il est

vraiment tard, j'ai prié qu'on ne me dérange pas.»

La nouvelle standardiste aurait pu poser pour une publicité en faveur de la moralité. Il se demandait encore comment l'inciter à mentir pour lui. Néanmoins, il n'y avait pas attaché beaucoup d'importance. Il avait habitué Susan à ne pas lui téléphoner lorsqu'il restait en ville «pour des réunions d'affaires».

Mais elle avait cherché à le rejoindre mardi soir. C'était certain. Sinon elle aurait dit à Donny de lui téléphoner au bureau, mercredi après-midi. Et cette idiote à l'hôtel lui avait probablement raconté qu'il n'y avait pas de réunion et que personne ne séjournerait dans la suite réservée pour la société.

Doug parcourut la cuisine du regard. Elle était étonnamment rangée. (A suivre)

Suisse romande

9.10 Top models 9.30 Les Moomins 9.55 Las Animaniacs 10.20 Bravo la famille 10.45 Vive le cinéma! (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie. 12.15 Les nouvelles filles d'à côté 12.45 TJ-midi 13.05 Mademoiselle 13.35 Au nord du 60e parallèle. 14.20 Ciné du mercredi: Robin des bois, de Walt Disney 15.55 Fame 16.40 Les Babibouchettes et le Kangouroule 16.50 Les animaux du bois de quat'sous 17.20 Sydney Police 18.20 Top models 18.40 Recette de Roland Pierroz 18.50 TJ-titres. Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.10 L'univers de Courtémance. 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo
20.05 Vérité, vérités
Les médecins sont-ils au-dessus des lois?

20.40 Mambo Kings
Film américain d'Arne Glimcher (1991)
Avec Armand Assante, Antonio Banderas, Cathys Moriarty
Au début des années 50, César et Nestor Castillo quittent La Havane pour New York. Ils créent un groupe musical: les Mambo Kings, mais la gloire se fait attendre!

22.15 TJ-titres

22.20 Festival du rire de Montreux
L'insupportable humour
Avec Marc Jolivet, François Pirette, Michel Muller, Sophie Forte, Vincent Rocca, Pierre Aucaigne

23.20 Mémoire vivante:
Jean Paul II, une foi qui a changé le monde
0.05 TJ-nuit
0.15 Imagine
0.50 Vive le cinéma!
1.15 Bulletin du télétexte

TF1 France 1

6.00 Mésaventures 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 7.28 Météo 7.30 Disney Club mercredi 9.00 Spirou 9.30 Club Dorothée 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 21, Jump Street 15.30 Club Dorothée 17.30 La croisière folle/amour 18.00 Les années fac 18.30 Le miracle de l'amour 19.05 Agence tous risques.

20.00 Journal/Image de demain/La minute hippique
20.45 Météo

20.50 Combien ça coûte?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut et Valérie Expert
Invités: Muriel Robin et Thierry Lhermitte
- **Le Noël de la famille nombreuse**
- **L'univers Walt Disney**
- **La saga du succès de «Petit papa Noël»**
- **L'énorme marché de la gastronomie à Noël**
- **L'univers paillettes de la vie parisienne**
Avec des micro-trottoirs, des caméras cachées, et, sur le plateau, les danseuses du Crazy Horse.

22.55 Le cavalier masqué
Téléfilm britannique de John Hough

0.35 Ushuaïa
1.35 Les fables de La Fontaine
1.40 TF1 nuit/Météo
1.50 Les fables de La Fontaine
1.55 Passions
2.25 Les aventures du jeune Patrick Pacard
3.15 Mésaventures
3.40 Histoires naturelles
4.10 Côté cœur
4.35 Musique

France 2

6.25 Les films Lumière 6.30 Télématin 8.35 Histoires fantastiques 9.25 Les nouvelles aventures de Black Beauty 9.55 Couleur Maureen 10.00 Océane 10.25 Couleur Maureen 10.30 Les Twist 10.50 Couleur Maureen 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.20 Les Z'amours 13.00 Journal 13.45 Dis maman, tu m'aimes? Téléfilm français de Jean-Louis Bertucelli (1992) 15.25 Couleur Maureen 15.30 Mission casse-cou 16.20 Couleur Maureen 16.25 Seconde-B 16.50 Couleur Maureen 17.15 Quel de neuf docteur? 17.45 Cooper et nous 18.15 Le prince de Bel Air 18.40 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto.

20.00 Journal
20.45 Tirage du Loto

20.55 Un soleil pour l'hiver
Téléfilm français de Laurent Carceles (1993)
Avec Patachou, Philippe Caroit
Grâce à une rançontre hasardeuse et à son obstination, une septuagénnaire qui vit dans la rue retrouve au moment des fêtes de Noël une activité et un toit.
C'est une fabuleuse Patachou en SDF qui donne le rythme de cette excellente, et souvent émouvante comédie de mœurs à la française. Derrière l'humour et la tendresse de l'histoire se profilent néanmoins deux très douloureux problèmes de nos sociétés «modernes»: les sans domicile fixe et le remplacement des personnes âgées.

22.35 Bas les masques
J'ai réalisé mon rêve
23.45 Les films Lumière
23.50 Journal
0.05 Le cercle de minuit
1.20 Histoires courtes
1.50 Studio Gabriel (R)
2.20 Emissions religieuses (R)
3.20 Que le meilleur gagne (R)
3.45 24 heures d'info
4.00 Pyramide (R)
4.25 Les Z'amours (R)

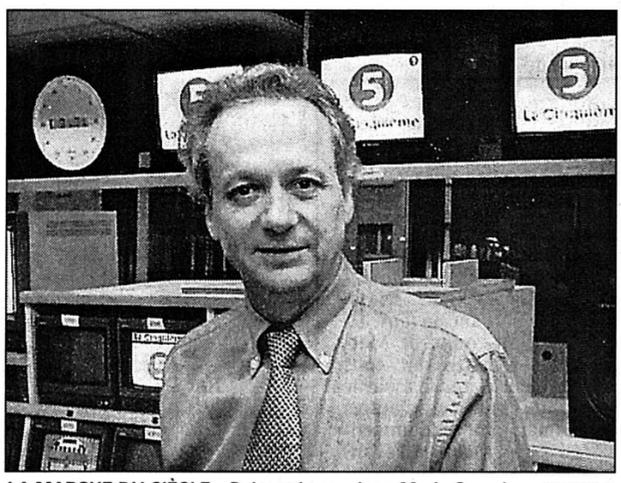
France 3

6.00 Euronews 7.20 Bonjour Babar 7.40 Minikeums 11.45 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.40 Brigade criminelle 14.10 Magnum 15.00 Questions au gouvernement 16.05 L'enfant qui venait d'Andromède 16.35 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport
20.45 Consomag

20.50 La marche du siècle
Maman et moi sans toit

22.40 Météo
22.45 Soir 3
23.10 Un siècle d'écrivains:
Patricia Highsmith
0.05 Les dossiers de l'histoire:
Loïn d'Hollywood
1.00 Dynastie
1.45 Musique graffiti



LA MARCHE DU SIÈCLE - Présentée par Jean-Marie Cavada. FR3 20.50

5 La Cinquième

10.30 Déclics. 11.00 Eurojournal. 11.30 La femme noyée. 12.00 Sam et Sally. 12.55 Agenda de Noël. 13.00 Destination: religions. 13.25 Le journal du temps. 13.30 Attention santé. 13.35 L'histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait. 14.35 A la recherche de nos ancêtres. 15.35 Qui vive: La place des personnes âgées dans notre société. 15.50 Allo la terre: Le Père Noël. 16.10 Cellulo. 17.00 Les enfants de John. 17.30 Les lions, avec Anthony Hopkins. 18.25 Toi mon bébé. 18.55 Le journal du temps.

19.00 Lucky Luke. Série 19.30 Survival: Vingt-cinq ans de films animaliers.

20.20 Le dessous des cartes
20.30 Journal

21.40 Les mercredis de l'histoire: Le fantôme de la radio
Documentaire belge

21.45 Musica:
Le chemin de la gloire
22.45 Riccardo Muti dirige Dvorak
0.15 A propos des «joueurs de cartes»
0.30 Cézanne
1.35 Klaus Doldinger

M6

7.00 M6 express et Matin express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express/Météo 10.50 Les rues de San Francisco Transparence 11.45 M6 express/Météo 11.55 Ma sorcière bien-aimée. 12.25 La petite maison dans la prairie. Le pari 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show. Un monstre peut en cacher un autre 14.00 Les aventures de Tintin. L'étoile mystérieuse 14.30 Gadget boy. Copie conforme 15.00 Draculito. L'excursion des scouts vampires 15.30 Les Creepy Crawlers. Double dose d'ennuis 16.00 Mighty Max. Les extraterrestres de glace 16.30 Hit machine 17.05 Les Mc Kenna. 18.00 Robocop 19.00 Flash. Le super clone 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Le grand zap
20.35 Passé simple Magazine

20.45 Cœur Caraïbes (3/4)
Téléfilm français de Paolo Barzman (1995)
Avec Vanessa Demouy, Patrick Forster-Delmas, Cachou, Paul Borge

Willy tente une nouvelle stratégie en proposant à Linda de s'associer à son projet touristique. La jeune fille accepte sans difficulté, mais de retour à l'hôtel, elle est confrontée à des visites pour le moins inattendues. Derrière Diego, que Lucas lui présente comme étant son neveu, débarque une équipe de tournage en provenance de Paris.

22.30 La vengeance faite femme
Téléfilm américain
Thomas J. Wright
Avec Barbara Eden, Loretta Switt

0.10 Fantômes
0.40 Boulevard des clips
3.00 Fréquentstar
Les Inconnus
3.55 E=M6
4.20 Starnews
4.45 Boulevard des clips

Suisse 4

6.00 Euronews. 11.25 Veyonnaz: Ski alpin: Coupe du monde. En direct: Super G dames. 12.30 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 Euronews. 19.55 C'est très sport: Lausanne: Hockey sur glace. En direct: Qualifications JO 1998: Suisse - Angleterre. 22.15 Météo régionale/TJ soir/Genève Région (R). 22.55 Best of Documentaires. 23.45 Euronews.

R.T.L.

12.00 Les benjamins de l'espace. 13.00 Chez Boogie's. 13.25 Les jeunes pionniers: Les grandes plaines. Téléfilm américain de Harry Harris (1976). 15.00 La vie de famille (R). 15.20 Les justiciers (R). 16.05 Paradise beach. 16.30 Arnold et Willy. 17.05 Un tandem de choc. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Le monde de Dave. 19.20 Popeye. 19.30 Une maman formidable. 19.50 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 La poupre et le noir. Téléfilm américain de Jerry London (1983). 23.10 Leader. 23.15 Ciné-Express. 23.25 Piège mortel. Film américain de Sidney Lumet (1982). 1.20 Météo (R). 1.25 Télé-achat.

TV 5 Europe

12.40 Météo des cinq continents. 12.45 Journal télévisé de France 3. 13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Cinéma: Hors la vie (R). Film de Maroun Bagdadi. 15.30 Des dames de cœur (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 17.10 Bibi et ses amis (R). 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Au nom de la loi. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.40 Jours de paix. 23.35 Savoir plus. 0.30 Soir 3/Météo.

Suisse alémanique

12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 TAFbazar. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Das zauberhafte Land. Amerik. Spielfilm (1939). 15.35 Marienhof. 16.25 rätselTAF. 16.45 Dead at 21 - Tödliche Träume (8/13). 17.10 SCHLIPS zeigt: Grusel, Grauen, Gänsehaut. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Der Landarzt. 18.50 Teleguard. Emission d'informaziun. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Dr. Stefan Frank. 20.50 Bernerhof live. 21.50 10 vor 10. 22.20 Viktors Spätprogramm. 23.05 CinéClip. 23.20 Filmszene Schweiz: Rudolf Olgiati, Architekt. 0.05 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

12.25 Tema libero (R). 12.45 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 13.00 Homefront. 13.50 Wandin Valley. 14.40 Amici miei. 14.50 'Allo 'Allo! Telefilm. 15.25 Luna piena d'amore. 15.55 Colpo di fortuna. Gio. 16.10 C'era una volta... 16.25 Ricordi. 16.55 Albert, il quinto moschettiere. 17.20 Willy, principe di Bel-Air. Telefilm. 17.50 Genitori in blue jeans. 18.20 Cosa bolle in pentola? 19.00 Telegiornale/Sport. 19.10 A conti fatti. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Telecomando io. Sceglite il vostro film preferito. Pretty Woman. Film drammatico. Good Morning, Vietnam. Film drammatico. Ufficiale gentiluomo. Film drammatico. 22.35 Café fédéral. 23.35 Telegiornale/Météo.

RTP Portugal

9.45 Noticias. 10.00 Praça da alegria. 11.30 Ar de rock. 12.00 Malta gira. 13.00 Jornal da tarde. 13.45 Passerelle. 14.30 Danças vivas. 15.00 Sentinelas do Atlântico. 15.30 A musica dos outros. 16.00 Portugal, passado e presente. 16.30 Sócios em casa. 17.00 Os dias uteis. 18.00 RTP1 junior. 19.00 Sinais. 19.30 Made in Portugal. 20.00 Telejornal. 20.45 Gente fina é outra coisa. 21.30 Va para fora ca dentro. 21.45 Natal português. 23.00 Cronica do tempo.

Eurosport

11.25 En direct: Veyonnaz: Ski alpin. Coupe du monde. Super G dames. 13.00 EuroSki: Magazine de tous les skis. 13.30 Londres: Equitation. 14.30 Basketball: Slam. 15.00 Sports mécaniques. 15.30 Snooker. 17.30 Football sud-américain. 18.30 Veyonnaz: Ski alpin. Coupe du monde. 19.30 EurosportNews. 20.00 Boxe. 21.00 Aerobic: Championnats du monde. 23.00 Echecs: GP International. 0.00 Equitation

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants. 19.00 Journal cantonal. 20.01 Cuisine express. 20.13 Sport pour tous. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Reportage. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Reportage - Le suaire de Turin. 22.30 Cuisine express. 22.42 Sport pour tous. 23.00 Le suaire de Turin.

Allemagne 1

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegamm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf. 14.30 Blossom. 14.55 Jürgen Fliege antwortet. 15.00 Tagesschau. 15.03 Die Leihmutter. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegamm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegamm. 18.54 Die Partner. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Matulla und Busch. 21.34 Tages-themen-Telegamm. 21.35 Gesichter Afrikas. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Hase Hase. 0.35 Nachtmagazin.

ZDF Allemagne 2

13.45 Dalli Dalli. Fragespiel für Schnell-denker. 14.15 Der Weihnachtsbaumzug. Zeichentrickfilm. 14.40 Astrid Lindgren erzählt: Polly hilft der Grossmutter. 15.05 Logo. 15.15 Nur ein paar Fische. Geschichten aus dem Alltag für junge Leute. 15.40 Ratgeber Rente. 15.45 heute. 15.50 Whisky. 16.10 Silvester-Buffer. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.55 Hotel Paradies. 18.45 Lotto am Mittwoch. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Der Gauner und der liebe Gott. Deutscher Spielfilm (1960). 21.00 Abenteuer Forschung. 21.45 heute-Journal. 22.15 Der Sportspiegel. 23.00 Derrick. 0.00 heute nacht. 0.15 Krieg der Vampire.

SWF Allemagne 3

12.55 Treffpunkt 13.30 Landesschau Kultur 14.00 Unternehmensführung 14.30 Die Stadt als Lebensraum 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Die Montagsmaler 16.30 Unter den Gipfeln des Karakorum 17.00 Englisch 17.30 Sesamstrasse 17.58 Torch Die Fackel 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Geschichten aus unserem Land 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Länder - Menschen - Abenteuer 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Lokaltermin 22.45 Die Kunst ist weiblich? 23.30 Länder - Menschen - Abenteuer 0.15 Schlussnachrichten 0.30 Non-Stop-Fernsehen

RAI Italie 1

12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 13.55 Cover. Cultura. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.05 Pronto? Sala giochi. 14.25 Ferrara: Calcio: Italia - Bulgaria. 16.20 Prove e provini a Scomettiamo che...? 16.50 Solletico. Contenitore. All'interno: Il fantastico mondo di Richard Scarry. Cartoni. Aladino. Cartoni animati. Spiderman. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.35 Luna Park «La zingara». 20.50 Mosé. Telefilm. 22.35 Tg 1. 22.40 Un tassinaro a New York. Film di Alberto Sordi. 0.00 Tg 1 - Notte.

tve Espagne

6.00 Euronews. 6.30 Gimnasia infantil. 6.45 Viaje al español. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Eurosite. 10.15 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 La cocina de Karlos Arguiñano. 12.30 Noticias. 13.00 Bricomania: Biombo. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediaro. 15.45 Pasa la vida. 17.45 Viaje al español (R). 18.00 Noticias. 18.30 Euronews magazine. 19.00 El factor Géminis. 19.30 Al Este de Africa. Documental. 20.00 Casarse con una familia. 21.00 Telediaro. 21.40 Alta tension. 22.35 Barloncesto. 0.40 Esto es lo que hay. 1.15 Noticias. 1.45 Despedida y cierre.

La Première

7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits lousps. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 Jazz. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 En différé de la Salle de Doelen. Rotterdam: Orchestre Philharmonique de Rotterdam. 21.45 Lune de papier. L'imprévu. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Nottumo.

Suisse alémanique

7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Singen im Advent. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. 21.00 Radio-Musik-Box. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTR

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

gib Radio Jura bernois

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 7.45 Téléphone du jour 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Jazz/Country.

J'ÉCOUTE... 1008 FREQUENCE JURA

8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de nos pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Stars à l'affiche. 19.00 Radiovivante. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Une analyse littéraire des récits bibliques

Entrer par Noël

L'histoire de Noël est connue. Chacun peut la raconter. Il y a Marie, Jésus, Joseph, le bœuf et l'âne, les bergers et les Rois mages. Dans un logement de fortune, Marie a accouché. Les couleurs figées, laquées de nos santons maintiennent le souvenir de l'événement de Noël. C'est une histoire à l'odeur de dare et de mandarine, une histoire saupoudrée de neige condensante. Mais qu'en est-il du récit original? Saurions-nous encore le dégager des contes et des traditions, du sucre et des guirlandes? Et le redécouvrir comme ouverture d'une œuvre, comme générique d'un film?

Par **Béatrice A. PERREGAUX**
Assistante (en Ancien Testament) Faculté de théologie de Neuchâtel

Jésus étant né à Bethléem de Judée, au temps du roi Hérode, voici que des mages venus d'Orient arrivèrent à Jérusalem et demandèrent: «Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Nous avons vu son étoile à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage». A cette nouvelle, le roi Hérode fut troublé, et tout Jérusalem avec lui. Il assembla tous les grands prêtres et les scribes du peuple, et s'enquit auprès d'eux du lieu où le Messie devait naître. «A Bethléem de Judée, lui dirent-ils, car c'est ce qui est écrit par le prophète: «Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certes pas le plus petit des chefs-lieux de Juda: car c'est de toi que sortira le chef qui fera paître Israël, mon peuple». (...) Les mages se mirent en route; et voici que l'étoile qu'ils avaient vue à l'Orient, avançait devant eux jusqu'à ce qu'elle vint s'arrêter au-dessus de l'endroit où était l'enfant. A la vue de l'étoile, ils éprouvèrent une très grande joie. Entrant dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie, sa mère, et, se prosternant, ils lui rendirent hommage; ouvrant leurs coffrets, ils lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. (Matthieu 2, 1-11)

Il y avait dans la même région des bergers qui vivaient aux champs et montaient la garde pendant la nuit auprès de leur troupeau. Un ange du Seigneur se présenta devant eux, la gloire du Seigneur les enveloppa de lumière et ils furent saisis d'une grande crainte. L'ange leur dit: «Soyez sans crainte, car voici, je viens vous annoncer une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple: Il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur qui est le Christ Seigneur; et voici le signe qui vous est donné: vous trouverez un nouveau-né emmaillotté et couché dans une mangeoire». Tout à coup il y eut avec l'ange une troupe nombreuse d'anges du ciel qui chantaient les louanges de Dieu et disait: «Gloire à Dieu au plus haut des cieux et sur la terre paix pour ses bien-aimés.» (Luc 2, 8-14)

Pour en savoir plus
Pierre Bonnard, L'Évangile selon Saint Matthieu (Commentaire du Nouveau Testament I), Genève: Labor et Fides, (1963) 3e édition 1992.

François Bovon, L'Évangile selon Saint Luc 1-9 (Commentaire du Nouveau Testament III), Genève: Labor et Fides, 1991.

Maurice Carrez, Bergers et Mages. Témoins insolites du Christ, Aubonne: Edition du Moulin, 1994.

Isabelle Chapuis-Juillard, Le temps des rencontres. Quand Marie visite Elisabeth, Aubonne: Edition du Moulin, 1991.

Charles Perrot, Les récits de l'enfance de Jésus (Cahiers évangélistes 18), Paris: Cerf, 1976.

L'histoire de Noël nous a été transmise dans le Nouveau Testament de la Bible. Ce Nouveau Testament contient quatre évangiles, Matthieu, Marc, Luc et Jean qui, chacun dans sa perspective et pour un public ciblé, ont raconté des éléments de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Marc, l'évangile le plus ancien (env. 65 ap. J.-C.), était connu de Matthieu et de Luc. Ils ont, tous deux, écrit leur évangile à partir de celui de Marc et d'autres sources, mais indépendamment l'un de l'autre. Quant à l'évangile de Jean, le plus tardif (début des années 90), il diffère beaucoup des trois autres qu'il n'a peut-être pas connus. Quelles sont leurs histoires de Noël?

Marc, le plus ancien, ne s'intéresse pas à la naissance de Jésus. Quand Jésus entre en scène dans le récit, il est déjà adulte. Dans l'évangile de Jean, nous ne trouvons pas non plus de récit de la nativité, mais un poème qui raconte la venue de la «lumière», de la «parole» dans le monde (1,1-18). «Lumière» et «parole» sont des images pour Jésus. Le même événement de Noël est ainsi annoncé, mais dans un genre littéraire différent des narrations de Luc et de Matthieu.

Il n'y a donc que deux évangiles sur quatre qui nous racontent les circonstances qui ont entouré la naissance de Jésus. Il faut dire que cette naissance n'a jamais été l'événement décisif pour les chrétiens. Ainsi on ne fête Noël que depuis le IIIe siècle. L'événement central de la foi chrétienne est la Passion, la mort sur la croix et la résurrection du Christ, Vendredi-Saint et Pâques. Alors comment et pourquoi Matthieu et Luc ont-ils jugé bon de raconter la naissance de Jésus?

On peut dire que les récits de Noël selon Matthieu et Luc sont comme le «générique» de leurs films respectifs. Souvent, au cinéma, pendant que défilent les noms des acteurs, du producteur, ... commencent à apparaître quelques scènes, images et thèmes musicaux qui donnent, par avance, les principales clés du film. Mais ce n'est qu'après avoir vu le film que l'on découvre que ces éléments en étaient la clé! De même, Matthieu et Luc placent, avant les paroles et les épisodes de la vie et de la mort de l'homme Jésus, un générique qui nous indique les thèmes principaux de leur compréhension du Christ.

Dans les veillées de Noël, les deux génériques sont souvent amalgamés, ce qui détruit l'unité

et la force de chacun d'eux et empêche de voir la saveur et la perspective de chacun de ces deux évangélistes.

LE RÉCIT DE MATTHIEU

Dans l'évangile de Matthieu (milieu des années 80), l'histoire se déroule à Bethléem où habitent Marie et Joseph. La coutume de l'époque nous permet de dire que Marie, fiancée, habite chez ses parents, Joseph ailleurs. Aucune trace de crèche, ils sont chacun dans leur maison.

Il n'y a pas d'annonce à Marie; le lecteur apprend simplement qu'elle est enceinte. L'ange n'apparaît qu'à Joseph, et en songe seulement (1,18-25). («Joseph, descendant de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, car l'enfant qu'elle attend vient du Saint-Esprit» (1,20). Puis Matthieu cite l'Ancien Testament: «La vierge mettra au monde un fils, on l'appellera Emmanuel, ce qui signifie «Dieu avec nous» (1,23). A part cette citation du pro-

nouveau avec acuité la question du véritable pouvoir. Quand les soldats se moquent de Jésus qu'ils ont déguisé en roi (27,29), et sur l'inscription à la croix: «Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs» (27,37).

Le roi Hérode rassemble alors les représentants, et non les moindres (les scribes et les grands prêtres), de la religion établie. C'est le peuple élu, à qui la venue d'un sauveur (du Messie) avait été annoncée. A la demande d'Hérode, ils trouvent dans les textes dont ils ont hérité le lieu où doit naître le nouveau roi. En face d'eux, Matthieu place des païens, les mages, des scientifiques qui par leur héritage n'ont aucun moyen de comprendre ce qui se passe. Et pourtant ce sont eux qui verront et adoreront le Christ (2,1-12). On trouve là un troisième thème cher à Matthieu: pour lui, la nouvelle de la venue du Sauveur a d'abord été annoncée au peuple élu, Israël (cf. p. ex. 10,5s). Mais il ne l'a pas comprise. A sa

«il accomplira la Loi» (cf. le Sermon sur la Montagne Mt 5-7). A ce sujet, on a souvent critiqué Matthieu parce qu'il insistait trop sur l'éthique de la vie chrétienne, les «œuvres» à accomplir. Mais notons ici que le premier titre donné à Jésus, avant toute loi, annonce la grâce, l'amour accueillant de base: «c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés» (1,21).

LE RÉCIT DE LUC

Sans pouvoir être influencé par Matthieu dont il ne connaissait pas l'évangile, comment Luc (fin des années 80) a-t-il, lui, agencé le récit de Noël?

La première particularité de Luc est de commencer son récit en jouant sur deux claviers qui se répondent. L'ange Gabriel annonce une naissance, celle de Jean-Baptiste (1,5-25). En écho suit l'annonce à Marie de la naissance de Jésus (1,26-38). Les deux femmes enceintes se rencontrent et Marie fait éclater sa joie dans le «magnificat» (titre

vre aux marges de la société.. Peu payés, ils exerçaient une activité difficile, la protection du troupeau contre les fauves et les voleurs dans la chaleur du jour et le froid de la nuit. Ils n'hésitaient pas à compenser leur peine en mangeant un chevreau de temps à autre. On les disait malhonnêtes et voleurs. Leur témoignage juridique était récuse. Et pourtant c'est eux que la gloire du Seigneur enveloppe de lumière, c'est à eux que l'ange s'adresse: «Il vous est né aujourd'hui dans la ville de David un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur» (2,11). Nous rencontrons là un accent propre à la compréhension de Luc, un thème que Marie chantait déjà dans le magnificat (p. ex. «Il a jeté les puissants à bas de leur trône et il a élevé les humbles.» (1,52). Pour Luc, le message de Jésus redonne aux marginaux la valeur et la responsabilité dont les avait privés la société.

Le spot de Luc n'éclaire pas l'événement historique, mais la



phète Esaïe (7,14), Jésus ne sera jamais appelé «Emmanuel» dans l'évangile de Matthieu. Alors pourquoi cette citation? Matthieu pose ici un premier élément du générique: ce nom attribué à Jésus, «Dieu avec nous» en hébreu, annonce tout ce que l'œuvre de Matthieu déploiera: comment, au travers de l'histoire de cet homme, Dieu est présent parmi les humains. Ce même thème apparaît à la fin de l'évangile, quand le Ressuscité s'adresse à ses disciples: «Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps» (28,20). Avec cette conclusion, Matthieu ouvre le passé au présent de ses lecteurs: celui qu'ils ont rencontré dans le récit est le Dieu qui continue d'«être avec» eux.

De Bethléem, hameau sans importance, le récit se déplace vers Jérusalem, la capitale politique et religieuse. Des savants, les mages, au nombre indéterminé, arrivent chez Hérode, le roi occupant. «Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Nous avons vu son étoile à l'Orient et nous sommes venus pour lui rendre hommage» (2,2). Entre ces deux lieux, la grande Jérusalem et Bethléem, l'effacée, une question résonne: «Où est le roi des Juifs?», question posée, ironie de l'auteur, au roi Hérode lui-même.

Ainsi s'annonce un deuxième thème de Matthieu: le pouvoir aux yeux du monde et le pouvoir aux yeux de la foi. Ce même titre de «roi des Juifs» n'apparaît plus que deux fois dans tout l'évangile de Matthieu, dans le récit de la Passion où se pose de

place l'ont acceptée les païens, le reste du monde. De réservé au peuple élu, l'évangile, après Pâques, est devenu universel.

Ce thème du générique revient, p. ex., aussi dans le chemin parcouru du début à la fin de l'évangile. En ne faisant remonter la généalogie de Jésus que jusqu'à Abraham, ancêtre d'Israël (1,1-17) (contrairement à Luc qui remonte jusqu'à Adam, ancêtre du genre humain (3,23-38), Matthieu pose Israël comme cadre de l'action. Mais dans l'avant-dernier verset de son œuvre, ce cadre est débordé quand le Ressuscité dit à ses disciples: «Allez donc, de toutes les nations, faites mes disciples, ...» (28,19).

Un quatrième thème se donne dans une trame qui parcourt tout le récit et dont voici quelques éléments: «Un roi craint pour son pouvoir, une fuite, un massacre de nouveau-nés, l'Égypte et un appel à retourner dans les termes: «Ils sont morts ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant/à ta vie» (Mt 2,20/Ex 4,19). C'est évidemment la figure de Moïse qui apparaît en filigrane dans ce récit de naissance. En reprenant ces éléments de l'histoire de Moïse, figure fondatrice de la foi d'Israël, Matthieu indique à ses lecteurs ce qu'il a compris de Jésus: Jésus est le nouveau Moïse, le Libérateur. D'esclaves, il veut faire de tous les humains des hommes et des femmes libres. Nous pouvons poursuivre cette piste: Moïse a transmis la loi, les dix commandements, Jésus donnera de nouvelles lois; ou plutôt:

donné au chant de Marie d'après le premier mot du texte en latin (1,39-56). Après la naissance de Jean-Baptiste (1,57-66), le chant de louange de son père répond au magnificat de Marie (1,67-70). Il précède le récit de la naissance de Jésus (2,1-21). Cette mise en parallèle des deux naissances est évidemment voulue par l'auteur: Jean-Baptiste, fils du grand prêtre Zacharie, est celui qui préparera la venue de Jésus et qui le baptisera. Il est, pour Luc, le dernier prophète, représentant ce que nous appelons l'Ancien Testament. Par son jeu sur les deux claviers, Luc montre donc sa compréhension de l'histoire de Jésus qui va suivre: ce n'est pas le début d'une nouvelle religion, mais la suite de l'histoire entre Israël et Dieu.

Dans le récit de Noël proprement dit (Luc 2,1-20), il est surprenant de noter que, contrairement à nos souvenirs et à nos crèches, le lieu principal de l'action n'est pas la crèche avec Jésus, Marie et Joseph, mais les champs où se trouvent les bergers. Le narrateur s'attarde beaucoup plus à décrire ce qui leur arrive (12 versets) qu'à raconter la naissance (4 versets). Il n'y a pas non plus d'étoile qui éclairerait le couple et le nouveau-né tout frêlé. Si Luc était metteur en scène, ce n'est pas sur eux qu'il dirigerait le spot, mais sur les bergers dans les champs: «La gloire du Seigneur les enveloppa de lumière» (2,9). Pourquoi celle-ci entoure-t-elle les bergers et non la crèche?

A l'époque, les bergers étaient contraints par leur travail de vi-

transmission de ce qu'il signifie. L'ange transmet aux bergers la portée de l'événement. Eux iront ensuite en hâte l'annoncer à Marie et à Joseph. Une parole renversante, changeant toute la perception de la réalité est transmise justement par ceux qui sont soupçonnés menteurs et qui ne peuvent se prévaloir d'aucune autorité. Luc indique ici comment lire son évangile: les faits et paroles qui suivent, recherchés avec soin, n'ont en tant que tels (comme de nuit, un homme, une femme et un bébé) rien de miraculeux ou d'extraordinaire s'ils ne sont pas interrogés sur ce qu'ils signifient; s'ils ne sont pas perçus au travers d'une parole qui les éclaire. Cet éclairage ne s'impose pas comme un fait historique, il est proposé comme une lecture possible du monde. Le caractère quotidien, anti-extraordinaire de Jésus, est particulièrement présent chez Luc. Il est sa réponse aux chrétiens de la troisième génération qui, déçus du caractère quotidien de la foi, cherchaient dans un début idéalisé le miraculeux qui leur manquait.

Un seul élément du récit de Noël est historiquement prouvé, c'est la naissance d'un homme qu'on appela Jésus et que les évangélistes ont compris comme porteur de sens dans leur vie. Leur force est d'avoir transmis ce simple fait par un récit puissant qui, comme le générique d'un film ou l'ouverture d'un opéra, annonce les thèmes et le développement que l'auteur nous propose.

Béatrice A. PERREGAUX